LE GOUVERNEMENT

DE JUILLET.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE E. LAURENT.

Digitized by Google

LE GOUVERNEMENT

DE JUILLET,

LES PARTIS ET LES HOMMES POLITIQUES.

1830 A 1835.

PAR CAPEFIGUE.

TOME I.

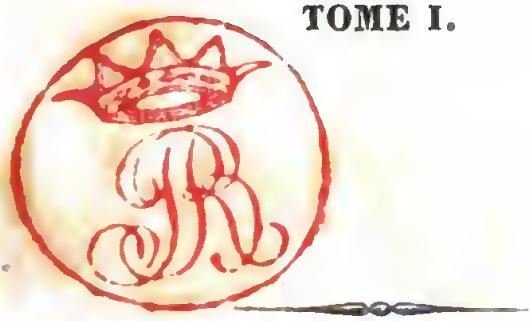

BRUXELLES.
LOUIS HAUMAN ET COMP., LIBRAIRES.
—
1836.

BIBLIOTECA NAZIONALE

Digitized by Google

Ce livre a fait quelque bruit avant son apparition; il a été vivement interprété, sans qu'on en connût même le moindre fragment; on y a vu le manifeste d'un parti, le programme d'une opinion, le symbole de l'alliance des légitimistes modérés avec une fraction du cabinet.

Je ne me plains point de ces attaques prématurées; je place trop haut la liberté et la dignité de penser et d'écrire, pour ne pas respecter même cette ardente critique qui se lie à l'existence des partis.

L'ouvrage entre aujourd'hui dans le domaine public; libre à chacun de l'expliquer selon ses idées. Il serait temps néanmoins de laisser à chaque œuvre son caractère individuel, et de ne pas voir dans le produit de la méditation et de la conscience, le résultat d'une combinaison de cabinets. Je m'honore sans doute de quelques amitiés politiques; mais grâce au ciel, notre génération est assez fière pour ne chercher qu'en elle ses inspirations.

Si les idées que j'ai développées dans ce livre sont des illusions, qu'on me les laisse; elles me consolent au milieu de

cette vie de désenchantemens que les révolutions nous ont faite.

Si mes théories sont des erreurs, eh bien alors qu'on les réfute; le champ est noble et grand. Dieu a départi à chacun la laborieuse mission de répandre dans la société toutes les idées d'ordre et de bien public. J'ai payé ma tâche autant qu'il était en moi.

J'ai eu besoin d'employer dans ce livre quelques expressions techniques pour le rendre plus clair; je crains qu'en leur donnant une fausse interprétation, on ne méconnaisse ma pensée. Je les explique.

Quand j'ai jugé *la Révolution de Juillet*, je n'ai point entendu le fait légal qui a régularisé le mouvement populaire, mais ses conséquences extra-parlementaires, le programme enfin qu'un parti a voulu imposer aux pouvoirs de la société.

Digitized by Google

En employant le mot de *parti libéral*, j'ai désigné purement et simplement l'école politique, qui sous la Restauration éleva cette bannière. Le mot libéral se prendrait aujourd'hui dans un sens plus étendu d'intelligence et de pensées.

L'expression *aristocratie* s'applique dans ce livre à la grande possession de la terre sans distinction d'origine. J'appartiens trop au temps actuel pour me faire le chevalier des vieilles institutions du pays; il serait insensé de vouloir ramener à des proportions positives, l'épopée du moyen-âge.

Je définis le *parti conservateur* tout ce qui possède dans la société un intérêt assez large pour défendre la perpétuité des institutions et l'ordre social.

J'ai employé souvent le mot *pouvoir*; il doit se prendre dans le sens constitutionnel d'une administration responsable, et jamais se rapporter à la royauté

qui plane au-dessus des pouvoirs dans sa noble et puissante inviolabilité.

Je m'abandonne à l'attention du lecteur pour donner un sens plus précis à quelques autres expressions admises dans la langue politique.

J'ai été souvent obligé de juger les hommes d'administration ou de partis; je les ai toujours séparés de l'homme privé. Au temps agité où nous vivons, qui n'a pas commis de faute, qui n'a pas laissé sur ses actes l'empreinte de la fragilité humaine!

C'est une rude tâche que de prendre une société palpitante, et de suivre une à une toutes les causes de ses douleurs à travers des périodes si passionnées; mais il s'empreint aujourd'hui à tous les devoirs une teinte religieuse; il y a une voix mystérieuse et puissante qui vous pousse à l'œuvre. J'y vais comme tous, comme le pouvoir lui-même, « car no-

tre temps, a dit M. de Broglie au milieu de récentes funérailles, impose de redoutables missions ! »

❀

Le gouvernement de juillet a cinq ans de durée; il a parcouru un cercle de feu, au milieu de l'agitation des partis, de l'émeute menaçante, des opinions implacables, conséquence triste et naturelle du principe insurrectionnel jeté dans la société. Un résultat consolant est sorti de cette violente épreuve, c'est la conviction pour tous les esprits élevés qu'il est certains principes de politique, de gouverne-

ment et d'administration qui ne peuvent être méconnus sans semer le désordre : utile et puissante expérience pour l'avenir.

Tous les hommes qui ont touché le pouvoir dans ces temps d'orage, à quelque opinion qu'ils appartinssent, ont été forcés de renoncer à toutes les vieilleries déclamatoires de l'école de 1789, pour arriver à l'administration réelle des intérêts, aux principes qui seuls constituent un gouvernement dans ses rapports avec le pays et les cabinets étrangers. La France est une nation d'ordre; elle n'est pas isolée au milieu de l'Europe; elle lui imprime un certain mouvement, elle en reçoit elle-même une impulsion. Quand ces vérités sont méconnues, c'est que le pays est en révolution.

Ce que les partis ont reproché à certains hommes comme une apostasie de la vie passée, je le vois comme un bel hommage aux maximes pratiques du gouvernement. Le repentir est de tous les âges; c'est le plus noble encens que la vérité puisse recevoir. Il doit y avoir orgueil pour l'école gouvernementale en Europe de voir tous ces opposans de quinze années s'agenouiller devant les principes d'ordre et

d'unité. Tel historien, admirateur de la Constituante et de l'insurrection, a été condamné à combattre les maximes de l'une et à réprimer violemment les désordres de l'autre ; tel écrivain qui a ressassé des volumes contre l'esprit européen, est amené à proclamer aujourd'hui que la paix des peuples repose sur la sagesse et la modération des hommes d'état qui dirigent les cabinets ; tel autre écrivain qui aurait volontiers enlevé toute action judiciaire, toute puissance de police sociale au gouvernement, est venu, comme ministre, solliciter des lois énergiques pour préserver l'ordre social. Je suis loin de blâmer ce tardif hommage de tous les esprits distingués d'une école qui meurt. Ce n'est point apostasie ; c'est l'humble erreur qui s'amende, c'est la conversion du Gentil brisant l'autel des faux dieux pour accourir à la basilique chrétienne. Et n'ont-ils pas, ces hommes politiques, suffisamment expié leur doctrine ? Depuis cinq ans les voilà à la peine, luttant contre l'esprit de désordre que leurs maximes avaient fait ; les voilà condamnés à reconstruire par les plus pénibles efforts l'édifice qu'ils ont renversé avec tant de persévérance.

Le gouvernement doit redouter aujourd'hui que cette ardeur de réaction aille trop loin. Il y a toujours de la ferveur du néophyte dans les convertis; il faut savoir l'arrêter. Nous sortons à peine de l'ère populaire, et nous courons à l'unité du pouvoir, à l'ordre, à la hiérarchie la plus parfaite. Cela est difficile; les révolutions laissent des traces. En voulant du pouvoir à toute main, en reconstituant avec violence, prenons garde de tomber dans le petit ridicule de ces jeunes hommes qui croient faire de la vieille gentilhommerie parce qu'ils ont quelques armoiries de comtes de l'Empire sur leurs tilburys, et qui singent la grande vie des manoirs d'Angleterre parce qu'ils ont deux levriers et un cheval de course. Il faut savoir modérer l'action du pouvoir pour la rendre durable; il faut arracher l'autorité aux idées révolutionnaires; mais il faut respecter les amours-propres et les intérêts que cette révolution a créés. Il y a des droits acquis par la génération; ce sont ses titres; la puissance publique doit les respecter.

Je détache cet écrit d'un livre plus étendu sur l'histoire du mouvement de juillet. J'ai craint que, dans les circonstances difficiles où

nous vivons, la publication de certains faits à l'intérieur et à l'extérieur n'embarrassât le gouvernement du pays. J'attends un temps meilleur. Il y a assez de passions dans la société, et les habitudes de ma vie sont trop graves pour que je fasse acte de mauvais citoyen en les excitant plus vives et plus profondes. L'écrit que je publie n'est point un pamphlet : en dehors des agitations publiques, je me suis donné la tâche d'étudier le gouvernement et les partis, et de les juger tous avec l'impartialité que peut donner l'habitude de la réflexion et de l'histoire.

Ai-je besoin de dire qu'on ne trouvera dans ce livre aucune amertume contre les choses et les hommes? La polémique a pris dans ces derniers temps un caractère si vif de personnalités, une forme si ardente, que le bon goût seul indique maintenant une voie nouvelle à tous ceux qui s'occupent de politique. J'aurai le courage de la justice. Pour bien juger une situation, il faut vivre avec elle, et pourtant se placer au-dessus d'elle.

Un grand résultat a été obtenu : personne ne peut le nier. Le principe conquis en juillet par la multitude victorieuse a été tourné de

telle sorte, que nous arrivons successivement à une situation meilleure, et que nous avons maintenant un système hésitant, incertain encore, mais enfin auquel il faut tenir compte de ses sueurs laborieuses et de sa lutte difficile contre le principe qui l'a fondé.

Je diviserai cet écrit en quatre parties. Dans la première j'exposerai quel était l'état de la société à l'instant où fut fondée la monarchie du 7 août; car on oublie trop que la France ne date pas seulement de la catastrophe de la branche aînée : il y avait un pays antérieur, avec ses lois, ses forces, ses prospérités immenses; un gouvernement qui avait aussi ses services.

Je consacrerai la seconde à étudier le caractère du programme de juillet, à analyser son esprit, malheureusement antipathique dès son origine à l'organisation de l'Europe pendant quinze ans, au crédit public, à l'administration, aux intérêts d'ordre et de conservation du pays.

Dans la troisième partie, je suivrai tous les honorables efforts du gouvernement pour sortir de ce principe révolutionnaire, et pour mettre la monarchie nouvelle mieux en rap-

port avec l'Europe, l'ordre, la paix publique. Je dirai les fautes commises, les difficultés invincibles, les incompatibilités plus puissantes encore que la bonne volonté des hommes.

Enfin, et ce sera la partie la plus importante de ce livre, j'examinerai si, en l'état, le gouvernement peut tout-à-fait accomplir la mission qu'il s'est donnée, et s'il n'y a pas dans son principe, dans le jeu de ses pouvoirs politiques, une faiblesse originelle, qui, le plaçant en perpétuelle contradiction avec lui-même, l'obligera peut-être à subir une réaction qui l'entraînera de nouveau vers le programme de juillet.

Là est le danger. Quels sont les moyens de l'éviter?

En me plaçant un peu au-dessus des passions du jour, j'oserai dire que si cette crise nous menaçait encore, toutes les opinions honnêtes devraient aide au gouvernement pour empêcher un retour vers l'anarchie politique et administrative.

Tôt ou tard il se formera en France un parti conservateur, qui, se détachant de ses nobles souvenirs ou de ses antipathies passagères, se groupera autour du pouvoir pour le soutenir

sincèrement contre un mouvement qui compromettrait l'ordre en France et en Europe.

C'est parce que le pouvoir tomba entre les mains des tories que l'Angleterre se manifesta si puissante de gloire et de prospérité pendant deux siècles; et ce parti tory, il faut le rappeler, se forma des jacobites éclairés, de ceux-là qu'un esprit de loyauté trop chevaleresque pour ce siècle ne poussa point aux folles et héroïques expéditions.

Le but de toute opinion qui se proclame politique, c'est d'arriver au pouvoir par les voies légitimes et parlementaires; quand on se met en dehors de ces conditions, on peut être de braves et loyaux gentilshommes, de fidèles serviteurs, mais on n'est plus opinion politique!

LA SOCIÉTÉ

A LA CHUTE DE LA RESTAURATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ

A LA CHUTE DE LA RESTAURATION.

Un fait remarquable s'est produit dans notre époque d'agitations et de tourmente. La révolution de juillet, qui a renversé gouvernement, dynastie, administration, s'est effacée de la société comme un événement qui l'aurait à peine effleurée. Tout est revenu se classer dans sa

situation habituelle : conditions, intérêts, opinions. Voilà une révolution qui ébranle tout, et cinq ans après cette commotion violente, il n'y en a plus trace. C'est que la société a été plus forte que l'esprit révolutionnaire; c'est que cet esprit n'était pas dans les intérêts et le pays. La France a été surprise, elle n'a pas été bouleversée. Les nations ont leur moment d'ivresse; alors elles brisent les trônes, les autels : mais bientôt la sagesse revient. Les vieux peuples ne réglaient pas leurs lois, leur avenir dans la joie bruyante du triomphe.

La Restauration fut un état social complet; elle prit le pays, en 1814, dans une situation déplorable, avec les gloires expirantes et les revers de l'Empire. L'ennemi couvrait nos provinces, les désolations de la guerre avaient semé partout la misère publique. Point de liberté, plus d'esprit public; la conscription sur toutes les classes; le commerce anéanti; une lueur de victoire, mais d'épouvantables malheurs : la réaction de toute l'Europe contre nous. Apparemment ce n'était pas Louis XVIII qui avait fait envahir le territoire à deux reprises différentes. A quoi tendaient tous les efforts du gouvernement ? à seconer une posi-

tion qu'il n'avait point faite, à poser partout des institutions libres, inconnues sous le despotisme de l'Empire, à maintenir la paix, à développer tous les germes de la prospérité publique. Le gouvernement commit des fautes; la vieillesse mal éclairée d'un prince, secondée d'une petite faction, prépara la ruine de la branche aînée. Je ne viens point faire son apologie; les regrets n'empêchent point la justice historique. L'antique race est tombée, mais pitié au moins pour ses malheurs : ne calomniez point les morts.

Je regrette donc que les hommes d'état que leur nom et leurs services rattachaient à la branche aînée, tout en nous ramenant forcément aux principes de la Restauration, parlent avec tant d'aigreur contre cette époque de quinze années qui jeta plus d'une prospérité sur la France; je regrette surtout qu'un esprit politique de la portée de M. de Broglie ne puisse jamais monter à la tribune sans laisser tomber quelques paroles de dédain sur une famille qui n'est connue de la sienne que par des bienfaits. Je conçois parfaitement les hommes de la révolution; ils ne comprennent pas ces quinze années : ils ont vécu dans un

monde à part, dans des coteries dominées par le dépit d'une obscurité importune ou par les souvenirs d'une fortune déchue; mais M. Guizot, M. de Broglie déclamer contre la Restauration ! c'est de l'injustice et du mauvais goût tout à la fois; c'est parler contre leurs œuvres. Car enfin, que faisons-nous aujourd'hui ? à quoi tendent tous les efforts des gens de bien, des opinions mêmes qui sont au gouvernement ? N'est-ce pas à marcher vers la restauration des idées ? Restauration ne signifie pas toujours le retour d'une dynastie, mais le rétablissement des principes d'ordre et de stabilité sur lesquels se fondent toutes sociétés. Les dynasties passent, l'ordre reste comme l'éternelle manifestation des principes imprimés par Dieu au front des sociétés humaines.

Je pense donc que, pour comprendre la situation actuelle, la tendance du gouvernement et des partis, il est bien essentiel de prendre sur le fait la société telle qu'elle existait au moment où la révolution de juillet éclata. Une révolution peut quelquefois remuer la surface d'un peuple sans en changer les élémens. Une dynastie succombe; mais le fond du pays demeure inébranlable. La victoire peut rester à

une opinion, et cependant les intérêts ne point changer : c'est la conquête passant sur une vieille société. Les Gaulois conservèrent longtemps leurs mœurs sous la double domination des Romains et des Barbares. On a beau dire, nous avons encore la société, les intérêts de la Restauration, et ceci expliquera plus facilement l'inévitable retour vers les idées et les hommes d'état de cette époque. Le gouvernement paisible, fort et rationnel serait-il à ce prix ?

Digitized by Google

Digitized by Google

LES PARTIS

SOUS LA RESTAURATION.

Les partis ne sont point la société; ils en sont pourtant la portion active et bouillonnante. Les gouvernemens refuseraient de voir la lumière s'ils n'admettaient pas comme un fait l'action puissante des partis sur les masses. Il y a sans doute dans tous les pays une majorité paisible et confiante qui se livre avec sécurité à l'exercice des arts, aux jouissances de la vie,

Digitized by Google

au développement de l'industrie; mais cette majorité se meut par l'impulsion des opinions ardentes. Il faut donc admettre ces opinions comme des élémens indispensables dans l'action des gouvernemens. Il est de l'essence des systèmes libres d'être exposés à l'influence des partis : tant pis pour eux quand ils ne les contiennent pas; c'est qu'ils cessent d'être forts. L'Empire les avait tous effacés; il n'y avait plus qu'une volonté sous un système militaire. La Restauration les fit renaître, parce qu'elle établit le gouvernement constitutionnel, et avec lui les discussions passionnées, les luttes électorales et la presse libre. Alors ils se nuancèrent sous mille formes. Quelques-uns furent francs; ils mirent même de la rudesse dans leurs opinions; quelques autres se déguisèrent; ils prirent des masques; car, c'est chose curieuse, il n'y a rien de plus hypocrite que les partis. On parle souvent de la mauvaise foi des gouvernemens; je voudrais savoir s'il est quelque chose qui se déguise plus habilement que les partis. Rarement ils disent ce qu'ils veulent : ils font une diplomatie bien autrement trompeuse que celle dont on accuse gratuitement les cabinets. Au milieu d'eux, quelques

jeunes hommes, francs d'esprit et de cœur, jettent leur tête en gage à l'échafaud; mais les chefs, les tacticiens, où sont-ils? Disent-ils ce qu'ils veulent et où ils vont? Aussi rien ne sera plus difficile que de définir parfaitement les partis sous la Restauration, et pourtant, comme je les retrouverai en juillet, je veux pénétrer, s'il est possible, leurs nuances diverses et leurs desseins secrets, leurs mœurs intimes.

§ Ier.

LES RÉPUBLICAINS.

A la fin de l'Empire il y avait des mécontentemens, quelques vieux débris du système républicain, quelques hommes de l'école de Ché-

nier, de Ginguené, de Daunou, qui adoraient secrètement de vieux symboles de république classique; mais les idées républicaines étaient mortes parmi les masses; l'esprit militaire de l'Empire les avait tuées. L'organisation impériale était faite en haine de la république; les mœurs, les manières, les lois, tout était en opposition avec les principes turbulens de la démocratie; la réaction avait commencé sous le consulat; on avait exploité l'anarchie de 93 contre les idées libérales : éducation, littérature, sciences, tout était dirigé dans une préoccupation d'aristocratie militaire. La conspiration Mallet signalait plutôt un mécontentement qu'une opinion; elle s'adressait à la lassitude plutôt qu'au dévouement des masses pour la liberté.

La Restauration de 1814 s'appuya sur la fraction libérale du sénat; mais les républicains y étaient déguisés en comtes, et les idées démocratiques passaient par la bouche de MM. Lanjuinais et Boissy-d'Anglas. La république avait là peu de partisans; on l'avait abdiquée comme une impossibilité. D'ailleurs une opinion a peu d'avenir quand elle repose sur de vieilles têtes comme l'abbé Grégoire;

et la jeune génération élevée au lycée ne comptait pas encore des Brutus.

Les Cent-Jours réveillèrent le jacobinisme ; Fouché, Carnot, pour contenir l'empereur, rappelèrent, dans les fédérés, l'ancienne puissance des faubourgs ; mais tout cela avait quelque chose de timide, qui tua la puissance de Napoléon sans imprimer au pays l'esprit républicain. La république était en dehors des habitudes ; cet amalgame de M. de Lafayette, de Quinette, de Fouché, dominant la crédulité de Carnot, tout ce jacobinisme en habit brodé favorisa l'invasion et perdit la cause de l'Empire. C'est pourquoi je considère les Cent-Jours comme le plus pitoyable épisode de notre histoire, comme un mélange burlesque du jacobinisme des rues sans l'énergie des Comités, et de l'aristocratie de l'Empire moins les victoires et la conquête.

L'école républicaine actuelle me paraît avoir trois origines : le mysticisme des écoles allemandes, l'action secrète du carbonarisme, et puis, dussent deux historiens aujourd'hui au pouvoir renier leurs livres comme une œuvre malheureuse et de circonstance, je crois que leurs histoires de la *Révolution française* ont

constitué en France le parti républicain qu'ils combattent si violemment aujourd'hui.

Ce fut en 1818 que cette première action de l'Allemagne se fit sentir en France; la pensée hardie de l'unité germanique retentit, et la jeunesse de nos colléges fraternisa avec cette génération ardente que Schiller avait tant favorisée de ses drames, et que les levées en masse de 1812 et de 1813 avaient organisée comme un gouvernement militaire. Ces enthousiastes et mélancoliques enfans qui composaient les landhwers de l'invasion avaient semé sur la France leurs idées de liberté en la traversant par la conquête; on rêvait le bonheur du monde, une sorte de propagande au profit du genre humain; ces doctrines trouvèrent de l'écho en France; elles jetèrent de jeunes ames dans la mystique exaltation dont étaient animées les écoles allemandes mêmes.

Je considère le carbonarisme comme l'organisation matérielle de ces idées exaltées, comme un moyen d'application des doctrines conçues, comme le lien intime pour mettre en action ce qu'on avait arrêté dans un échange de mutuelles confidences. L'Italie fournit ses mystères, ses pompes mélodramatiques dont on

accompagnait l'initiation. Il y avait là bien de l'ostentation sans doute; on s'y jetait en enfant comme on allait à un spectacle; tous ces sermens prêtés, toutes ces réunions nocturnes, ces mystères d'initiation, tout cela retrempait des ames exaltées, quand ce n'était pas une pure fantasmagorie. Puis on se croyait important une fois initié; on se drapait comme conspirateur. Quand il fallut éclater, tous ces jeunes hommes virent ce qu'étaient les chefs, pusillanimes, tremblans; l'échauffourée de Berton prouva que les populations n'étaient pas pour eux, que la société, calme et paisible, ne voulait plus de ces épreuves qui tourmentaient les générations. Je regrette bien vivement que la Restauration ait pris tout cela au sérieux, qu'elle ait dressé des échafauds là où il ne s'agissait, comme on le fit plus tard, que de distribuer quelques bonnes leçons à des écoliers.

Toutefois elle mit fin au républicanisme d'action; il n'était pas dangereux, puisqu'il était en dehors des esprits. Il n'y a de succès pour un parti qu'alors que les doctrines qui s'y rattachent trouvent de l'écho dans un pays. Il fallait justifier la révolution et la république

pour reconstituer la révolution et la république, et ce fut la tâche dont se chargea M. Thiers. Jusqu'alors il y avait eu haine profonde contre ces époques de troubles publics et de désolation nationale qui marquèrent les épreuves sanglantes de 93 et de 94 : nous étions habitués à voir sous l'aspect le plus hideux ces figures, souvent antiques, mais toujours cruelles du Comité de salut public et de la Convention ; il y avait même des préventions exagérées. Sous cette influence l'époque avait été défigurée. M. Thiers expliqua et justifia ces événemens ; négligeant les documens sérieux de la diplomatie, l'histoire secrète de l'administration intérieure, créant ainsi en homme d'esprit un drame qu'en homme d'affaires et d'expérience il a peut-être désavoué depuis, M. Thiers releva comme une époque régulière l'ère républicaine ; la nécessité, fatalité aveugle, fut posée comme une divinité inflexible sur le parvis de ce monument historique : on jeta à peine quelques fleurs sur les victimes, on para les bourreaux des couleurs de la victoire. La génération nouvelle s'abreuva de ces lectures. Comme il arrive toujours, elle exagéra les doctrines et les tableaux qu'elle avait sous les yeux.

Ce ne fut plus seulement une justification, mais une apothéose; on ne rêva plus une république paisible et d'avenir, mais on évoqua des vieilleries, des ombres et des tombeaux; on se dit moins novateurs que continuateurs de l'époque de 93. Il y eut donc un parti républicain; mais depuis la dissolution des sociétés secrètes en 1821, il était plus dans les idées que dans l'action, ce qui est plus dangereux. Ce parti se fondait dans toutes les oppositions; il ne conspirait plus, mais il s'infiltrait dans les institutions légales. Il parut en armes dans la victoire des rues; et c'est alors qu'il se mêla aux destinées de juillet. On s'est exagéré, je crois, la force du parti républicain en juillet; il était, à la surface, ardent et plein de courage, composé de toutes les exaltations qu'un système nouveau doit exciter, mais il lui manquait un peuple : la république dont il rêvait l'accomplissement n'était pas seulement une forme d'administration et de gouvernement substituée au principe monarchique; ce qu'il voulait, c'était une révolution sociale, un remaniement des fortunes, un changement de condition. Or, de telles idées rencontraient en opposition de trop puissans intérêts. Certes,

rien n'était plus simple que la théorie de M. de Lafayette : une république américaine et paisible; celle-là eût saisi de bons esprits; ce gouvernement à bon marché eût rencontré des hommes aventureux qui l'eussent préféré aux formes coûteuses de la monarchie s'il eût été possible à réaliser; mais quand, au lieu de ces utopies tranquilles, on vous présentait des idées de 93, quand les associations prenaient des noms fameux dans une époque fatale, comment tout cela pouvait-il trouver sympathie parmi les classes actives de la société?

Les républicains ne manquèrent point aux journées de courage et de dévouement; jeunes hommes pleins d'énergie, ils se battirent sur la place publique; là devait finir leur rôle. Ils pouvaient surprendre la société dans un mouvement; ils étaient incapables de la gouverner long-temps, parce que cette société n'était pas en eux, et que pour gouverner un pays il faut avant tout être sympathique avec lui. On a dit qu'en juillet la république était possible; je ne le pense pas : le pays aurait pu être un moment conquis par quelques sociétés secrètes, envahi par une troupe d'étudians et de chefs d'ateliers qui auraient dressé un mannequin

revêtu de la toge de président; tout cela aurait duré quelques jours; la vie sociale n'était pas dans une telle combinaison; le pays se serait réveillé. On ne fait point renaître une époque; chaque siècle a son caractère: il y a plus d'une ressemblance entre nos vieux émigrés et nos jeunes républicains. Quand les uns revinrent en 1814, ils voulurent rappeler l'ancien régime; quand les autres ont été un moment triomphans, ils ont voulu reconstituer le vieux régime de 93. Les peuples ne reculent pas. Comme je n'ai pas l'art de deviner l'avenir, je ne prétends pas savoir ce qu'il nous prépare; il peut sans doute arriver une situation neuve et inconnue; quant à notre passé historique, il ne reviendra plus; c'en est fait de l'époque de la terreur, comme des idées de l'émigration: tout doit désormais se transformer; tout doit devenir jeune pour gouverner long-temps.

§ II.

LE PARTI IMPÉRIAL.

Les débris de l'Empire furent de puissans obstacles aux développemens de la Restauration; ces débris étaient nombreux. Un système aussi vaste que celui de Napoléon ne croule pas sans couvrir le sol nouveau de grandes ruines; l'immense administration française s'étendait sur tous les départemens réunis; des milliers d'employés arrivaient sans ressources, et passaient d'une position brillante aux privations et à la misère. La Restauration ne pouvait conserver toute l'armée de l'Empire; plus de trente mille officiers restaient sans emplois; de braves soldats conservaient au fond de l'ame l'image de leur grand empereur. Il y

avait du prestige attaché à cette époque de conquête; le peuple s'en souvenait. Que de dépits ensuite dans de si brillantes positions tombées! Napoléon était reparu sur la scène; pourquoi ne reviendrait-il pas comme une fois déjà il s'était montré au 20 mars?

Telles furent les forces et les espérances du parti bonapartiste jusqu'à la mort de Napoléon, en 1821. La Restauration fut obligée de lutter corps à corps avec lui; plus d'une fois l'existence du trône fut menacée par des conspirations sourdes ou des mouvemens militaires. Après la fin de Napoléon, ce danger s'atténua considérablement. Une autre situation se développait; l'idée d'hérédité de famille dans la race impériale était moins populaire que l'image de l'empereur. La chambre des Cent-Jours avait un moment proclamé Napoléon II; quelques voix de fédérés s'étaient unies à la pensée des représentans, et c'est ce qu'on avait appelé l'expression du pays. A vrai dire, le parti impérial était mort avec son chef; pouvait-on encore songer au duc de Reichstad, alors prince autrichien, que la poésie pouvait bien nous reproduire mélancolique et mécontent, mais que la maison d'Autriche traitait

avec tout le respect dû à un prince de la grande race? C'était une illusion tant soit peu ridicule que de vouloir créer une dynastie impériale. Le culte de Napoléon s'expliquait par l'enthousiasme des grandes choses, mais le dévouement pour Joseph, pour Jérôme, pour ces royautés élevées par la baguette, et tombées avec non moins de rapidité, avait son côté puéril. Que dans de petits rapports domestiques, des familiers donnassent encore le titre de Majesté et d'Altesse impériale aux frères, aux sœurs de Napoléon, c'était un innocent plaisir qu'il fallait bien pardonner aux vanités de la disgrâce; mais rattacher un parti à toutes ces royautés éphémères, c'était vraiment une moquerie. Sous la Restauration il n'était pas question le moins du monde de la dynastie impériale. Il existait dans le peuple un souvenir d'enthousiasme pour Napoléon; on aimait son image, on eût peut-être salué son fils dans un moment de crise. Là s'arrêtait le culte; on ne comprenait plus ni Madame-mère, ni le roi Joseph, ni le roi Jérôme; on les laissait avec leur riche fortune et leur opulent débris aux États-Unis et dans l'Italie; cela était si vrai, que le parti impérialiste sentit le besoin

de se transformer sous des couleurs libérales. Depuis 1821 on ne l'aperçoit plus avec des traces distinctes; les hommes qui avaient servi avec le plus de dévouement, même les polices de l'Empire, devinrent tout à coup des indépendans. De là ce contraste que présentèrent certains caractères, des formes les plus brusques, les plus impératives, et des maximes les plus libérales; le général Thiars, fustigeant les cochers sur la place publique et défendant le bienfait de l'égalité à la tribune; le général Sébastiani, l'indolent aristocrate, le protecteur superbe, se faisant l'invincible champion du peuple et de la classe moyenne.

Toutefois ce n'est pas dire que l'esprit impérialiste fût éteint; la multitude avait toujours souvenir de l'empereur. Dans les barricades cette image s'offrit comme un glorieux étendard. Ceux qui conduisaient le peuple étaient de vieux officiers dont l'épée avait brillé à la grande époque; ce peuple comptait encore des fédérés, de braves soldats, si dévoués à la personne de l'empereur. Il est incontestable qu'alors des cris se firent entendre; les acclamations de *vive l'empereur!* furent nombreuses. C'était un souvenir d'opposition, un moyen

de personnifier la cause que l'on servait. On couronnait d'une aigle le drapeau tricolore; *vive Napoléon II!* n'était aussi que la répétition des acclamations de 1815. Mais tout cela composait-il un parti capable d'établir son gouvernement sur des bases durables et rassurantes pour la paix à l'intérieur et à l'extérieur? On ne pouvait couronner un mort, placer un sceptre aux mains d'une image; devait-on aller à Napoléon II? présenter requête à l'Autriche pour qu'elle nous donnât un souverain, pour qu'elle plaçât un de ses archiducs sur le trône de France. En 1815, les indépendans avaient appelé le prince d'Orange; en 1830, les impérialistes eussent sollicité le duc de Reichstadt : l'Autriche l'aurait-elle cédé? Je ne le pense pas, et l'on se faisait sur ce point les plus étranges illusions. Il fallait donc recourir aux autres membres de la dynastie impériale, solliciter Joseph, l'aîné de la race, pour qu'il daignât occuper le beau trône de France, reconstruire les jours de l'étiquette du palais, les Altesses Impériales, ce cortége que l'esprit parisien persifflait avec tant de bonheur! non, cela n'était pas possible. Dans les temps d'épreuves où l'on vivait, il fallait

quelque chose de neuf pour une position si neuve elle-même. Je l'ai déjà dit, rien de passé ne pouvait servir; peuple dévorant, nous avions tout usé; nous demandions d'autres émotions; ni la République ni l'Empire ne pouvaient plus se reproduire. Les temps de révolution ne sont pas l'ère de la vieillesse ou de la décrépitude, quand le sang d'un pays bouillonne, il lui faut de l'inconnu; il se précipite dans l'empyrisme plutôt que d'accepter un passé de repos, un calme qui va mal à son effervescence.

Ainsi je ne crois pas que la dynastie impériale fût possible en Juillet; elle n'eût pu alors que parodier l'Empire, et c'était encore une époque finie. Si elle l'eût prise au sérieux, l'Europe ne l'eût pas souffert. On eût vu les coalisations se reformer, la lice des batailles se rouvrir; nous aurions eu la copie des Cent-Jours, M. de Lafayette et Lucien, M. Laffite et Joseph, un parti démocratique en face de l'absolutisme militaire. Ce n'était pas la France.

§ III.

LE PARTI LIBÉRAL.

Ce parti, qui sous la Restauration prit le nom de libéral, n'avait aucune homogénéité. Sa dénomination en effet était vague; le libéralisme est un sentiment; il ne peut être la cohésion d'un parti. Ce fut une bannière où les opinions les plus nobles vinrent se ranger avec les passions les plus étroites; ce fut pour les uns un principe, pour les autres une hypocrisie. L'origine du parti libéral était bourbonnienne; c'étaient quelques débris de l'ancien parti constitutionnel des assemblées, quelques unes des victimes du 18 fructidor, des mécontens de l'Empire, tels que MM Lainé, Flaugergues et Raynouard; ils avaient présidé à la

charte de 1814; ils voulaient en suivre les développemens. A mesure que ce parti s'avançait et que la Restauration ne suivait pas les voies d'une large constitutionnalité, quelques uns des noms qui à l'origine avaient servi à la consolider, se jetèrent dans l'opposition. Elle fut alors calme et sage, cette opposition, et toutes les bouderies se rangèrent autour d'elle. Dans les premiers momens de la chute de l'Empire, les mécontens avaient essayé la conspiration, la révolte à main armée : ils échouèrent; et comme il arrive toujours après ces premiers momens d'effervescence, on se fit tacticien; de vieux républicains se posèrent monarchistes libéraux; des impérialistes se transformèrent également, et ce camp à nuances si diverses vécut de doctrines constitutionnelles, et se recruta successivement de toutes les inquiétudes publiques. Il n'eut d'exclusion pour personne, et c'est en cela qu'il fut habile. Quand un royaliste abandonnait son vieux drapeau, quand il venait jeter quelque encens aux divinités libérales, il était accueilli, fêté, admis. Lorsqu'un parti n'est pas dans le gouvernement, il peut et il doit recruter de gauche et de droite sans exception; car lorsqu'il

faut combattre, le but, c'est la victoire. Pourquoi s'inquiéter des antécédens? est-ce que le général s'enquiert du soldat, pourvu qu'il tire bien son coup de fusil? Aussi le parti libéral grandit-il démesurément depuis 1818 jusqu'au ministère de M. de Martignac, où il fit invasion dans le gouvernement même. Alors il n'y avait plus moyen de l'arrêter, car il s'infiltrait partout; il était dans les mœurs, dans les institutions; la puissance lui appartenait, parce qu'il était la majorité dans le pays.

Mais à cette époque, victorieux qu'il était, il subissait la condition de tous les partis triomphans, il se divisait : comme il était formé de convictions et d'intérêts divers, il ne pouvait retenir son homogénéité, il revenait aux passions de son origine. Il y eut des libéraux qui voulurent sincèrement le progrès; il y en eut d'autres antipathiques aux Bourbons, qui visèrent au renversement; quelque concession qu'on pût faire, ces derniers ne cessaient d'être mécontens, car ils voulaient un autre résultat que le paisible développement des libertés du pays. La faute du gouvernement d'alors fut de ne pas les séparer les uns des autres; il était si facile de détacher de la révolte les libéraux

sincères! Le ministère de M. de Polignac surtout vit partout de la conspiration : il y en avait sans doute; et cette organisation par comités, ce réseau électoral étendu sur la surface de la monarchie, tout cela se liait à des sociétés secrètes opposées au gouvernement; mais la masse du parti libéral avait accepté les Bourbons; une révolution lui faisait peur; la France avait encore toute présente la triste épreuve des Cent-Jours; elle voyait l'Europe en armes, ses opinions refoulées encore par la victoire. Les hommes paisibles ne veulent pas plus la guerre contre le gouvernement que contre les nations au dehors; la tranquillité publique est leur élément; ils y vivent. Il n'en était pas de même de la population turbulente et jeune du libéralisme; elle était factieuse d'opinion; elle rêvait encore les jours où elle éclata par le carbonarisme; elle conspirait, celle-là, sans hésitation et sans crainte; la mansuétude du gouvernement était extrême! Y avait-il quelque chose de plus doux, de plus modéré que l'administration de 1827 à 1830? Et d'ailleurs, si la conspiration s'était agitée trop bruyamment, le pays l'aurait désavouée; elle n'avait ni nation, ni opinion puissante pour elle. J'ai dit

qu'elle pouvait s'emparer du pays par un coup de main, mais que ce pays tôt ou tard lui échapperait, parce qu'il n'était pas à cette opinion.

Aussi, quand la folie du coup d'état de Juillet eut fait prendre les armes, toutes ces divisions se produisirent encore; le parti remuant et actif avait dirigé la victoire; le paisible libéralisme l'avait secondé; sans cela, ses efforts eussent été impuissans. Dès lors la lutte s'engagea vive et persévérante. On s'est demandé depuis comment le parti s'était morcelé? comment ces différentes fractions s'étaient déclaré une guerre aussi cruelle? C'est qu'il n'y avait rien d'homogène dans tous ces élémens disparates. Lorsqu'il a fallu fonder un gouvernement, établir une théorie rationnelle et applicable, il était impossible, sans semer le désordre, d'adopter toutes les utopies qui passaient par les têtes de ces jeunes hommes qui attaquaient la Restauration par les sociétés secrètes; il a fallu se trier, s'épurer, rejeter les mauvaises semences. Dès qu'on a dû toucher le positif des affaires, le parti libéral a comme hésité; immense opposition, il s'est mis en miettes une fois gouvernement; et à mesure

qu'il marchera davantage, il sera obligé d'apostasier ses doctrines et de mentir à ses antécédens. Doit-on lui en faire reproche? les armes d'attaque ne sont pas les mêmes que les armes défensives. Il faut en finir avec la déclamation, quand on est pouvoir politique et constitué. Il est triste sans doute pour la conscience humaine de voir des hommes désavouer leur vie; mais à qui faut-il se plaindre? aux partis eux-mêmes, qui, pour arriver à leurs fins, établissent les maximes les plus étranges, les principes les plus contradictoires; ils ne se corrigent jamais, et le peuple les accueille toujours avec les mêmes illusions!

Si dans ses doctrines de gouvernement le parti libéral se montra si peu applicable, il n'en fut pas de même dans ses théories générales de liberté constitutionnelle. Il faut être juste : depuis 1815 il habitua le peuple à l'étude du gouvernement représentatif; il rendit la société plus paisible, en rattachant tous les intérêts à une représentation rationnelle, en appelant des réformes légales. Son opposition ne fut pas toujours éclairée, il eut souvent même un peu de niaiserie dans sa polémique, mais il agit admirablement pour se rattacher

la classe moyenne; il domina l'intelligence du paysan, de cette bourgeoisie, jalouse des classes supérieures, inquiète du bas peuple. Tout cela produisit ses fruits après Juillet; le libéralisme rationnel a voulu arracher la victoire des mains de la portion active et armée de la révolution. Le gouvernement lui est resté; je dirai plus tard comment il pourra le défendre.

§ IV.

LE PARTI ROYALISTE.

La condition de tout pouvoir qui veut rester dans les voies de la modération et de la durée, c'est de lutter contre les exagérations de son principe. La Restauration fut aussi condamnée à cette œuvre laborieuse; de là vint le parti royaliste, c'est-à-dire l'organisation de

tous les intérêts, de tous les souvenirs, de toutes les passions nées avec et par la Restauration.

On s'explique difficilement que, sous un roi, il pût y avoir un parti royaliste en opposition avec son gouvernement. Cela s'était vu sous l'ancienne monarchie, à l'avènement surtout de Henri IV; il fallut l'exécution de Biron pour comprimer le mouvement des gentilshommes qui ne comprenaient pas que les ligueurs fussent souvent préférés aux compagnons d'Arques et d'Ivri.

Le parti royaliste était nombreux, puissant, il était organisé dans la société; il la prenait dans ses entrailles par la propriété, la religion, les habitudes locales et provinciales; il était la seule aristocratie debout après les grandes ruines de la révolution. Un gouvernement pouvait difficilement s'en passer.

Le parti royaliste avait échappé aux plus mauvais jours de la République; l'Empire l'avait appelé à lui, car selon la belle image de Napoléon, *le sol ne tremble pas*. Ses principes étaient en aide à tout pouvoir fort. Je ne pense pas qu'il y ait un gouvernement sous la forme monarchique, qui se sépare long-temps de la

portion raisonnable du parti royaliste. Parmi les royalistes sont les doctrines de conservation, la fortune, l'influence, la religion sans laquelle il n'y a pas de pouvoir.

Ce parti ne forma pas une unité constante, dans sa longue lutte contre la Restauration; à son triomphe, en 1815 et en 1821, il s'est morcelé, brisé en mille pièces, et ce n'est qu'à ces divisions qu'il doit sa ruine. Comme tout parti aristocratique, il avait ses jalousies, ses dépits, sa vanité surtout. Là sont les causes qui l'ont perdu.

En 1815, quand il fut maître de la Chambre des Députés, il y eut des royalistes qui ne voulurent point s'associer aux violences réactionnaires d'un parti victorieux : première cause de défection.

D'autres furent attirés vers le système de M. Decazes par des positions administratives ou politiques; successivement le parti royaliste fut jeté en dehors des affaires; il s'organisa partout comme opposition; ses doctrines furent consignées dans le beau livre de M. de Châteaubriand, *la Monarchie selon la Charte.*

Le ministère de M. Decazes, privé de l'appui

du parti royaliste, fut obligé de marcher de concessions en concessions; bientôt il demeura sans base. Les libéraux avaient leurs folles exigences; ils proclamaient des doctrines que depuis ils ont reniées; les royalistes avaient leur haine. Une telle lutte devait finir. Le deuxième ministère du duc de Richelieu ne fut qu'une noble transition pour arriver au triomphe complet du parti royaliste sous le ministère Villèle.

Ici commence l'administration ministérielle de ce parti; il envahit les positions politiques et administratives. Tout fut organisé dans le sens de ses idées avec une habileté peu commune par l'homme d'état le plus matériellement capable, par celui qui comprit le mieux les idées pratiques de l'administration publique.

Le ministère de M. de Villèle n'ayant pu satisfaire toutes les exigences des royalistes, quant aux idées et aux personnes, il se forma d'abord une contre-opposition,

Religieuse, aristocratique, sous MM. de Polignac et Mathieu de Montmorency;

Provinciale, réactionnaire et décentralisatrice, sous M. de La Bourdonnaye.

Puis vinrent les royalistes mécontens, ceux que les idées nouvelles avaient séduits, les amis personnels de M. de Châteaubriand. La fraction des gens d'affaires de M. de Villèle eut hâte de se débarrasser des gens d'esprit et à sentimens généreux; ce fut l'origine de l'opposition royaliste sous MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville, Bertin de Vaux et Agier.

Ces trois oppositions coalisées, plus encore que les libéraux, renversèrent l'administration royaliste de M. de Villèle; ils prêtèrent tout l'appui des grands colléges et leur immense influence dans les arrondissemens du Midi.

Sous le ministère loyal et faible de M. de Martignac, l'opinion La Bourdonnaye et Polignac, exclue des affaires, se rapprocha, dans une commune opposition, contre une administration sans appui; elle commit la faute de ne pas admettre la nuance des habiles de M. de Villèle; elle seule eût pu assurer une majorité. Le ministère Polignac, expression des deux opinions provinciale et religieuse, s'adjoignit la partie hardie et aventureuse du ministère de M. de Villèle. M. de Peyronnet eut le département de l'intérieur. Bientôt vinrent les coups d'état, et puis, la Révolution de Juillet.

Cette Révolution prit le parti royaliste morcelé après une de ces déplorables leçons que subissent de temps à autre les opinions aventureuses : il y eut étonnement et effroi. On fut loin de s'entendre; la foudre éclatant, avait laissé des marques indélébiles. Quelques uns des royalistes allèrent au pouvoir nouveau pour le servir; d'autres se tinrent dans une neutralité attentive, en face du dénoûment. La grande majorité eut peur et répugnance tout à la fois; une autre fraction enfin se déclara pour la réforme excentrique.

Cependant, ainsi frappé, le parti royaliste fut encore une force immense; son adhésion manque à l'ordre social et politique. Cela se conçoit. Tous les intérêts et les opinions qui ne sont pas le sol, se groupent capricieusement, prêtent la main au gouvernement, puis la retirent; la terre et la richesse sont inhérentes à l'ordre monarchique; quand elles ne sont pas avec lui, il est menacé. C'est ainsi que Napoléon avait compris son pouvoir, pourtant fondé sur l'éclat des victoires.

Le parti royaliste a pour lui la propriété foncière. On a beaucoup parlé du morcellement de la terre; c'est une de ces banalités qu'on

répète. Je voudrais qu'on fît aussi le relevé des agglomérations qui ont eu lieu depuis vingt ans. Autour des villes, il y a des morcellemens inouis ; mais le grand sol de la France est encore à l'ancienne aristocratie; elle campe là, maîtresse de la moitié des propriétés qui dépassent dix mille francs de revenus. Que le gouvernement de Juillet consulte ses préfets, les statistiques locales : dans quelles mains tombera l'influence dès qu'on secouera, en province, les idées révolutionnaires, dès qu'on voudra sortir absolument des comités d'avocats, des maires patriotes et des gardes nationales que la force des choses oblige à dissoudre?

Il faudra voir quelle a été la conduite, et quelles ont été les fautes du parti royaliste depuis la Révolution de Juillet; et, pour tout résumer, son immense erreur n'a-t-elle pas été de se confondre avec l'opposition des rues, et au lieu de se poser *conservateur*, de se jeter dans les doctrines de démocratie, si antipathiques à son existence?

§ V.

PARTI DES HOMMES POLITIQUES.

Je ne sais si je dois donner la qualification de parti à cette association d'hommes politiques qui, avec des nuances diverses, sont néanmoins appelés à l'administration des affaires, toutes les fois que triomphent des principes d'ordre, de modération et de gouvernement régulier. Tels sont, par exemple, MM. de Talleyrand, Pasquier, Molé.

Quand la société ou le pouvoir sont jetés dans des voies violentes, leur influence disparaît, ou si elle se montre lointaine, c'est pour ramener ce pouvoir et cette société aux principes de conservation et les réconcilier avec l'Europe.

C'est ainsi qu'en 1814, après l'invasion du territoire et l'occupation de Paris, M. de Talleyrand suit, avec une persévérance heureuse, la pensée de sauver la France par la Restauration des Bourbons, tandis que les fous de gloire l'auraient jouée sur un dé ; et en 1830, après que la Révolution de Juillet a rompu violemment tous les liens des vieux traités, c'est encore M. de Talleyrand qui se charge de la grande mission de réconcilier la Révolution avec l'Europe, et d'éviter les folies et les malheurs d'une guerre générale.

On a dit : Quels hommes que ceux-là qui appartiennent à tous les pouvoirs, à toutes les causes, et qui les trahissent toutes quand elles sont malheureuses!

Quand les causes se perdent, on les prévient d'abord; puis, si elles persistent dans leurs folies, on les délaisse pour songer à la France, et, si l'on veut, à soi-même. Est-il un plus bel éloge à faire de la capacité d'hommes politiques, que de voir toujours le pouvoir leur arriver, quelle que soit la couleur que prennent les événemens? Cette attraction de l'autorité vers un centre commun de capacités est

un hommage qui ne vient pas à tous : tant de gens ont pris le pouvoir et le perdent !

Cette école d'hommes d'état remonte à l'Empire ; ils lui ont emprunté l'unité d'action, de volonté, ce coup d'œil qui voit juste et haut une situation ; ils ont pris à la Restauration ce caractère modéré, ce sentiment d'une liberté sage et éclairée, qui empêche les écarts de l'autorité sans en arrêter l'action forte et légitime.

Ce sont des esprits pratiques dans les affaires ; ils ne se perdent point dans ces nuageuses théories du pouvoir ou de la liberté indéfinie ; quand une situation se présente, ils l'examinent d'abord, puis la jugent, la tournent ou la dominent successivement. Les déclamations les touchent peu ; ils vont aux faits, car les faits seuls comptent dans l'administration d'un pays.

Est-il rien, par exemple, au-dessus de la conduite politique et judiciaire de M. Pasquier dans le procès d'avril ? Je demande s'il était position plus difficile et plus habilement conduite à bonne fin : en d'autres mains la Cour des Pairs n'eût pas échappé au double écueil de la violence ou de la faiblesse.

Ces hommes politiques savent bien qu'ils n'appartiennent pas à tous les événemens et à toutes les époques, et que par conséquent, lorsqu'il s'agit d'une situation nouvelle, ils ont besoin de quelques hommes de la situation même pour leur servir de rempart et de passeport. Ainsi, à l'origine de la Restauration, ils employèrent M. de Juigné, M. de Vitrolles même; aujourd'hui ils se servent de M. Thiers. Celui-ci croit conduire les affaires; on lui laisse l'habit de ministre, le traitement; au fond, il n'est que l'homme de la Révolution qu'emploie le parti politique; car il faut toujours l'expression des circonstances aux affaires.

Si le gouvernement de Juillet tombait dans les fermentations politiques, dans les folies du programme de l'Hôtel-de-Ville, ces caractères politiques l'abandonneraient, et il n'y aurait pas là trahison : ce serait précaution et sagesse.

Toutes les fois que le gouvernement se jette aux mains des gens à passions et à partis, les hommes politiques se retirent; M. de Polignac et M. Laffite les trouvèrent également dans l'opposition. Ils étaient mal à l'aise dans cette atmosphère de principes violens et d'adminis-

tration désordonnée. Quand on les voit surgir puissans, c'est qu'il y a retour vers l'unité et la sagesse gouvernementale.

L'Europe le sait; le corps diplomatique ne voit qu'eux, ne consulte que leur vieille expérience; c'est pourquoi, quand ils arrivent au pouvoir, leur nom seul est une garantie de paix; il vaut un désarmement.

La Révolution de Juillet ne les surprit pas. Depuis long-temps ils prévoyaient l'orage; ils l'avaient prédit; leur conduite à la Chambre des Pairs avait été nette et décidée. Ils n'applaudirent point à la violence des rues, à ce gouvernement improvisé; mais quand ils virent un centre d'unité s'élever, un principe protecteur, ils accoururent le soutenir; M. de Talleyrand alla le représenter en face de l'Europe, M. Molé prit les affaires étrangères, M. Pasquier eut la présidence de la Chambre des Pairs : c'était une tâche difficile. Depuis 1814 on avait passé à travers plus d'une épreuve; on avait eu des conspirations, des émeutes, moins terribles peut-être, car les masses n'étaient pas émues par le triomphe de Juillet; mais enfin on savait qu'avec le temps,

le bon sens d'un pays, on empêche le désordre. Ils ne désespérèrent pas de la France.

§ VI.

LES DOCTRINAIRES.

On a souvent confondu les hommes politiques et d'action dont je viens de parler avec les doctrinaires; ils n'ont pourtant aucun rapport : quoi de commun, par exemple, entre MM. Molé et Guizot, Pasquier et Royer-Collard? caractères absolument antipathiques; les uns allant droit aux faits, les autres marchant aux idées, partant d'une société *à priori*, telle qu'ils l'ont conçue, tandis que les hommes politiques la prennent telle qu'elle est pour la conduire selon leurs desseins.

Ce n'est pas dire que les doctrinaires et l'école politique n'aient pas quelquefois marché

d'accord; souvent ils se sont unis dans un but commun, quoique agissant par des mobiles différens.

Le lien entre ces deux écoles a toujours été M. de Barante, caractère plus doux, plus conciliant que ses amis. La raideur de l'école doctrinaire ne se produit dans les relations intimes et de cabinet que comme un accident. M. Guizot, avec le sentiment d'une supériorité incontestable, n'a point haine des hommes politiques; il les appela plus d'une fois à son aide.

L'école doctrinaire est plus moderne que l'école pratique; elle ne remonte pas à l'Empire. Son origine est dans les institutions et l'esprit de la monarchie constitutionnelle: aussi ses études s'en ressentent.

Dans l'histoire, elle appartient tout à la fois à l'école rationnelle et mystique; elle coordonne les faits dans un ordre inflexible; elle les soumet à d'invariables règles, elle est en quelque sorte préventive. En philosophie, même travail; elle appartient plus à l'école écossaise qu'aux idées allemandes, aux froids examens qu'aux poétiques entraînemens du mysticisme. En politique, elle est partie

d'un certain ordre social, d'un certain classement de personnes et de choses, et, cette répartition une fois faite, elle marche vers le but qu'elle s'est proposé. Que lui importent les obstacles? elle les brise; les faits matériels? elle les méconnaît. Et pour parvenir à ce but, elle n'est ni paresseuse ni timide; elle ploie l'action gouvernementale à sa guise; elle ose beaucoup, elle ne s'arrête à aucun scrupule; quand elle se préoccupe de liberté, elle va jusqu'au bout; quand elle se préoccupe de pouvoir, elle le veut fort et absolu.

C'est cette école doctrinaire naissante que Napoléon ne pouvait supporter, et qu'il désignait sous l'expression vague d'*idéologie*. Comme elle était antipathique à l'organisation de l'Empire, et qu'elle n'était admise que dans les rangs secondaires de l'administration, elle faisait contre cet Empire une opposition secrète, se rapprochant de l'école de Mme de Staël. Il y avait bien de la similitude entre les idées de M. Maine de Biran, Camille Jordan, Royer-Collard, et celles de Benjamin Constant.

Cette école prend de la force à l'origine de la Restauration; elle avait gagné de la popularité par sa résistance dans le Corps Législatif

en 1813; elle s'était jetée entière dans le parti qui avait préparé la chute du pouvoir impérial. L'esprit du gouvernement royaliste en 1814 lui appartient un peu; les doctrinaires étaient alors dans l'enfance de leur pouvoir; on les voit incertains, tâtonnant entre la liberté et l'absolutisme, sous l'administration de l'abbé de Montesquiou. Ils veulent allier le pouvoir qu'ils aiment avec les idées de constitutionnalité qu'ils se sont faites, lesquelles ont préparé leur popularité sous l'Empire. De là ces interprétations timides de la Charte, leurs doubles principes sur la presse, sur les prérogatives des Chambres et de la Couronne; quand ils sont en dehors des affaires, ils ne voient que la liberté; quand ils les tiennent, ils s'occupent un peu plus du pouvoir.

Les Cent-Jours les débusquent encore; tous, sauf Benjamin Constant, restent fidèles à leurs convictions légitimistes de 1814; ils se placent en dehors de l'acte additionnel; tous royalistes, ils s'éparpillent dans les provinces ou vont à Gand, honorable fidélité, prévision juste qui leur fit entrevoir l'impossibilité de concilier jamais l'autorité de Napoléon avec celle de l'Europe armée et victorieuse.

Les voici en 1815. On les a accusés d'avoir servi les réactions de cette époque, et cela parce que M. Royer-Collard et M. Guizot tenaient au pouvoir. Il faut être juste. Il y a des esprits tout d'une pièce qui s'imaginent qu'on arrête le torrent réactionnaire en lui opposant une faible main : quand les opinions sont violemment jetées dans une direction, on ne peut les comprimer dans leurs excès qu'en leur donnant quelque issue. Les doctrinaires, alors unis à l'école politique, rendirent d'immenses services; ils empêchèrent quelques-unes des violences de la réaction. Pour cela il fallait des gages à l'impétuosité royaliste, qui emportait tout. C'eût été folie de s'imaginer jamais qu'on pût, la tête haute, arrêter la réaction de 1815. Il aurait fallu méconnaître la puissance des partis victorieux; quand ils grondent, on doit leur livrer quelque chose pour prendre de l'ascendant sur eux et les comprimer; car si vous voulez trop les heurter, ils vous balayent comme un obstacle importun.

La tâche des doctrinaires unis aux hommes politiques fut laborieuse et grande de 1815 à 1818; ils demeurèrent constamment unis dans

leur résistance opposée aux vives et pressantes attaques du parti royaliste, qui s'appuyait alors sur une large fraction du pays, la cour et l'esprit religieux.

En 1818, les doctrinaires, qui se croient assez forts pour marcher seuls, se séparent du parti politique, plus prudent. Les politiques ne veulent pas aller jusqu'aux dernières conséquences du libéralisme; ils sont effrayés de l'état de l'Europe, de l'effervescence des esprits, de la puissance révolutionnaire qui s'agite. Les doctrinaires, à leur tour, s'emparent complètement de M. Decazes. Sous la protection du ministre, ils pénètrent partout dans les affaires; les doctrinaires l'arrachent à ses habitudes et à ses intimités avec les hommes pratiques.

Les voilà donc seuls. Quand ils s'arrêtent, effrayés de l'élection de M. Grégoire, quand ils voient surtout que le roi et M. Decazes sont ébranlés, ils songent à opposer une digue au système électoral qui déborde. C'est alors que, sous la puissante parole de M. de Serres, ils rêvent leur grande Charte électorale et communale, leur complément de la Constitution de Louis XVIII, deux ou trois cents articles

qui auraient demandé une année de discussion sérieuse.

L'assassinat du duc de Berry les refoule encore dans l'opposition; ils sont jetés avec violence en dehors des affaires par le parti des hommes d'état, qui cherche a reconstituer le gouvernement compromis. Le duc de Richelieu et M. Pasquier, M. de Serres lui-même sont traités avec peu de ménagemens par les doctrinaires; M. Guizot publie des brochures, des écrits contre le mouvement politique, bientôt débordé par les royalistes.

M. de Villèle est maître du pouvoir; le parti des hommes d'état débusqué fait sa paix avec les doctrinaires; et ici commence une commune opposition, quoique dans un sens différent et par des principes opposés. MM. Molé, Talleyrand et Pasquier attaquent les mesures du ministère Villèle sous cet unique point de vue qu'elles ébranlent le principe du gouvernement, les règles habituelles de l'administration, qu'elles blessent l'ordre politique, en un mot, qu'elles préparent les révolutions.

C'est moins sous le point de vue gouvernemental que par rapport à la liberté, que les doctrinaires flétrissent les conceptions du pou-

voir royaliste; l'intelligence et la liberté sont les deux drapeaux à l'abri desquels s'avance la puissance de l'école doctrinaire. Les grands travaux historiques de M. Guizot se ressentent de cette double intention; ils n'appartiennent point à la pensée révolutionnaire de MM. Thiers et Tissot, mais ils s'y associent par le puritanisme des doctrines et le rationalisme génevois. Quelques uns des doctrinaires, si fidèles à Gand en 1815, s'unissent avec zèle au mouvement même qui doit renverser la Restauration légitime : les premiers ils jettent dans la société ce chiffre de 1688, qui devient l'évangile symbolique d'une nouvelle école. Un changement de dynastie n'est pas précisément dans leurs vœux, mais il est dans leur prévoyance, et ils l'adoptent comme un avenir.

Les doctrinaires en sont à ce point en 1827, que le ministère Martignac leur paraît une timide concession. Ils veulent plus que ce ministère; ils intriguent pour le renverser; ils sont à la Chambre, dans les journaux, avec une incessante activité, pour en finir avec une situation qui ne les appelle pas à son aide. Les doctrinaires ont un pied dans le mouvement révolutionnaire des comités électoraux,

un autre pied dans l'intrigue Sébastiani, qui vise à remplacer le ministère Martignac. Le *Globe* est leur organe, si aventureux, qu'il dépasse de beaucoup les expressions les plus extrêmes, même du *Courrier Français*. Le ministère Martignac, à son tour, a répugnance pour les doctrinaires, car il s'est livré aux hommes politiques, qui encore une fois brisent avec la doctrine devenue révolutionnaire.

Le ministère Polignac éclate comme un coup de foudre; il trouve l'école doctrinaire tout entière livrée à la révolution; le *Globe* diffère peu du *National*. La voilà donc, cette école, jetant dans la société les principes les plus désorganisateurs de toute administration publique :

1° Le refus d'impôt;

2° Le droit d'association électorale et politique contre l'autorité;

3° La souveraineté morale et intellectuelle du pays, expression vague et diaphane de la souveraineté populaire;

4° Le droit de résistance au pouvoir quand il n'agit pas dans certaines conditions indiquées; par suite, l'intelligence des baïonnettes;

5° Enfin le droit des Chambres de dominer

la prérogative royale et de réduire l'autorité à la simple faculté de constater le vœu du pays pour le choix des ministres.

Ces principes, ils en suivirent l'application avec une infatigable activité, dans la presse, dans les clubs, dans les Chambres par l'Adresse des 221. Aussi la Révolution de Juillet éclatant, les trouva-t-elle aux deux Chambres comme ses plus hardis partisans dans tous ses actes de résistance. Leur prévoyance légalisa tout ce que l'insurrection avait improvisé : M. Guizot voulut de sa main empreindre sur le front d'une vieille dynastie l'acte légal de sa proscription.

J'aurai bientôt à dire comment les doctrinaires, par leurs services, ont honorablement expié leurs erreurs à une époque brûlante : la société peut-elle oublier que c'est encore à leur union avec les hommes politiques qu'elle doit la paix et le repos dont elle jouit ? Dans leur longue vie parlementaire, les doctrinaires ont dû s'apercevoir que toutes les fois qu'ils s'étaient unis à l'école révolutionnaire ils avaient commis mille fautes, jeté la société dans le trouble, tandis que lorsqu'ils se rapprochent de l'école politique, ils sont appelés

à rendre d'éminens services au pays. C'est qu'ils sont des hommes trop supérieurs, trop distingués pour rester long-temps l'expression de la rue; l'ambition, le dépit peuvent les jeter là quelque moment; mais la populasserie ne convient ni à M. de Broglie ni à M. Guizot; esprits graves, ils appartiennent au Gouvernement. Ils doivent tôt ou tard rentrer dans cette école d'hommes d'état qui a ses représentans en Europe. Quand ils s'en séparent, ils ne sont plus rien que des instrumens de destruction aveugles et passionnés.

Ainsi, en résumant la situation des partis à la chute de la Restauration, on doit dire :

Que les républicains pouvaient surprendre la société par un coup de main; mais l'esprit de la république n'étant pas dans le pays, ce gouvernement éphémère se fût effacé devant les intérêts puissans et acquis.

Les impérialistes, les amis de la dynastie napoléonienne n'avaient ni échos ni sympathies; il en eût été de la famille de Joseph ou de Jérôme comme du blason féodal des races de l'Empire, si resplendissant d'antiquité au milieu de notre génération un peu moqueuse.

Le parti libéral était plutôt une opposition

qu'un gouvernement; admirable pour détruire, son œuvre la plus difficile eût été de reconstituer les formes de l'administration régulière; quand il l'a entrepris, il n'a pu produire qu'un mobile échafaudage, bouleversé chaque vingt-quatre heures.

Le parti royaliste cessait d'être gouvernement, mais il avait dans la propriété un élément d'ordre et de durée dont toute administration raisonnable ne pouvait se passer; sa faute a été de se jeter dans les passions populaires, qui ne sont pas les siennes.

Le parti politique, un moment effacé de la scène dans le bruyant éclat des révolutions, devait reprendre le pouvoir dès que les intérêts, les idées d'ordre reviendraient en former la base.

Enfin les doctrinaires, hésitant d'abord, dépassés par les commotions populaires, aux prises avec l'émeute et les conséquences exagérées de leur principe d'opposition pendant les trois dernières années de la Restauration, devaient se rapprocher de l'école gouvernementale; ils l'ont fait, et c'est ce qui a préservé le pays de nouvelles secousses.

Digitized by Google

LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ

A LA CHUTE DE LA RESTAURATION.

Il est au fond des sociétés une majorité paisible, tout entière rattachée aux principes d'ordre, dévouée à tout gouvernement qui donne des garanties de justice et de conservation. Cette majorité, dans les temps paisibles, est le plus fort appui de l'administration, l'espérance du pays; elle a horreur du trouble, comme l'habitant paisible des villes craint le

bruyant tapage de la jeunesse désordonnée.

Cependant cette majorité subit l'action des partis. Les classes s'émeuvent pour certaines impressions qu'elles éprouvent fortement; alors elles oublient tout, intérêts, services, avenir; elles se jettent tête baissée dans la périlleuse carrière des factions.

Ce que la révolution a légué à la France, c'est moins l'amour et la puissante intelligence de la liberté, qu'un sentiment d'égalité jalouse; or, cette jalousie des classes entre elles, les partis l'exploitèrent pour ruiner le gouvernement de la Restauration.

Les idées de l'école de 1789 avaient jeté une indicible confusion parmi la hiérarchie de la société; on s'était violemment passionné contre tout classement, même de la famille; les lois, les Codes, tout révélait cette pensée de la Constituante et de la Convention. La révolution savait bien ce qu'elle faisait. Pour organiser le désordre, il était indispensable de bouleverser les rangs. Le but fut atteint.

La première pensée de Napoléon, en saisissant le pouvoir, fut de constituer un gouvernement régulier, en le fondant sur la hiérarchie sociale. Dès le Consulat on le voit tout

occupé d'établir des corporations, de grouper les individus autour d'un centre commun; empereur, il jette les fondemens d'une grande féodalité par la création des fiefs civils et militaires, il reconstitue une noblesse; il attire à lui la vieille aristocratie; il établit enfin un état social régulier au milieu des débris que l'anarchie a faits.

Mais ce classement, trop brusquement improvisé, manquait par la base; la pensée militaire dominait trop. Qui ne se souvient de cet esprit soldatesque, de cette insolence de l'officier, de cette domination de brillans généraux, qui s'imposaient à toutes les autres classes de la société? La noblesse de l'Empire n'avait aucun des prestiges que donne l'antiquité de race et l'élégance des manières. Tout était compassé, étiqueté dans la société; on avait un formulaire pour les saluts, un code pour les révérences. On croyait faire ainsi de l'aristocratie, on ne produisait que du ridicule; la classe moyenne était à peine ménagée, la bourgeoisie dans un état de sujétion et d'infériorité; elle respirait, mais sous le sabre. Le bas peuple était ébloui par ces mille bulletins de victoire qui réjouissaient ses veilles; il jetait

ses fils aux armées dans l'espérance de ces fortunes merveilleuses, sorte d'épopée des premiers temps de la république.

Tout cela marchait par l'impulsion du génie, mais il n'y avait rien de régulier, rien de permanent dans un état social où le champ de bataille seul ouvrait les grandes carrières. C'est à la Restauration que l'on doit une meilleure répartition des états. Ce fut sous sa paisible loi que la classe bourgeoise et moyenne s'agrandit aussi puissamment; elle accrut son patrimoine; toutes les carrières lui furent amplement ouvertes dans l'administration, dans l'armée; le commerce augmenta ses ressources, la Charte lui assura la plus large participation dans les affaires du pays. Quand l'histoire vient, elle laisse un peu les déclamations de côté; une école vieillie a bien pu écrire que la Restauration avait été le gouvernement du privilége; c'est un non-sens, car, à vrai dire, c'est la Restauration qui a constitué la bourgeoisie, et a substitué ce pouvoir à celui de l'épée du soldat qui dominait l'Empire.

Plus tard, quand les partis s'emparèrent de la société, on excita les jalousies entre les classes; on persuada au peuple que le gouverne-

ment des Bourbons était celui du petit nombre contre tous, de la noblesse et du clergé contre la bourgeoisie. Le sentiment jaloux ne calcule pas; on se crut menacé de l'ancien régime, et certes rien n'était plus en dehors des pensées de la Restauration. On oublia les prospérités inouies dont elle avait été le mobile, les fortunes qu'elle avait créées; la classe moyenne heureuse se prit d'une belle passion contre la noblesse, le peuple contre le clergé. Il y eut des gens qui crurent de bonne foi que la société était menacée par les dîmes et les droits féodaux. Et quand une fois le désordre, la jalousie s'introduisirent dans les classes, rien ne fut plus facile que de révolutionner le pays, car dès qu'il n'y a plus de hiérarchie, il n'y a plus d'ordre, plus de gouvernement.

§ Ier.

LE CLERGE.

Je ne crois pas possible que l'école populaire de M. de Lamennais reste catholique dans toute

sa pureté; la destinée de l'Église, comme hiérarchie, est de soutenir les principes d'ordre, de se lier à tout ce qui est conservateur; faire de la révolution avec le catholicisme, opposer les masses aux gouvernemens, c'est envisager la mission du Christ comme le définissait Camille Desmoulins; révolution et catholicisme sont deux idées antipathiques!

Tout le dix-huitième siècle n'eut qu'une pensée, celle de bouleverser le christianisme en s'attaquant à l'autorité du clergé; la coterie encyclopédique n'eut que cette mission; elle s'en préoccupa. Le but fut atteint par la grande révolution de 1789; les idées philosophiques s'infiltrèrent dans les basses classes; toutes les orgies de la terreur furent la conséquence des prédications philosophiques du dix-huitième siècle. Cependant les idées religieuses n'étaient point éteintes, et plus les malheurs du pays, les infortunes de la famille étaient grands, plus il y avait retour vers la pensée religieuse, seul abri qui reste dans les violens orages et les désenchantemens de la vie. On a dit souvent que Napoléon aurait pu ne point restaurer le culte, en se faisant le continuateur de la pensée révolutionnaire: cela lui était impossible

dans la grande mission sociale qu'il s'était donnée. Puisqu'il voulait reconstruire, il fallait commencer par la base; il savait bien qu'il n'y avait pas de religion sans autels et sans clergé, et de société sans religion. Quand le sentiment religieux est partout, il faut bien que les chefs des états le reconnaissent et le proclament. Le Consulat fut une grande réprobation des mauvais principes, un châtiment imposé par l'ordre, à ces idées que la Constituante et la Législative avait éparpillées dans l'organisation sociale.

Toutefois, il faut le reconnaître, sous l'Empire le vieux levain de l'école philosophique du dix-huitième siècle restait encore. Les écrits de M. de Châteaubriand avaient profondément remué les entrailles de la portion honnête et paisible de la nation; mais la partie soldatesque, les beaux-esprits de l'Académie, la portion scientifique et matérielle de l'Institut, tout cela faisait par ton une opposition au christianisme, et jetait à pleines mains le sarcasme sur le clergé.

La Restauration rencontra cette école sceptique et moqueuse; elle commit à son tour de grandes fautes; elle parla beaucoup trop de

religion, sans au fond faire beaucoup pour elle, car elle ne put même pas parvenir à donner une dotation fixe au clergé. Toute l'influence que l'Église gagna sous la Restauration, fut de conquérir quelque crédit de places, mélange maladroit qui a manqué compromettre ses destinées. Toutefois je ne partage pas cette idée d'une école mixte, qui prétend que le clergé doit être entièrement séparé de l'ordre politique. Ainsi, par exemple, son exclusion de la Chambre des Pairs me paraît une des fautes commises par l'ordre actuel. Quand un corps, une force quelconque, exerce une certaine influence dans la société, il est urgent que cette influence trouve sa représentation dans les institutions du pays. La plus grande erreur d'un gouvernement, c'est de laisser en dehors des forces qui ne sont point représentées; qu'arrive-t-il alors en effet? c'est qu'elle deviennent hostiles, se séparent de la puissance publique, et se font ainsi des instrumens de désordre politique.

Le clergé exerce une grande puissance dans la société; d'abord par les formes catholiques, qui l'appellent dans tous les actes de la vie de famille, par son admirable organisation et sa

hiérarchie; ensuite, par ce retour de la société vers les idées religieuses, mouvement qui se prononce aujourd'hui avec quelque énergie. Le désenchantement et les douleurs de la vie nous poussent aux autels.

Tout est ruine autour de nous, et c'est un puissant spectacle que celui d'un gouvernement moral qu'aucune révolution n'a pu ébranler. L'agrégation politique est en poussière, l'anarchie des opinions est au comble; au milieu de tout cela, l'unité catholique apparaît majestueuse et forte partout, obéissant à une seule impulsion. La doctrine de l'examen tend à tout dissoudre; la foi et la croyance à tout conserver.

C'est l'absence de cette sublime abnégation de soi-même qui manque à notre ordre social; nous n'avons plus de foi en rien, ni dans le gouvernement, ni dans les pouvoirs, ni dans la loi, pas même dans la famille; comment dès lors une autorité serait-elle possible et légitimement reconnue?

On a séparé le clergé de la politique, et l'on a cru faire une grande conquête, comme si ce n'était pas se priver du plus puissant mobile de l'obéissance! Tout gouvernement qui n'a pour

lui que la crainte du châtiment est bien faible; il lui faut encore cette action morale et religieuse qui impose aux hommes l'obéissance envers le pouvoir comme un impérieux devoir de la conscience.

La faute de la Restauration ne fut pas d'avoir trop donné d'autorité au clergé, mais d'avoir cherché les conditions de cette autorité là où elle n'était pas, de faire des lois du quinzième siècle, tandis qu'il fallait marcher avec le dix-neuvième; elle dépopularisa le clergé sans le constituer une puissance dans l'état; elle joua à la petite chapelle, improvisa des lois de sacristie; elle ne comprit pas l'Église et sa vaste organisation; la Restauration la présenta comme une institution violente ou ridicule.

L'Église elle-même commit la faute de résumer sa grande existence en deux petites coteries : la congrégation et les jésuites, institutions faibles qui servirent d'épouvantail, de mot d'ordre aux partis, sans rendre plus forts les élémens du pouvoir catholique.

Les jésuites étaient vieillis; ils n'avaient plus rien de leur admirable institut; ils étaient encore là quelques hommes réunis; ils ne for-

maient plus un corps. La grande tempête du dix-huitième siècle les avait dispersés.

La congrégation, au milieu de croyances sincères, devint un lieu d'intrigue toute politique, une agrégation exclusive, égoïste souvent; et pourtant, par cela seul qu'elle était corps, elle conquit la force, le pouvoir pendant sept années; tant il est vrai que des hommes qui se tiennent bien arrivent toujours à leurs fins dans notre société morcelée!

On ne peut se dissimuler que le mouvement de Juillet fut aussi fortement dirigé contre le catholicisme que contre le principe monarchique : on renversa un trône, on pilla l'archevêché; l'émeute menaçait le Palais-Royal et dévastait Saint-Germain-l'Auxerrois, comme si la Providence avait voulu témoigner que toute idée de pouvoir se liait intimement à l'autorité morale et religieuse, sans qu'on pût jamais les séparer! Quand l'ordre arrive, la pensée première de tout gouvernement doit être de reconstruire la puissance morale, l'empire de la loi. On l'a vainement cherché en dehors de la religion catholique; vous avez eu le saint-simonisme, puis de ridicules tentatives de catholicisme formulé en dehors de la hié-

rarchie : qu'avez-vous produit ? Vous avez fait de l'Église comme l'abbé Châtel ; vos formules religieuses ressemblent à la puissante catholicité, comme les chants, les accompagnemens de guitare de l'Eglise française ressemblent au son de l'orgue, à ces hymnes qui remuent et froissent les entrailles ; et comme le bazar de l'Église catholique française se rapproche de Notre-Dame de Paris avec son symbolisme d'anges et de péchés capitaux groupés sous les vieilles ogives !

§ II.

L'ARISTOCRATIE.

Je ne sais quel sort est réservé à l'aristocratie en Europe ; une guerre violente, acharnée, lui est déclarée par cette turbulence sociale qu'on décore du nom d'esprit du siècle. De-

puis Richelieu, la guerre est à l'aristocratie; toutefois bien des royautés sont tombées; elle est encore debout, défendant pied à pied le terrain qu'on veut lui enlever. L'aristocratie est forte parce qu'elle se lie à la terre, parce qu'elle est pleine de courage, de dévouement, et que dans son cœur sont de grandes choses. On trouve les sentimens honnêtes, la probité tranquille dans la bourgeoisie; mais les héroïques destinées ne se rencontrent que dans deux classes de la société : l'aristocratie et le peuple pris dans son acception de multitude. Voyez le grand spectacle de la lutte entre la France et l'Angleterre pendant la révolution; l'une dirigée par les coups du peuple, l'autre par l'aristocratie. Il y a dans cette lutte du gigantesque, des efforts inouis, des sacrifices inimaginables; la classe bourgeoise ne l'eût point tentée.

L'aristocratie me paraît l'élément d'ordre et d'intelligence du pays; quand elle s'affaiblit, il n'y a plus d'énergie que dans le gouvernement populaire; et Dieu garde la société de ces temps d'énergie!

On a également beaucoup parlé des efforts que fit la Restauration pour constituer l'aristo-

cratie. La Restauration fit beaucoup pour la propriété, et peu pour les castes; les émigrés proprement dits, qu'on accusa tant de s'être jetés sur les places, d'avoir acquis leurs vieilles et grandes propriétés, ces émigrés, sauf quelques exceptions, restèrent presque tous pauvres et fidèles gentilshommes dans d'obscures positions que l'Empire leur avait données. La Restauration fut même ingrate envers de fidèles serviteurs; elle en vint à ce point d'amnistier les soldats et les officiers qui avaient quitté leurs régimens pour suivre la maison royale à Gand. Il y eut néanmoins quelques mesures favorables à l'aristocratie sous l'Empire et la Restauration.

Napoléon restitua une grande partie des biens, sauf les forêts, aux nobles qui avaient fait leur soumission. A mesure que l'Empire s'avançait vers une constitution plus robuste, ces dons devinrent plus fréquens. En 1813, plus de la moitié des anciennes propriétés confisquées étaient restituées aux familles. En 1814, la mesure est plus large encore; une loi solennellement discutée et votée leur rend les biens non vendus; de sorte que les voilà maîtres de tout ce qui n'a pas été vendu ou

distribué à titre onéreux. En 1825, vient la grande loi de l'indemnité qui jette à la propriété foncière près de sept cents millions sur lemilliard accordé par les pouvoirs de l'état. J'ignore s'il y eut jamais dans l'histoire une mesure plus hautement politique; elle affermit un tiers du sol qui tremblait; elle donna à toutes les terres une égale valeur; l'indemnité se répartit successivement en achats de grands domaines. Dans ces cinq années, les documens fournis par l'administration de l'enregistrement constatent qu'il y eut un tiers de plus de valeur et de mutations. On acheta et on agrandit le bien des ancêtres.

Quand on parle d'aristocratie, l'idée se porte naturellement sur la noblesse. En France cette noblesse déchue de ses titres n'en a pas moins une grande importance foncière. Un prestige s'attache encore à ses blasons, à sa vie paisible de manoirs; on déclame contre elle, et partout on veut l'imiter. On place des armoiries sur les portes toutes bourgeoises d'une maison de plaisance; on décore sa voiture d'un blason sans ancêtres; on a l'ambition des tourelles, la manie féodale jusque sur les cachets, où le lévrier se mêle à la merlette, pauvre oiseau de

la croisade, tout étonné de se trouver au scel d'un fils de fournisseur retiré. Le noble faucon tout éperonné aurait envie de déchirer de ses serres ce juif ou ce vilain qui veut s'élever jusques à la condition des gentilshommes.

L'Empire avait agrandi plus d'une fortune; la Restauration, qui eut la pensée de constituer une aristocratie, ne distinguait pas les origines; M. de Polignac lui-même, quelles que pussent être ses idées exclusives, entendait par aristocratie toute possession de la terre, sans distinction de titres. Qu'on cherche un acte du gouvernement de la Restauration qui sépare les classes de la propriété; le gouvernement appelait une force à son aide ou appui, à son principe. La Restauration se trompa dans les moyens comme elle l'avait fait quand il s'était agi du clergé. Les majorats, idée large et générale, appartenaient à l'Empire; la Restauration voulut y ajouter le droit d'aînesse, faculté absurde appliquée à la petite propriété, mais conservatrice quand elle s'élève jusqu'à la grande. M. de Peyronnet fut entraîné par l'égalité du cens électoral; le droit de primogéniture était monarchique tant qu'il s'appliquait à l'aristocratie et à la terre; il

était odieux et ridicule appliqué à la bourgeoisie et aux marchands de la rue Saint-Denis.

C'est une idée triviale, à force d'être vraie, qu'il n'y a pas de monarchie possible sans aristocratie; le principe de l'égalité est en opposition avec toute hiérarchie, toute obéissance, et la monarchie repose essentiellement sur cette double idée; agrandissez si vous voulez le cercle de votre noblesse, faites-y entrer avec précaution les supériorités intelligentes, l'activité riche et laborieuse du commerce, mais qu'il y en ait une au moins sur laquelle la royauté puisse appuyer sa couronne.

Je vais plus loin, il n'y a de liberté qu'à ce prix : l'aristocratie, parce qu'elle est corps et conservatrice, résiste seule fortement et énergiquement; elle est une opposition et un appui; elle est intéressée à la gloire du pays, au maintien de ses lois et de la Constitution. Le peuple ne sait pas ainsi résister; quand il s'ébranle, ce n'est pas de l'opposition, mais une révolution.

Dans la vie publique, comme dans la vie élégante, il n'y a pas de progrès sans aristocra-

tie; tout est pugilat, émeute, despotisme ou renversement; c'est l'alternative inévitable que l'histoire a développée dans plus d'une page sanglante.

On a dit que Napoléon respecta le principe de l'égalité; cela n'est pas, et l'on doit dire, de son administration surtout, qu'elle travailla autant qu'elle le put à faire renaître, constituer l'inégalité des conditions, la hiérarchie des rangs, violemment brisés par la révolution française. La Restauration fit plus pour l'égalité que n'avait fait l'Empire. Elle n'eut que quelques velléités passagères en faveur de la gentilhommerie. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les ordonnances qui constituaient la Chambre des Pairs, où tant d'illustrations bourgeoises et militaires trouvent leur place, même dans le moment de la réaction de 1815.

La Révolution de Juillet s'est faite au nom de l'égalité contre l'aristocratie, et voilà pourquoi la propriété a été immédiatement menacée. On était parvenu à monter la tête au peuple contre les nobles et les prêtres. Les partis savaient bien ce qu'ils faisaient; ils avaient la conviction que, par ce moyen, ils rendaient la monarchie impossible; de l'égalité des con-

ditions à l'égalité de partage des biens, il n'y a qu'un pas. Quand vous prêchez au peuple que chacun a des droits semblables, il se demande naturellement pourquoi chacun n'a pas également de propriétés semblables. A la chute de la Restauration, les doctrines en étaient là; les actes devaient s'ensuivre, car les faits sont l'exécution de la pensée. De là ce débordement de fausses idées sur la nécessité d'un remaniement social, ces écoles diverses qui cherchaient à bouleverser les fortunes et à les répartir également; de là ces luttes sanglantes de l'ouvrier et du maître, ces batailles de rues où l'on se disputait sur le prix des salaires. Tout ce désordre, qui l'a fait? le principe d'égalité dans les conditions humaines, la haine de l'aristocratie, la méfiance à l'égard de la propriété, *ce sol qui ne tremble pas!*

§ III.

LA BOURGEOISIE.

Depuis trois siècles la lutte s'est engagée

pour le triomphe de la classe moyenne ; elle a eu de grandes épreuves à subir ; elle est maintenant en pleine possession du pouvoir. La bourgeoisie s'est débarrassée de la toute-puissance féodale, de la royauté de race qui l'importunait, parce qu'elle était née au sein des gentilshommes. Une nouvelle crise commence pour elle, car les classes inférieures à leur tour lui disputent la domination de la société ; elle a vaincu l'aristocratie, résistera-t-elle longtemps au mouvement populaire? C'est ici une question grave, toute d'avenir.

La classe bourgeoise s'est considérablement accrue depuis quinze ans ; sa fortune s'étend aujourd'hui sur toute la surface du royaume; elle salua, en 1814, la Restauration avec enthousiasme. Les moyens factices de l'Empire avaient commandé le luxe et décrété la prospérité ; mais la richesse était mal répartie; Paris brillait de l'opulence de quelques grandes maisons, des fêtes de quelques riches fournisseurs, du faste des dignitaires, mais la classe bourgeoise et mitoyenne ne jouissait pas de ce bien-être général que le crédit public, le commerce, les transactions européennes ont depuis si prodigieusement favorisé. Dans les vastes négocia-

tions commerciales, les moyens factices s'usent et ne produisent qu'une prospérité momentanée; il n'y a de durable que ce qui est le résultat des besoins généraux et de l'aisance de la population.

C'est donc de 1814 qu'on peut faire partir la prospérité de la bourgeoise, qui se subdivise elle-même en plusieurs classes :

1° Les financiers;

2° Les propriétaires;

3° Les marchands;

4° Les avocats, gens d'affaires et d'intelligence.

C'est du vaste système anglais sur le crédit public, révélé seulement à la Restauration, que vient la puissance des banquiers en France; Napoléon ne connaissait pas encore toute la force que donne le crédit public; il le confondait avec l'agiotage et l'usure; il traitait les banquiers comme les fournisseurs, tous marchands d'argent, spéculant avec l'état et le dépouillant à qui mieux mieux. La plupart de ses actes se ressentent de cette opinion, de ce mépris pour les puissantes garanties du crédit national; aucun respect pour les banques, pour la dette publique; Napoléon avait des

idées étroites sur la nécessité d'avoir un trésor en argent au préjudice de la circulation. Voyez sa conduite à Hambourg ou à Milan, partout où sa domination s'étendait.

Ce ne fut donc qu'avec la Restauration et la paix que les principes du crédit public s'établirent; l'Angleterre était là avec ses prospérités inouies. Les contributions imposées par les alliés nécessitèrent des moyens extraordinaires; l'impôt ne pouvait satisfaire à tout; il fallait donc recourir à l'emprunt, et la nécessité de ces emprunts amena un respect plus profond pour toutes les conditions du crédit public, la création d'une caisse d'amortissement, le jeu de bourse même, qui est la condition et la vie de tout système de crédit.

Dans cette situation nouvelle, les banquiers conquirent une influence immense sur le gouvernement, une puissance d'action et d'argent qu'ils n'avaient jamais obtenue à aucune autre époque : demandez à M. Laffitte de quelle autorité il jouissait dans les premières années de la Restauration, alors qu'il était consulté par les ministres, placé à la tête de ces opérations qui élevaient sa fortune au niveau même du trésor public ? D'où vint donc l'hostilité de la

banque contre la Restauration? Qui porta M. Laffitte lui-même à conspirer contre ce fait immense qui avait semé tant de prospérités? Il faut bien le dire, l'orgueil, la rivalité de caste; la banque a des manières à elle, et qui lui sont propres; c'est un mélange d'ostentation prétentieuse, qui malheureusement prête un peu aux moqueries de la bonne compagnie; les coutumes de la Chaussée-d'Antin sont un type à part, et l'on chercherait vainement là cette simplicité de grandes maisons où brillent les ancêtres. Il y avait dans la banque jalousie de l'aristocratie nobiliaire du faubourg Saint-Germain; on s'enrichissait, mais on était mécontent; on faisait de bonnes opérations avec le trésor, et on faisait des déclamations contre la couronne. La banque voulait régner, et c'est pour cela qu'elle s'associa avec une confiance si vaniteuse à la Révolution de Juillet, qui ébranla si profondément son crédit. Que voulez-vous, telle est l'ame humaine, qu'elle sacrifie l'intérêt à la vanité; quand le cœur est blessé, on a beau vous jeter l'or à pleines mains, on le recueille, on en profite, mais on ne pardonne pas.

Un des grands bienfaits de la Restauration

fut aussi de doubler le prix de la propriété en France, et de créer une importance à la classe moyenne. Il y a sans doute une tendance naturelle d'augmentation dans le prix de toutes choses, et ce n'est pas de ce progrès dont je veux parler. Prenez à Paris les valeurs locatives aux époques les plus prospères de l'Empire, et comparez-les avec ces mêmes valeurs aux temps moyens de la Restauration (1811 à 1821); elles s'étaient exhaussées de plus de moitié. C'était là le mouvement imprimé à la France par l'ordre et la paix. Le sol de notre pays est merveilleux, sa langue est européenne, ses coutumes plaisent à tous les peuples qui l'avoisinent; depuis 1814, vingt mille familles anglaises opulentes traversaient annuellement son territoire, y devenaient propriétaires, occupaient ses magnifiques hôtels avec tout ce luxe, ce confortable de la vie anglaise; et là fut la cause de l'élévation du prix de toutes les valeurs.

Jamais prospérité plus grande que celle de Paris sous la Restauration; les rues se peuplaient de maisons somptueuses, de quartiers nouveaux bientôt envahis par une masse de population toujours croissante; la classe des propriétaires

se multipliait par une meilleure distribution de la fortune publique; la paix inspirait confiance, la dynastie sécurité. Qui donc fit naître les mécontentemens? les mêmes causes qui agirent sur la banque, la jalousie des castes les unes envers les autres, cette haine, cette méfiance qu'on parvint à semer contre l'aristocratie et les gens de cour. Le propriétaire bourgeois se croit naturellement appelé à une grande importance; parce qu'il a le gouvernement de sa maison et qu'il la régit bien, il s'imagine qu'il est apte à régler les destinées de l'état. La loi électorale le fit trop exclusivement entrer dans l'élection; il y vint avec ses impressions du quart d'heure, avec les inspirations du journal qu'il avait lu le matin. C'est un des caractères de la classe bourgeoise que de se laisser aller tout d'une pièce dans un sens ou dans un autre; quand elle est préoccupée d'une idée, elle lui sacrifie tout; persuadez à la bourgeoisie que le pouvoir est menacé, et que Paris doit redouter chaque vingt-quatre heures une émeute, elle sera prête à écraser tout ce qui compromet sa sécurité paisible; si elle se persuade au contraire que la liberté est en péril, que le gouvernement est partisan de Pitt et de

Cobourg, vous verrez cette même bourgeoisie agir dans un sens opposé sans en pénétrer la cause, sans en chercher le mobile. Elle est toujours mue par un honorable sentiment, et quand elle croit bien faire, il n'appartient à aucun esprit de lui prouver qu'elle fait le mal.

La classe marchande éprouva les mêmes bienfaits sous la Restauration. Son aisance, son honorable fortune, se rattachent à cette ère de paix et de repos : avec quel enthousiasme aussi la rue Saint-Denis ne salua-t-elle pas l'avénement des Bourbons? C'était en effet son gouvernement naturel, un système en rapport avec sa paisible existence. Cette classe n'avait rien de belliqueux ; ses commis pouvaient bien fredonner quelques chansons de gloire, se poser avec leurs longs éperons comme les jeunes représentans des débris de nos armées ; tous ces enfantillages justement ridiculisés par la chanson et le vaudeville, ne détachaient pas la rue Saint-Denis de ses affections royalistes. Ce ne fut qu'en 1818, sous la double action de la presse et des fautes du gouvernement, que la classe marchande se sépara de la Restauration. La presse réveilla encore le vain

fantôme de la noblesse, des dîmes, des droits féodaux; la religion reprenait-elle quelque éclat dans ses pompes et ses cérémonies, on faisait croire aux bons marchands, à ces excellentes mères de famille qu'on allait prendre les filles de leurs affections pour les jeter dans les couvens. Puis vinrent les droits d'aînesse, le sacrilége, toutes ces lois mal conçues, mal inspirées, qui jetèrent le trouble dans la famille; enfin la dissolution de la garde nationale compléta la désaffection. C'était ici un affront fait à la face de la bonne bourgeoisie de Paris, qui aimait tant à jouer au soldat; on lui arracha ses grades, ses épaulettes; elle n'avait plus ses colonels, ses généraux bourgeois. C'était blesser droit son orgueil; elle ne pardonna point cet outrage; et lorsqu'aux journées de Juillet elle parut encore sur la place publique, elle oublia complètement cette race si protectrice de sa fortune et de l'ordre public. La classe bourgeoise devenait ainsi maîtresse du pouvoir; elle en prenait la responsabilité contre les agitations des rues et contre cette brûlante secousse qui avait remué les pavés sous les pas de la multitude violemment armée.

Il est surtout une classe d'hommes qui exerce sur la bourgeoisie une immense influence, parce qu'elle sort de son sein, et qu'elle a de plus qu'elle l'intelligence prompte, la parole facile ; j'entends parler des avocats et de tous ces esprits de barreau qui agirent hostilement contre la Restauration, surtout pendant les dernières années de son existence.

La classe des légistes, comme la bourgeoisie devait son émancipation à l'ordre établi en France par les Bourbons : général, consul, empereur, Napoléon avait toujours eu le plus profond dédain pour les avocats ; c'était dans sa bouche une épithète injurieuse ; c'était comme l'expression de l'incapacité, de ce bavardage vide qui n'entend rien à l'action gouvernementale. Un gouvernement d'avocats lui paraissait le fléau le plus déplorable que Dieu pût infliger à un peuple. Cela se conçoit : Napoléon faisait reposer toute action administrative sur une volonté forte et peu raisonneuse. Quand il concevait une pensée, il voulait qu'elle s'exécutât partout avec obéissance ; il avait souvenir de la Constituante, mépris pour le Directoire, où les avocats dominaient aussi, comme s'il n'était pas naturel que ce qui n'a de puissance

que par la parole, cherchât à créer la plus grande autorité possible à la parole!

La Restauration vit sous un autre point de vue la question gouvernementale : comme elle était née de la paix, d'un principe d'ordre et rationnel, comme elle instituait un gouvernement de délibérations et de tribune, elle opposa la puissance de la discussion à l'épée; le corps législatif muet se transforma en une Chambre de Députés parleuse et délibérante. A son origine, à quels hommes la Restauration tendit-elle la main? A MM. Dambray, Lainé, Raynouard, Flaugergues, à tous ces avocats qui avaient jeté quelque éclat dans le Corps Législatif et au barreau par la résistance de la parole. Quand l'art oratoire devint une des conditions du gouvernement, les avocats durent être appelés à y prendre part.

Furent-ils au moins reconnaissans? Quelques-uns d'entre eux se rattachèrent à la Restauration : le plus grand nombre se plaça en dehors d'elle et contre elle; groupés en petits comités de province, ils agirent sur les élections, jetèrent des embarras de légistes dans la marche du gouvernement, empêchèrent

autant que possible l'action administrative. Que voulaient-ils ? la direction de la société, en se substituant au parti des hommes d'état qui dirigeaient les affaires. Mais qu'étaient ces avocats, à les examiner un peu de près? avaient-ils quelque capacité politique ? La gestion des affaires publiques diffère essentiellement de celle des affaires privées; l'habitude de discuter de petits intérêts empreint l'esprit du jurisconsulte de je ne sais quels préjugés étroits qui empêchent les larges vues de l'homme d'état; il y apporte les passions de la plaidoirie, la préoccupation des intérêts particuliers. L'action des comités d'avocats fut, en province, pointilleuse et tracassière, chose peu redoutable pour un gouvernement habitué à briser tous les obstacles, comme celui de Napoléon, mais qui devient une oppositien mortelle pour toute administration qui respecte le droit.

Les avocats firent, sous ce point de vue, beaucoup de mal à la Restauration; ils ameutèrent contre elle tous les cliens de villages, toute la bazoche des villes; leurs comités enlacèrent les élections, dominèrent les votes, et les avocats devinrent ensuite dans la Chambre des Députés les organes de cette opposition ac-

tive qui disputait et dispute encore le pouvoir aux hommes de pensée et d'action.

En Juillet, qui dirige les mouvemens du peuple, qui légalise tous ces actes d'insurrection nés sur la place publique? les avocats. Mais à peine touchent-ils le pouvoir, qu'ils se sentent défaillir; ils le cèdent bientôt aux hommes de doctrines, à ceux qui savent que les empires se perdent sous ce fracas de paroles.

Ainsi, chose fatale, la Restauration avait reconstitué toutes les classes qui composent la bourgeoisie; elle avait placé la banque presque comme une institution sacrée; le crédit public s'était consolidé comme la Charte; la propriété avait doublé de valeur; la classe marchande avait marché dans des voies de prospérité inouie; la Charte avait redonné la vie à la parole puissante, à l'indépendance de l'avocat; et voilà pourtant toutes ces classes qui se sont liguées contre elle, et l'ont renversée avec une satisfaction qu'elles déguisent à peine encore. Et tout cela, je l'ai dit, par un sentiment de jalousie, parce que le bien-être laisse le loisir de songer aux choses de vanité. Sous l'Empire, pressées, fatiguées de contributions, elles n'avaient pas le temps de se fâcher contre les

comtes et les barons improvisés. Sous la Restauration, tous se prirent de mauvaise humeur contre les gentilshommes.

Classe paisible et honnête, pleine de vertus domestiques, la bourgeoisie sera-t-elle également apte à gouverner? L'expérience le montrera. En face du peuple, qui, à son tour, est jaloux d'elle, la classe bourgeoise doit chercher des motifs de sécurité dans une alliance avec la grande propriété : plus elle s'isolera, plus elle sera menacée. Je ne la crois pas assez forte pour rester seule en butte à tous ces coups de la classe populaire; elle est bien nombreuse, sans doute, mais il lui manque le sol pour s'appuyer; ce sol ne manquerait plus à la bourgeoisie, si, oubliant sa victoire, elle s'unissait franchement à la grande propriété dans une résistance commune aux doctrines subversives qui envahissent l'ordre social!

§ IV.

LE PEUPLE.

Deux écoles se divisent encore sur le sys-

tème d'administration sociale; l'une appelle le gouvernement *par* le peuple, l'autre le gouvernement *pour* le peuple; je crois la dernière école seule rationnelle, seule réalisable.

Montesquieu a dit que le peuple avait un admirable instinct pour le choix de ses magistrats; ceci était vrai dans un temps de vertus antiques, quand au *Forum* la multitude émue désignait un tribun; mais dans un temps d'administration compliquée et de civilisation molle et positive, un gouvernement populaire, s'appuyant sur la multitude, serait le désordre organisé.

Ce n'est pas que le peuple soit dénué de mâles vertus et de nobles émotions; tout au contraire, il est impressionnable au dernier point pour les grandes choses; il se laisse aller aux héroïques idées, aux généreuses intentions; quand on le flatte, on le conduit, et quand on le conduit, on peut l'entraîner aux excès du bien comme aux excès du mal.

Mais ceci n'est pas la condition d'un gouvernement régulier; c'est un triste état pour une société quand elle est obligée de faire de l'héroïsme; l'héroïsme suppose un temps de crise : ce qu'il faut à une administration ordi-

naire, ce sont les conditions d'ordre, de stabilité; au-delà il n'est rien. Les tristes exceptions où le dévouement d'un peuple est appelé ne peuvent être la vie habituelle d'un gouvernement.

La conséquence de cet axiome est donc que tout gouvernement populaire est une crise, que tout programme populaire est un danger, que toute forme populaire est incompatible avec l'organisation d'un pouvoir durable qui protége les droits et les intérêts.

Je ne compte pas dans l'histoire les courtes émotions de la multitude qui placèrent le pouvoir en ses mains sous le roi Jean, sous Charles VI, durant la Ligue et la Fronde; dans toutes ces circonstances la bourgeoisie prit bientôt la haute direction du bas peuple; la puissance de la multitude passa comme une fougue brûlante; elle ne fonda aucun principe, aucune forme de gouvernement; à moins qu'on ne cherche dans l'ordonnance *cabochienne* la charte populaire de cette époque.

Le pouvoir n'est réellement arrivé à la place publique que par la Constitution de 1791 et plus encore par celle de 1793, démocratie violente dont tout le monde a souvenir. Par-

tout était le peuple, en tête des actes du pouvoir comme dans la réalité de la vie sociale, et ce peuple alors alla aussi rapidement vers l'anarchie qu'il marcha glorieusement à la victoire sous l'Empire.

Napoléon exerça un prestige inoui sur la multitude, et pourquoi? parce qu'elle aime le merveilleux, le grandiose lui plaît. L'image de cet empereur, qui enjambait toutes les capitales de l'Europe, était en rapport avec ses gigantesques pensées. Que lui importait le sang répandu, lorsque des milliers de bulletins venaient chatouiller l'orgueil des faubourgs, et caresser cette fierté nationale si profonde au cœur de l'ouvrier?

Le peuple n'est quelque chose que lorsqu'il est réuni en grandes masses; et c'est ce qui donne à Paris cette immense influence sur tous les événemens politiques. Le paysan vendéen est peuple; la multitude si royaliste de Marseille, Toulouse, est peuple aussi; mais jamais ces populations n'ont exercé la moindre action sur la société; car que sont-elles en face de ces trois cent mille prolétaires à trois ou quatre francs par jour, qui pèsent sur la capitale de tout le poids de leurs bras nerveux ?

Le peuple de Paris était resté bonapartiste sous la Restauration; quelques vieux fermens de jacobinisme s'étaient introduits dans les fédérés, mais au fond du cœur était l'image de Napoléon. C'était elle qu'on saluait dans les revues; c'était elle qu'on voyait partout avec son auréole de gloire. Et d'ailleurs, la Restauration avait contre elle deux causes de défaveur : la première, c'était son esprit religieux, son caractère moral, sa bonne et tranquille gestion; la seconde, c'était l'hostilité de la presse populaire, l'action immense de cette presse sur les masses.

Les idées de la philosophie du dix-huitième siècle ont cessé de dominer la génération éclairée, les hautes classes et peut-être un peu la bourgeoisie; mais les ouvriers, la multitude étaient et sont encore sous le souvenir de ces prédications révolutionnaires. On faisait de la philosophie dans les faubourgs; mille petits écrits étaient répandus pour corrompre à sa source l'éducation religieuse; Voltaire pénétrait dans l'atelier; on en fit même une édition pour les chaumières; combien dès lors n'était-il pas facile de ridiculiser la Restauration, en en faisant le symbole de l'esprit-prêtre? Ainsi

on dépopularisa tous les actes du gouvernement régulier. D'ailleurs ce passage brusque des formes glorieuses et bruyantes de l'Empire aux douces et paisibles habitudes du gouvernement restauré, contribuait à tourner en ridicule cette dynastie qui vivait de l'ordre et de la paix. Le peuple de Paris est moqueur; il préfère un pouvoir fort et oppressif à une royauté bonne et facile; il l'aimait mieux à cheval qu'en jupons, comme on le disait alors; et les caricatures venaient favoriser ces idées si déplorablement exploitées par la presse.

L'ouvrier n'avait pas crainte de la Restauration, et ceci encouragea l'émeute. Pourtant l'abondance du travail, de larges distributions de secours, maintenaient les faubourgs paisibles. Il y avait eu accroissement de bien-être dans toutes les classes de prolétaires; le travailleur est naturellement paisible; il a de la raison, et l'établissement des caisses d'épargne, une des belles créations de l'école moderne, associait l'ouvrier à ce besoin de paix publique et d'ordre qui fait la prospérité de l'état comme celle des particuliers.

Il fallut toute l'émotion de Juillet pour mettre le peuple en mouvement; il s'y jeta avec

une ardeur indicible; il y avait là des vétérans de l'Empire, vieux soldats ulcéres; ils conduisirent les plus jeunes sous le drapeau tricolore; la victoire vint à eux.

Voilà donc ce peuple maître du gouvernement; il en usa avec modération et probité. Cette situation eût-elle duré? L'action de la presse et d'hommes honorables put bien comprimer pendant quelques jours la force populaire qui débordait; mais je demande si ce peuple armé avait eu le temps de se reconnaître, si la classe bourgeoise ne s'était pas organisée en myriades de gardes nationaux, le gouvernement populaire aurait-il conservé ce caractère d'ordre, et les excès des multitudes ne se fussent-ils pas reproduits encore une fois sur la place publique par le pillage?

La classe bourgeoise vint donc profiter de la victoire; elle s'empara des positions et des forces de la société. Le bas peuple en a gardé souvenir, et il faut bien le répéter, le danger de la lutte est en ce moment entre la classe moyenne et le prolétaire qu'on n'émeut pas impunément. Voyez toutes ces questions de salaires, tous ces sanglans débats qui s'agitent, ne sont-ils pas l'expression, la transfiguration

en quelque sorte des intérêts de la bourgeoisie et du peuple? A tout prendre, mieux vaut encore un gouvernement bourgeois; la France ne fera pas d'héroïques choses, mais nous marcherons vers l'ordre, vers la paisible jouissance de la famille et de la société. Il y aura de la jalousie, de la vanité peut-être, mais la France ne sera plus tourmentée par ce désordre moral qui fatigue le présent et inquiète l'avenir; et c'est quelque chose. La bourgeoisie a rendu tant de services à l'ordre, elle maintint avec un si admirable dévouement la paix des cités, qu'il faut bien lui passer quelques uns des défauts inhérens au gouvernement de la classe moyenne; grâces lui soit rendues, car elle nous a délivrés de l'émeute, la plus hideuse des formes révolutionnaires.

LES DOCTRINES

ANTI-GOUVERNEMENTALES.

Un des plus grands embarras des hommes d'état aujourd'hui aux affaires, ce sont les doctrines qu'ils ont défendues comme opposition pendant quinze ans, et ceci non seulement en ce qui touche les théories d'administration générale, mais encore les idées d'économie politique, les finances, le budget, la gestion départementale, la diplomatie, le

commerce et l'industrie même. Nous sommes encore sous le poids des impressions produites par ces mauvaises doctrines; c'est le plus triste embarras du gouvernement. Le bon esprit de quelques hommes secoue successivement ces précédens déplorables, peu à peu les pouvoirs politiques reviennent aux véritables principes de gestion régulière; mais la pente du mal est rapide, on ne remonte au bien qu'avec effort. Avec le temps tout se classera; l'administration de l'Empire, si admirable d'unité; les principes de la Restauration, si puissans d'ordre et de morale, prévaudront sur les folies désorganisatrices de la faction de quinze ans. Toutes les économies sociales du *Globe*, toutes ces théories de l'impôt, toutes ces fatales discussions sur le travail qui dominaient les écoles réformatrices, seront heureusement rejetées dans les utopies de l'abbé de Saint-Pierre. La vie sociale est toute positive; la perfectibilité des écoles n'est pas possible; elle fait passer les gouvernemens dans des crises qu'ils ne sont point toujours assez forts pour surmonter. En 1829, l'éducation politique était bouleversée; l'opposition avait remué une à une toutes les pièces de l'édifice; supposez que

ces théories eussent triomphé, le lendemain tout tombait dans le chaos ; plus d'ordre, plus de finances, plus d'organisation possible. Pour s'en convaincre, prenons séparément chaque théorie de l'école libérale, et jugeons quelles devaient en être les tristes conséquences.

§ Ier.

ÉCOLE FINANCIÈRE DU LIBÉRALISME.

Pendant quinze ans l'école libérale a été appelée à discuter les budgets ; pendant quinze ans elle a dû naturellement exposer ses doctrines d'économie publique sur l'impôt, les douanes, les boissons, la contribution foncière, le système prohibitif, les rapports de l'état avec le contribuable, les économies dans le traitement. Je répète que si toutes ses idées eussent triomphé; nous n'aurions plus aujour-

d'hui ni impôts, ni industries, ni richesses commerciales, ni administration publique.

S'il est un beau titre de Napoléon aux yeux de la postérité, c'est surtout cette puissance d'administration, qui, prenant tout le désordre du Directoire, tira de ce chaos un système d'impôt, une administration unique, toutes les ressources enfin qui constituent la force d'un état.

La Restauration y ajouta le crédit public comme complément de toutes les puissances dont un état peut disposer.

En face de ce grand édifice, que fit l'école libérale? Chaque année quarante discours vinrent saper les bases de l'impôt; abandonnant les droits de la propriété foncière, qui pourtant constituaient l'élection, l'école libérale attaqua l'impôt sur les boissons, le système des douanes, comme incompatibles avec les droits populaires; puis, prenant le budget pièce à pièce, elle refusa le juste salaire des fonctionnaires publics; chaque année elle votait contre le budget; elle laissait croire dans ses violentes déclamations qu'on pouvait supprimer quelques centaines de millions sans déranger l'action du gouvernement. On semait

parmi le peuple l'idée que les ministres s'abreuvaient de ses sueurs, et répartissaient entre leurs favoris le milliard de l'impôt.

Combien de doléances sur ce fameux milliard! comme si la dette publique, les services réguliers n'absorbaient pas toute la portion active du budget! On se faisait ainsi populaire; on laissait croire au gaspillage de la Restauration, pourtant si rigide dans la gestion des affaires publiques! le peuple s'habituait à voir dans les fonctionnaires des ennemis, dans l'impôt une oppression.

A la fin cette opposition a porté son fruit. Tout gouvernement doit subir une certaine portion d'impopularité; mais lorsque, quinze ans de suite, des déclamations viennent frapper la tribune contre la gestion de la fortune publique, est-il étonnant que cette gestion soit devenue si difficile?

J'ai relu plus de deux cents discours contre le budget; j'ai trouvé des choses si étranges, que je prie ceux de MM. les députés qui sont aujourd'hui arrivés au pouvoir, de les parcourir avec quelque attention. Les uns demandent que les traitemens administratifs soient réduits de moitié, les autres appellent la sup-

pression absolue d'un bon tiers de l'impôt; quelques uns enfin un gouvernement gratuit et des ministres qui ne reçoivent d'autre traitement que l'honneur de servir le pays.

C'est bien autre chose quand ils touchent à l'économie politique. Lisez le *Globe* et les articles de M. Duchâtel; ici, tout est encore bouleversé. Quelques industries naissantes ont besoin d'une protection spéciale : tels sont les fers, les bestiaux; le *Globe* attaque ces protections comme des priviléges odieux. La propriété foncière, qui occupe tant de bras, sollicite l'établissement de certains tarifs pour l'importation et l'exportation des céréales et des laines; on a traité cette sauve-garde de la terre comme une espèce de féodalité et de glèbe qui pèse sur le peuple.

Les bois, la grande culture des terres, ont besoin d'immenses moyens pour agir dans leur industrie territoriale; l'école libérale leur opposa la division à l'infini des terres, le morcellement du sol. Toute grande terre est comme un mal social que l'on dénonce; la bande noire passe sur ces vieux châteaux, que l'art au moins aurait dû respecter.

L'état impose certains monopoles d'une

exploitation facile, tels que le sel et le tabac; ces monopoles, qui ne sont autre chose qu'un moyen d'empêcher les compagnies particulières de s'approprier les revenus morcelés de ces exploitations, ces monopoles dont personne ne s'aperçoit, et qui forment une des grandes branches des revenus publics, sont attaqués, battus en brèche; on les présente encore comme des oppressions. Qu'importe que l'état soit privé de ressources, qu'il ne puisse pas satisfaire à ses engagemens d'emprunt, à ses impérieuses nécessités de crédit public? l'école d'économie politique ne s'arrête pas à de si petites choses. Ce qu'elle veut, c'est satisfaire toutes les exigences de la place publique, c'est ameuter une classe contre l'autre.

La voilà donc, cette école économique, qui proclame la liberté de commerce, l'abolition des tarifs, la libre circulation de toute chose; plus de primes, plus de prohibitions, laissez faire, laissez passer. Oui, tout cela serait bien si la nature avait également réparti tous les produits, toutes les industries, si chaque nation avait le même degré d'activité, le même bon marché des capitaux, la même aptitude dans les négociations commerciales. Voyez-

vous ce pêle-mêle de tous les intérêts, cette libre concurrence ouverte à tous avec leurs forces et leurs faiblesses? Il me semble que les gouvernemens sont établis précisément pour corriger ces défectuosités que Dieu a réparties entre les peuples, en protégeant ce qui est faible, en arrêtant ce qui est trop fort. Les tarifs ont besoin de favoriser l'industrie naissante ; c'est une tutelle qu'ils lui accordent, une prime, un encouragement; quand ces industries grandissent, elles s'émancipent, et le gouvernement cesse alors d'avoir l'œil sur elles. Les tarifs se sont substitués à ces priviléges tombés que la vieille monarchie accordait aux industries à peine introduites.

Les doctrines économiques de l'école libérale n'auraient donc été avantageuses qu'à l'Angletererre, où les capitaux sont à meilleur marché et les machines en si grande perfection; il y aurait eu bouleversement commercial comme bouleversement politique.

Je dois plus de justice à l'école libérale par rapport au crédit public. Ici les banquiers rendirent des services; l'esprit d'opposition céda devant l'intérêt. On attaqua les emprunts à la tribune, mais on les favorisa sous main.

M. Laffitte participa à plusieurs; hâtons-nous de reconnaître qu'il contribua, de toute sa puissance, à fortifier les principes et les premiers élémens du crédit. Les idées sur l'institution de l'amortissement, sur l'action du trésor, sur les merveilles de ce jeu de bourse, si grand levier pour la réalisation des emprunts; tout cela M. Laffitte le justifia pleinement dans le parti libéral : son opinion, sous ce rapport, alla plus loin encore; M. Laffitte fut un des partisans de la mesure un peu prématurée sur la réduction de la rente sous M. de Villèle; il en approuva l'esprit, il en défendit la pensée et le mécanisme, et, faut-il le dire, en cette circonstance les idées avancées de M. Laffitte furent désavouées par le parti libéral; il resta seul dans sa conviction; il n'était plus député! peut-être le temps n'était-il pas encore venu.

C'était donc avec ces illusions, ces théories fausses que l'école libérale arrivait aux affaires par la Révolution de Juillet : était-il possible de réaliser au pouvoir toutes les maximes étranges qu'elle avait proclamées comme opposition?

§ II.

ÉCOLE LIBÉRALE SUR L'ADMINISTRATION.

J'entends dire que l'administration est aujourd'hui sans force, sans crédit sur les esprits, qu'elle est complètement démoralisée, en un mot, qu'elle n'a plus, comme ressource, que la force matérielle pour se faire respecter au milieu des populations.

La vérité n'est point aussi triste; s'il y a quelques réalités dans les plaintes que fait partout le pouvoir, à qui s'en prendre? qui a démoli l'édifice que l'Empire avait élevé avec tant de peines? qui a détruit le prestige attaché à l'autorité? pendant quinze ans, qu'a fait l'école libérale à l'égard de l'administration? elle a dépopularisé ses actes, calomnié ses inten-

tions; elle n'a cessé de la présenter comme l'ennemie du pays. Les fruits amers sont aujourd'hui recueillis. Si l'administration n'est pas respectée, c'est qu'on a appris au pays qu'elle était en dehors de ses intérêts, et qu'elle formait comme un grand réseau pour comprimer ses sentimens et sa liberté.

Voilà pour le personnel. Maintenant quelles ont été les doctrines administratives proprement dites que l'école libérale a professées?

Sur les ruines de la vieille monarchie, l'Assemblée Constituante établit un système hardi d'administration collective, un groupe d'assemblées qui de la municipalité arrivait au canton, et du canton au département.

Toutes ces administrations étaient nombreuses; au lieu d'agir, on délibérait; au lieu d'administrer, on dissertait; d'où l'anarchie la plus complète; et comme le disait Napoléon au conseil d'état, c'était la débauche d'honnêtes gens, à travers laquelle les jacobins se firent jour par leur forte organisation. »

La Constitution de l'an III posa quelques idées de centralisation par les Directoires; mais c'était toujours une administration collective; l'unité n'était nulle part, et par conséquent

l'action du pouvoir était affaiblie avant d'arriver à ses derniers ressorts.

Ce fut encore le consul qui restaura le mouvement administratif, comme il avait rétabli les formes d'unité à la tête du gouvernement. La Constitution de l'an VIII prépara l'admirable distinction des autorités départementales. L'action du gouvernement dans ses rapports avec les départemens fut confiée à des fonctionnaires uniques sous le nom de préfets : c'était rationnel; car, pour que le pouvoir soit fort et responsable, il faut qu'il réunisse ces deux conditions, unité et liberté. A côté de de cette action, la loi du 28 pluviose an VIII reconnut l'existence d'un contentieux administratif, qui tenait tout à la fois à la justice et à l'administration : ce fut ici la mission des conseils de préfecture. Enfin les intérêts collectifs des départemens, la répartition des fonds, les dépenses, furent confiés à une assemblée de notables, sous le titre de conseils généraux et de conseils d'arrondissement.

Cet ordre admirable fut conservé par la Restauration; or, que fit l'école libérale? elle l'attaqua constamment avec une inexpliquable persévérance. Non seulement elle s'attacha à

calomnier le personnel des préfectures, mais elle voulut rétablir les essais imparfaits de l'Assemblée Constituante; « pourquoi, disait-elle, les départemens ne s'administreraient-ils pas eux-mêmes? pourquoi cette centralisation qui fait tout dépendre d'un caprice ministériel? » comme si des préfets, dans leur longue et patiente gestion, pouvaient exercer une autorité sans frein sous les yeux inquiets d'une population active et éclairée!

Partout on enlaça l'administration sous l'action turbulente des comités électoraux, d'assemblées surveillantes qui démoralisèrent le pouvoir par leurs calomnies de cafés et leurs déclamations de clubs.

Il y eut dès lors lutte dans les départemens entre les administrés et l'administration. Au lieu d'un contrôle légal et légitime, on eut une censure violente et désorganisatrice, siégeant dans tous les chefs-lieux et dans les plus petites communes, sous la direction d'avocats et de légistes. Le parti libéral traita l'administration en ennemie; il eût volontiers substitué le fédéralisme provincial à cette merveilleuse unité de l'Empire, noble et constant échange de la civilisation, des lumières, qui du centre

et du foyer s'étend jusqu'aux points les plus extrêmes de la France. Les préfets ne purent plus se mouvoir sans susciter les plus violentes attaques; le corps électoral fut en hostilité avec l'administration, les comités avec la préfecture; on enchaîna la puissance active du pouvoir.

Et l'on se plaint aujourd'hui de la difficulté de l'administration! Cette difficulté, qui l'a faite? cette anarchie, qui l'a produite? Quand on a enseigné au peuple que ses plus grands ennemis sont ceux qui l'administrent, quoi d'étonnant qu'aucune idée morale ne se lie désormais à la pensée de l'obéissance? On se soumet encore, mais à la force matérielle, et la force matérielle n'a jamais été une garantie durable pour les sociétés.

§ III.

ÉCOLE POLITIQUE MORALE DU LIBÉRALISME.

Pour juger la destinée d'un parti, il faut en

étudier les enseignemens; et lorsque ces enseignemens détruisent toute police sociale, lorsqu'ils brisent les rapports du citoyen avec le gouvernement, il faut dire que le triomphe de ce parti organise le désordre, et prépare l'anarchie.

Il y a cela de facile pour tout gouvernement dans l'appui des royalistes, c'est qu'ils n'ont jamais mis en question l'obéissance envers le pouvoir qu'ils proclament légitime. Ils n'ont jamais placé aucune autorité au-dessus de l'autorité; l'examen s'abaisse devant le devoir; ils font des remontrances respectueuses; jamais ils ne mettent en doute l'obligation d'obéir, alors même qu'ils murmurent.

L'école libérale n'en agit point ainsi; elle établit des théories sociales, susceptibles de compromettre et de briser les rapports du pouvoir et du pays. Quel était son dogme fondamental? la souveraineté du peuple; or; avec ce principe admis, avec ce contrat social, étrange manifestation d'une société démocratique, le droit de l'autorité pouvait être toujours contesté. Il n'y avait pas d'obéissance tant que le souverain populaire n'avait pas parlé, souverain étrange, invisible, dont on

pouvait toujours contester la libre manifestation.

A ce doute jeté dans les esprits par la théorie subversive de la souveraineté populaire, l'école libérale joignit de plus déplorables principes encore, parmi lesquels : l'intelligence des baïonnettes. Pendant quinze ans, elle chercha à détruire cette obéissance militaire que Napoléon avait reconstituée par tant de sueurs, de peines et de victoires. Que disait encore le libéralisme? « L'obéissance passive était un joug importun ; le soldat était avant tout citoyen ; l'obéissance ne devait venir qu'après l'examen ; » et quelle était la conséquence de ce dogme ? Le désordre dans la hiérarchie militaire, le bouleversement dans les principes d'obéissance entre le supérieur et l'inférieur ; le sous-officier dut tourner son épée contre l'officier, le soldat fut catéchisé dans le sens de la rébellion. On ébranla ainsi la force de l'état à l'extérieur et à l'intérieur.

En tête de tous les droits furent placées l'insurrection et la conjuration. L'insurrection fut évoquée avec tous les souvenirs de la prise de la Bastille ; on en caressa avec orgueil la mémoire comme un enseignement. L'école histo-

rique de M. Thiers inculqua dans toutes les ames cette affreuse maxime que l'insurrection est le plus saint des devoirs.

On émit en principe que quand le peuple se croyait mal gouverné, il avait le droit incontestable de secouer le joug et d'en appeler à sa propre souveraineté.

Puis on organisa la conjuration, les associations secrètes; on les exalta comme les seuls moyens, les dignes instrumens que les patriotes pouvaient employer pour établir la nation sur de nouvelles bases; conjuré fut alors un titre d'honneur; s'organiser dans l'ombre pour renverser le trône, les institutions, fut considéré par l'école libérale comme un acte de patriotisme et une vertu presque romaine.

Pour parvenir plus sûrement à ce résultat, on répandit dans la société, à des milliers d'exemplaires, toutes les plus malheureuses productions de l'école brûlante et subversive du dix-huitième siècle; *le Contrat social* fut jeté avec profusion dans les ateliers et les écoles. Il y eut je ne sais combien de prédicateurs ambulans qui allèrent infiltrer les plus déplorables enseignemens : la guerre du pauvre contre le riche, l'égalité parfaite, et par-dessus tout,

les vociférations contre toutes les têtes couronnées. Je demande combien de jeunes cœurs les éditions Touquet corrompirent pendant les quinze années de la Restauration!

Quand un fait insurrectionnel se présentait quelque part, l'école libérale le saluait par acclamations. Y avait-il un acte défavorable à l'Eglise, on le signalait avec un indicible bonheur; on voulait renouveler la guerre violente que la philosophie du dix-huitième siècle avait déclarée à toutes les forces morales, afin de produire sans doute les mêmes secousses qu'en 1789. On oublie bien vite les malheurs d'une révolution, quand l'abondance renaît et que la prospérité déborde.

C'est avec ces principes, cette éducation morale que le libéralisme prétendait au pouvoir! c'est avec tous les élémens de l'insurrection et de la révolte qu'il voulait constituer la société! A la tête de ces lois était la souveraineté du peuple; comme exécution, il avait les baïonnettes intelligentes; comme morale religieuse, l'école de Voltaire et de Rousseau. Je demande si jamais, à moins d'une subversion complète, cette école pouvait dominer long-temps le gouvernement du pays.

§ IV.

ÉCOLE DIPLOMATIQUE DU LIBÉRALISME.

J'ai quelque pitié en parlant de cette triste école qui a prétendu s'initier dans les faits diplomatiques des quinze années de la Restauration. Je ne sache rien de plus en dehors de la réalité des affaires, que ces brochures de M. l'abbé de Pradt et de M. Bignon, qui, à des époques trop agitées, reçurent l'accueil d'une société qui avait une si mauvaise éducation sur les choses et les hommes.

Pourtant ce furent les ouvrages culminans de l'école libérale pendant le gouvernement de la Restauration. Cette école partait de deux fausses idées; c'est que les cabinets étaient les ennemis des peuples, et ensuite que la Restau-

ration n'agissait et ne se mouvait que par l'influence des étrangers. C'est en raisonnant d'après ces déplorables données, que l'école libérale sema tant d'étranges notions dans l'esprit des peuples.

Elle avait en cela son but. En présentant les cabinets sans cesse en lutte avec les nations, le libéralisme en faisait résulter, comme conséquence indispensable, la nécessité d'une insurrection générale qui bouleverserait l'ordre établi par le congrès de Vienne, et briserait les liens intimes de la sainte alliance telle qu'elle était organisée en 1815. Et en posant également que la Restauration était l'œuvre de l'étranger, que rien ne se faisait dans son gouvernement que par l'étranger, le libéralisme soulevait contre ce gouvernement cette noble fierté nationale qui ne permet pas qu'on lui impose ses princes et son ordre politique.

Les transactions de 1815 devinrent surtout l'objet des plus vives attaques; l'ordre européen était fondé sur ces traités. On savait bien que tant que les princes se tiendraient dans une commune alliance contre le mobile révolutionnaire, les efforts seraient impuissans. De là tous ces pamphlets contre les congrès,

assemblées générales renouvelées de ces antiques réunions où les peuples et les rois venaient s'associer pour maintenir la paix dans les empires et l'ordre moral dans les sociétés.

On voulut faire la diplomatie des peuples, les soulever contre la diplomatie des rois. Partout où il y avait une révolte, partout le libéralisme envoyait ses émissaires, ses encouragemens. En 1815, il avait été bien bas, bien suppliant, quand les plénipotentiaires de la Chambre des Représentans étaient allés stipuler sous la tente du duc de Wellington, un gouvernement quel qu'il fût, pourvu que ce ne fût point un Bourbon. Quel spectacle que cette commission diplomatique qui, M. Bignon en tête, alla mendier au quartier général de Blücher un prince, une forme de gouvernement par la protection de la Prusse et de l'Angleterre !

Mais une fois qu'on fut bien rassuré, que l'ordre arriva, ces hommes qui avaient sollicité le roi de Saxe ou un prince de Prusse pour souverain, redevinrent de fiers patriotes, leur front se rougit d'une noble susceptibilité, et ils accusèrent la Restauration, ce produit naturel des circonstances, le seul lien de la paix

et de l'ordre, d'avoir été imposée par l'étranger.

L'école libérale dans les Cent-Jours avait renversé par ses tracasseries Napoléon; M. de Lafayette avait éprouvé une indicible jouissance en brisant la grande épée de cet empereur, qui, général, l'avait tiré des prisons d'Olmütz; et quand la patrie fut envahie, quand 800 mille étrangers foulèrent son sol, alors cette école, qui avait produit tous ces maux par la folie des Cent-Jours, se retire sous sa tente, et n'en sort plus que pour calomnier l'un après l'autre tous les efforts que la Restauration fait pour sauver la France d'épouvantables calamités !

La voyez-vous, cette école, dès 1817, époque où l'Europe commence à s'asseoir, jeter, par les sociétés secrètes, des semences de désordre en Allemagne, en Italie, à Naples, dans le Piémont? Qu'on parcoure les écrits de ce temps; toutes ces publications sur la politique étrangère n'ont pour objet que de troubler l'ordre nouveau imposé aux souverainetés après les grandes secousses militaires.

En 1818, et quand, avec une sollicitude honorable, le duc de Richelieu va à Aix-la-

Chapelle pour délivrer la patrie de l'occupation étrangère, cette école propage en Allemagne ses principes qui éclatent par l'assassinat de Kotzebüe : que lui importe de compromettre le résultat du congrès? que lui importe de bouleverser encore une fois l'Europe? Ne voilà-t-il pas un triomphe que d'envoyer le comte Grégoire, le régicide, dans la Chambre des Députés, en face de ce ministère qui a besoin de montrer à l'Europe que la Charte n'est pas la révolution!

Plus tard, quand la révolte éclata en Espagne, à Naples, en Piémont, la diplomatie libérale n'eut qu'un seul but : seconder toutes ces expressions violentes de la souveraineté populaire et de la rebellion soldatesque; c'est alors que M. Bignon publie son livre sur les cabinets et les peuples, œuvre déclamatoire, où la plus faible intelligence des faits se mêle à tous les préjugés de l'école de l'Empire. Rien n'est plus facile en effet que de raisonner vaguement sur la politique générale de l'Europe; il ne faut avoir pour cela qu'une carte sous les yeux. Comme l'abbé de Pradt, on fractionne les souverainetés, on donne des territoires aux uns; on les enlève aux autres; on ne sait pas

le premier mot des négociations, qu'importe! on les rectifie, on les commente au gré de l'imagination, pour le besoin de la phrase retentissante.

Rien ne fut moins stable que les doctrines et les affections du libéralisme diplomate. En 1821, on est Anglais avec Canning et l'Espagne agitée; en 1828, on est Russe avec les Grecs. C'est une diplomatie d'opinion, et jamais de faits; elle cherche la victoire d'un parti, et jamais la force du pays, la durée de ses relations, la puissance de ses alliances. La balance des états, les intérêts positifs, tout cède devant les sentimentalités de circonstance.

Je désirerais que des esprits judicieux jetassent les yeux sur tout ce qui a été écrit à l'occasion des traités et des transactions depuis 1815; ils pourraient ainsi dissiper leurs préventions injustes contre une époque politique, qui ne fut point sans honneur et sans dignité.

Comment nous peignait-on les hommes qui depuis quinze ans sont à la tête des affaires de l'Europe? Cet Alexandre, qui fit tant pour la France par l'organe de trois ministres dont le pays a gardé mémoire à peine : le duc de Richelieu, MM. de Nesselrode et Pozzo di Borgo.

Et le prince de Metternich, cet esprit supérieur qui dirige la plus vaste et la plus difficile des administrations! Et le duc de Wellington, qui, général en chef de l'armée d'occupation en France, engagea sa parole pour faire cesser cette occupation, inutile à la paix du pays, deux ans avant le terme fixé par les stipulations diplomatiques! Tous ces caractères furent flétris comme des instrumens de despotisme et des ennemis du peuple.

Il est vrai que ce peuple, dont l'école libérale soulevait les haines, n'était point la nation collective qui aime l'ordre et la paix; mais ces mécontens qui partout se proclamaient comme l'expression nationale. Toutefois des prédications journalières agrandissaient le mal, et les mécontens devinrent le pays. S'il avait fallu suivre les idées de l'école de diplomatie libérale, l'Europe eût été pleinement bouleversée. Sous les plus frivoles prétextes, on aurait fait la guerre, remanié les circonscriptions établies dans les traités. Le droit public aurait changé d'aspect; la diplomatie de rues et de pamphlets aurait succédé aux formes si graves et si sérieuses admises depuis des siècles dans les congrès.

En bien résumant toutes ces écoles de libéralisme, on peut facilement en conclure qu'elles étaient en opposition, je ne dis pas seulement à tel système de gouvernement, mais à tout gouvernement quel qu'il fût. Il n'y avait pas en effet possibilité d'établir une forme d'administration un peu durable, stable dans ses lois, avec ce système qui posait la souveraineté populaire comme la base d'un gouvernement, l'insurrection comme un devoir, les baïonnettes intelligentes comme une force. Puis, dans les finances, un budget sans voies et moyens pour répondre aux services; dans l'administration, un système désorganisateur de toute hiérarchie; la résistance partout, l'action forte nulle part; enfin, en diplomatie, l'opposition des peuples aux cabinets, c'est-à-dire du sujet au souverain, et de la portion turbulente de chaque pays à la partie paisible et dévouée à l'ordre légitime.

Et c'est ce qui a fait, plus encore que le désordre populaire, les embarras du gouvernement nouveau. Le tumulte passe comme un de ces faits qui effleurent à peine la surface de la société; les principes restent comme une plaie vivace, profonde, qui ronge au cœur

l'ordre social. Il faut lutter long-temps pour restaurer les véritables maximes de gouvernement et de morale politique. Quand l'anarchie est dans les esprits, elle y demeure; c'est une œuvre laborieuse que de la combattre, que de préparer le joug salutaire de l'ordre et des lois. Cette œuvre n'appartient qu'à quelques esprits élevés qui s'en donnent la mission; elle n'est pas seulement le prix de la force, mais encore de la conviction; et c'est pourquoi toute mesure répressive qui n'est que violente n'arrive point à son but; elle apporte un remède momentané; quand elle ne corrige pas la mauvaise éducation des peuples, elle prépare une fatale réaction. Je voudrais que les hommes d'état qui dirigent les destinées de la France se pénétrassent de cette vérité sociale, qu'il n'y a de système puissant qu'avec le sentiment moral et religieux.

Digitized by Google

LE GOUVERNEMENT

DE LA RESTAURATION.

S'il est une époque, je le répète, qui ait été profondément calomniée, c'est celle de la Restauration : triste abus des choses humaines ! elle avait donné la liberté de penser haut et d'écrire, et l'on s'en servit contre elle avec un indicible acharnement. Sous l'Empire, on se gardait de se plaindre; l'épée du soldat était là. Un joug faible est insupportable, quelle

que soit l'autorité qui l'impose : l'homme semble soulagé quand il a pu fronder la puissance qui le gouverne mollement.

Ce fut pourtant en face de tous les élémens de désorganisation dont je viens de parler, que le gouvernement de la Restauration eut à s'exercer. Il avait cédé à la force et à l'impulsion administrative de Napoléon ; l'obéissance était dans tous les esprits. C'était sans doute un énergique héritage, un patrimoine immense d'action sur les masses ; mais la Restauration avait jeté au milieu de tout cela la liberté constitutionnelle, et cette liberté, en amoindrissant le pouvoir, en le plaçant dans des limites toutes légales, avait atténué les institutions du système impérial.

Elle eut donc à lutter contre toutes les mauvaises passions du dehors, contre toutes ces doctrines, contre ces attaques simultanées qui auraient à la fin brisé une existence plus robuste que la sienne. Je crois que pour réprimer une révolution il n'y a rien d'aussi fort qu'un pouvoir né de cette révolution même ; tout ce qui se place en dehors, tout ce qui lui est inconnu, tâtonne en face des seules mesures qui peuvent souvent réprimer l'énergie du

désespoir dans les factions. C'est ce qui fit la grande force de Napoléon, fils de la révolution et de l'armée, héritier en quelque sorte de l'immense puissance de la dictature inviolable que donne le principe de la souveraineté populaire à ceux qui la saisissent. La restauration, au contraire, était étrangère aux formes, au langage, aux principes, à la violence de la révolution; sa faute à elle fut, tout en subissant les conséquences de cette révolution, de ne point parler sa langue, de ne point adopter son drapeau, de ne point savoir tromper par des formules, objets tout saisissans que le peuple comprend, qu'il caresse parce qu'ils parlent à ses yeux.

De vains mots, de vaines phrases, de vaines images mènent souvent les multitudes; l'adoption d'un drapeau, d'une couleur, produit plus d'effet qu'une série de concessions réelles. Sous la Restauration, l'erreur fut, en respectant les droits, de ne pas assez donner aux petits hochets qui éblouissent le pays.

Les idées s'améliorent aujourd'hui; on parle avec plus de discrétion de cette époque. J'ai dit, dans un travail spécial, quelle fut la forme du gouvernement de la Restauration et

ses actes pendant quinze années d'efforts *. Je ne crois pas, en résumant bien ce travail, que l'histoire présente une période plus féconde en hommes d'état, plus remplie de faits politiques d'une haute importance. L'Empire eut son caractère de grandeur; il couvrit l'Europe de ses soldats et de ses victoires. La Restauration eut également le sien; il offrit le spectacle d'une lutte haletante entre le principe social et la résistance plus ou moins ouverte, plus ou moins déguisée; elle chercha à résoudre le difficile problème de la fusion de l'ordre et de l'unité gouvernementale avec la liberté.

C'est en effet cette bataille qui se livre depuis 1815 jusqu'à 1830. L'unité politique succomba par ses fautes et par l'activité du principe révolutionnaire en dehors du pouvoir. Cette lutte ne resta pas sans mérite, sans habileté, sans gloire; il y eut des trèves temporaires, des suspensions d'armes; mais les hostilités demeurèrent vivaces et profondes. Un jour l'autorité gagnait du terrain; le lendemain ces avantages lui étaient enlevés par

* *Histoire de la Restauration*, par un homme d'état, 10 vol. in-18. A Bruxelles, chez Hauman.

ruse ou à force ouverte. Ce duel politique a réveillé toute la sollicitude de l'Europe; il lui a donné une immense leçon.

La Restauration, pour se défendre, avait plus d'une force; l'ordre social n'était-il pas sûrement protégé par le principe sur lequel elle reposait, par le jeu tout monarchique de sa Constitution? On ne l'a jamais bien comprise cette Constitution, et il la faudrait mettre en face du programme de 1830, pour juger pleinement les avantages et les inconvéniens des deux systèmes. Les voici :

§ Ier.

LA ROYAUTÉ.

Je n'ai pas la prétention de soutenir une thèse sentimentale sur la légitimité. Je sais que chaque époque a son esprit et ses besoins; je connais les transformations sociales que le

temps impose à chaque pays. Il est possible que la légitimité disparaisse avec l'hérédité de race et la puissance de l'antiquité. La seule chose que je pose en fait actuellement, c'est que sous l'empire de la société actuelle, dans les rapports avec les souverainetés européennes, le principe de la légitimité était une force et une facilité de gouvernement tout à la fois.

Nous vivions à une époque de doutes; on examine tous les pouvoirs, on remonte à l'origine de tout; dès lors un principe incontestable, une autorité hors de question est une véritable protection pour l'ordre.

Il y a deux théories qui se disputent la société humaine depuis trois siècles : la foi et l'examen, l'obéissance et le doute. Il est possible que le protestantisme politique succède à la foi monarchique, et alors la légitimité ne sera plus qu'un vain souvenir : à peine une faible piété historique la viendra réveiller de ses cendres.

Jusque là la légitimité, partout où elle pourra se maintenir, imprimera sa force et son énergie à tous les pouvoirs de la société; elle couvrira de son égide les corps constitués, sous

quelque titre que ce soit, la famille elle-même, qui a aussi son prestige et son dogme de légitimité.

C'est une grande puissance dans tout ordre politique lorsqu'il y a une autorité souveraine qui domine l'édifice constitutionnel. Il faut bien que les peuples aient leur religion, et qu'il y ait un pouvoir dont l'origine se perde dans les vieilles institutions de la patrie.

Ceci n'est pas seulement une théorie, c'est une force pratique qui s'applique aux plus petits actes de l'administration. Est-ce malheur? est-ce préjugé? On a moins de respect pour une autorité que tout le monde semble avoir faite; on peut bien, dans l'émotion populaire, subir des dénominations improvisées avec la circonstance, se laisser imposer des qualifications antipathiques, appeler le pouvoir royauté citoyenne, la meilleure des républiques, mais tout ceci n'est qu'accident. La royauté est au-dessus des citoyens et ne marche pas l'égale des citoyens; elle n'est point civique; elle ne doit point être républicaine, pas plus qu'elle n'est catholique ou pontificale. La royauté est par elle-même; elle peut bien être produite par la framée du soldat, l'onction

sainte ou la délibération constitionnelle des corps politiques, mais tôt ou tard elle doit tendre à se perpétuer par l'hérédité, c'est son but, c'est sa destinée; car c'est seulement alors qu'elle est irresponsable, parce qu'aucun pouvoir ne peut la renverser; elle a des limites sans doute, mais elle n'a pas cette existence précaire; elle n'est plus en butte à de déplorables attaques; on la respecte, et on ne fraternise pas avec elle. Mon opinion historique est que la Restauration n'aurait pas accompli sa tâche difficile dans les malheurs de la patrie, si elle n'avait pas eu pour elle la légitimité : c'est ce qui sauva le pays.

La Restauration eut à traiter avec l'Europe; et tant que l'esprit des révolutions n'aura pas fauché les vieilles dynasties qui dirigent encore ses destinées, la royauté légitime trouvera nécessairement dans ces souverains plus de confiance et d'abandon. La légitimité valut les transactions de 1818 à Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire la délivrance du territoire de l'occupation étrangère; elle put répondre de la paix du pays; elle put donner sa parole, et on la crut.

Il faut qu'il y ait sympathie de principes

pour que la confiance mutuelle existe complètement. Quand toutes les royautés remontent à une commune origine, elles se connaissent, se prêtent appui mutuel. Ce n'est pas sans motifs qu'on a appelé *famille des rois* cette vaste réunion de têtes couronnées qui depuis des siècles sont habituées à traiter entre elles ; elles peuvent toutes disparaître sans doute dans un commun naufrage, mais leur coexistence est une mutuelle garantie, elle jette dans les affaires d'immenses facilités. Je crois que les efforts honorables et patriotiques pour obtenir le désarmement en Europe auraient eu plein succès, si tous les rois avaient également empreinte sur leur front cette auréole d'antiquité, cette sanction des siècles qui faisait dire à Napoléon lui-même, qui a institué tant de royautés, dont plusieurs lui ont survécu : Que ne suis-je mon petit-fils! »

Je sais les services éminens du prince qui nous gouverne: plus que personne je tiens compte des immenses secours qu'il a prêtés à l'ordre et à la paix de l'Europe. Les souverains le savent bien. Quand l'histoire impartiale s'emparera de cette carrière de soucis et de services de la nouvelle royauté, elle dira que

les connaissances pratiques du roi des Français, l'habileté de son administration, l'intelligence des choses et des hommes ont beaucoup fait pour le repos du monde et la force du pouvoir. Mais ceci est l'apanage du roi, et non point celui de sa royauté; ce n'est point l'institution, mais l'homme; ce n'est point la couronne, mais le prince; résultat glorieux pour le règne, en face de l'immense postérité, qui calme les passions et apaise les haines de parti.

La monarchie de 1830 n'a de force qu'en elle-même; elle n'a d'appui que dans la confiance qu'inspire le monarque; si elle résiste aux tempêtes, c'est Louis-Philippe qui l'aura sauvée, et c'est un beau rôle.

Je sais ici que je marche dans un cercle de feu. Historien, je dis mon impression, dussent les factions m'accuser de flatterie, ou la loi me menacer d'une peine, pour avoir reconnu le mérite d'un vieux principe en respectant le droit de ce que je vois naissant et faible encore.

Google

§ II.

LA CHAMBRE DES PAIRS.

L'école de la Révolution sait bien ce qu'elle fait, quand elle attaque la Pairie. Si je prends l'histoire de la Chambre des Pairs sous la Restauration, je ne sache pas de pouvoirs qui aient rendu plus de services à l'esprit de conservation éclairée. La Chambre des Pairs fut dans cette longue période une barrière invariable contre le double excès de la liberté désorganisatrice et d'un pouvoir sans frein. On la modifia, on la brisa, eh bien! telle qu'elle était sous ces coups d'état divers, avec ces recrues en masse, elle s'empreignit d'une même tendance, elle continua son œuvre difficile au milieu des coups du pouvoir et des partis; et cela à quel mobile faut-il l'attribuer? à deux

causes principales : l'hérédité et l'aristocratie qui constituaient alors les élémens de la pairie.

La majorité même de l'école républicaine admet deux Chambres ; mais elle les fait presque reposer sur les mêmes élémens. Comme elle ne sait pas toute la force, l'honneur et l'énergie de l'aristocratie, comme elle passe tout au niveau de sa loi inflexible, la Chambre des Pairs n'est et ne peut être qu'une sorte de doublure de la Chambre des Députés, car elle est privée des deux mobiles de sa force vitale : l'hérédité et l'aristocratie.

Aussi, qu'avait fait la révolution sous la Constitution de l'an III? elle n'avait trouvé d'autre distinction que l'âge, sorte d'inégalité, mais qui n'en est pas même une devant la mort. Et que devint la Constitution de l'an III?

Le Sénat conservateur n'était point héréditaire; il y avait même une présentation de candidats par les colléges électoraux ; eh bien ! voyez quelle liberté, quelle indépendance, quelle noble histoire que celle du Sénat conservateur sous l'Empire !

En 1815, l'hérédité est proclamée par la Restauration; tout de suite la pairie prend une grande consistance; on y fait entrer de

beaux noms, de nobles services, de notables fortunes; et comme pour consacrer l'hérédité de la gloire, les deux jeunes fils des ducs de Montebello et d'Istrie viennent prendre place au sein de la pairie.

Cette force du principe d'hérédité prêtait à la couronne un éclatant appui : que peut être en effet la royauté héréditaire quand tous les pouvoirs sont viagers autour d'elle? Quand tout est mobile, qui peut avoir confiance dans la fixité du trône? Une pairie élective et sans hérédité, n'est qu'un conseil d'Anciens sous une république. La Chambre des Députés agit en vertu de sa force et de son principe populaire; elle s'appuie donc sur un élément réel dans l'ordre politique; mais une Chambre des Pairs qui n'a ni aristocratie ni hérédité, est un pouvoir sans appui, sans indépendance; elle n'ose se montrer, parce que la vie politique n'est pas en elle; elle pourra avoir des talens éclatans, des notabilités politiques, mais toutes ces unités ne forment pas un corps capable de se poser comme résistance aux fautes du pouvoir ou aux folies des partis.

Ce serait un beau travail à faire que de suivre la Chambre des Pairs depuis l'époque de

sa formation (1814) jusqu'en 1830. C'était là seulement où les questions étaient traitées en hommes d'état et d'affaires; il y avait une intelligence haute et pratique des questions, une connaissance des faits, une éducation parlementaire que la Chambre des Députés ne possédait pas toujours. L'oppositon y était forte, mais calme; toute mesure politique ou de finances y recevait un examen sérieux et intelligent qui la présentait sous son véritable jour au pays. Jamais une loi violente n'aurait reçu la sanction de cette pairie aristocratique.

La Restauration fit une grande faute en donnant l'exemple des promotions et des exclusions en masse dans la pairie. Ce qui fait la force de la pairie anglaise, c'est précisément le discernement qu'apporte le pouvoir dans le choix des membres de la Chambre des Lords. Un homme politique n'y est appelé qu'alors qu'il représente quelque chose dans la société; aussi ne peut-il être privé de sa dignité que par le jugement de ses pairs, et pour crime de haute trahison. En France, le malheur a voulu que l'on arrachât le manteau d'hermine selon le caprice du pouvoir. Dans la réaction de 1815, une simple ordonnance royale priva de la pai-

rie, pour cause d'indignité, trente-deux pairs; un acte de la révolution en 1830 brisa, par un entraînement qui s'explique, toutes les promotions faites sous Charles X.

Voici pourtant la différence des deux époques : c'est que quatre ans après la réaction de 1815, c'est-à-dire en 1819, presque tous les pairs exclus étaient rappelés dans la Chambre par des promotions successives, et que les pairs exclus par la délibération de 1830 sont encore tous en dehors de la Chambre.

Je déplore pour la Chambre des Pairs son inertie au moment de la Révolution de Juillet; n'aurait-elle pas donné un mouvement plus régulier, plus modéré à cette catastrophe? elle se laissa tant effacer qu'on ne prit pas garde à son existence. De là toutes ces questions qui depuis lors ont été soulevées sur l'inutilité d'une Chambre des Pairs. On ne se gêna pas avec un pouvoir qui avait volontairement abdiqué son influence.

Telle qu'elle est encore composée, la Chambre des Pairs est un puissant appui pour l'ordre; elle est appelée à jouer dans l'avenir un rôle important. C'est de son sein que doit partir toute manifestation de principes conserva-

teurs. Je vois avec inquiétude que le parti de la propriété en France ait dédain de ce pouvoir. Laissez marcher le temps, et puis vous verrez la tendance naturelle de la pairie vers de sages idées et une restauration de principes; c'est de l'essence de tous les corps où dominent les capacités. J'ai toujours espérance quand je vois une assemblée que gouvernent encore les hommes d'état; les accidens de la Révolution s'effaceront jour par jour, l'hérédité de la pairie sera rendue, l'opinion, séduite un moment par de vains principes d'égalité, reviendra par la force des choses aux véritables idées de l'aristocratie organisée en pouvoir, à moins pourtant que la société ne soit condamnée à subir le système d'une seule Chambre, et comme conséquence de ce système, une république et une Charte d'égalité.

Ne faudrait-il pas examiner, d'ici à un terme prochain, si une pairie sans une représentation du clergé est possible? Un banc d'évêques n'est-il pas inhérent à tout grand corps politique dans un pays où le catholicisme est le fondement de la société, et où on le proclame une puissante force? Enfin, comme complément de toute mesure de réparation, les pairs de

Charles X, exclus dans un moment d'effervescence, ne doivent-ils pas être rappelés au sein de la Chambre? M. Decazes ne porta-t-il pas sur sa liste de 1819 les pairs exclus en 1815?

§ III.

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

C'est encore à la Restauration que l'on doit la pensée d'une représentation véritable des intérêts dans le pays. Le Corps Législatif, sous l'Empire, était plutôt une réunion de fonctionnaires, une branche de l'administration qu'une assemblée parlementaire. La Charte de 1814 constitua une Chambre des Députés avec une tribune éclatante, la publicité des débats, une discussion large, telle qu'elle existait enfin dans le Parlement anglais.

Cette Chambre reposa sur l'élection, et sur

le sens électoral qui est la base même de toute représentation. Deux écoles se fondèrent immédiatement : l'une établit un système uniforme d'élection, formulé sur la base simple de l'impôt, et à un seul degré; l'autre fit entrer avec l'impôt l'adjonction d'une multitude de capacités spéciales; enfin elle fit passer le choix du député à l'épreuve d'un double degré électoral, en abaissant le cens du premier degré à un taux minime et tout populaire.

Le premier système donnait gain de cause complet à la bourgeoisie, seule et unique classe qui offrît, selon les partisans de ce système, une garantie à l'ordre public. L'autre combinaison du double degré, défendue tout à la fois par l'aristocratie et les hommes du progrès, fut entièrement abandonnée par la loi de 1817, œuvre des doctrinaires. Ceux-ci firent prévaloir la bourgeoisie et la classe moyenne, parce que dans leurs idées ils en sont, eux, les aristocrates. Les adjonctions et le double degré furent absolument délaissés.

Rien ne fut plus variable en France que les majorités de Chambre sous la Restauration. On dira à cela que les fraudes électorales ont sou-

vent compromis l'expression du vœu public. J'espère qu'aujourd'hui que les idées graves dominent un peu la société, on aura renoncé à ces niaises déclamations sur l'action de l'administration, indispensable pour la direction du corps électoral, phrases bonnes tout au plus à alimenter les passions et la crédulité publique. Il y eut sous la Restauration sans doute quelques préfets qui exagérèrent l'action administrative; mais quand on en vint à l'examen régulier de ces fraudes, on ne put parvenir à en justifier l'existence. J'ai vu M. de Martignac rechercher avec la meilleure foi du monde les preuves de certains méfaits électoraux, et en constater à peine quelques-uns qui pussent motiver une destitution ou un changement. Le parti de l'opposition se permettait bien d'autres fraudes alors; on supposait de faux cens électoraux par des ventes simulées : voudrait-on me dire quel était le cens de M. Méchin? et M. Sébastiani lui-même ne partageait-il pas ses propriétés dans sa famille pour multiplier le nombre des électeurs et assurer sa nomination?

En tous les cas, ces fraudes n'étaient pas susceptibles de changer une majorité; une ma-

jorité, c'est l'esprit du pays qui la fait. En 1815, la réaction royaliste fut dans la Chambre ; la minorité craintive pouvait à peine résister à cet impétueux mouvement des passions.

Le renouvellement par cinquièmes fit pénétrer lentement des opinions plus modérées dans le sein de la Chambre ; la majorité fut brisée par le double vote, et ce fut moins encore sous une intrigue de cour que sous un mouvement parlementaire que succomba le ministère Richelieu. La Chambre est dissoute en 1823; quelle majorité arrive encore ? Les hommes les plus prononcés de la couleur royaliste, l'expression de l'aristocratie provinciale et religieuse; cette Chambre se laisse aller à son esprit. C'est malheureusement le défaut des assemblées politiques ; quand elles se sont préoccupées de certaines idées, elles vont droit devant elles, sans regarder ni à droite ni à gauche. La tendance des majorités est de se laisser dominer sans réflexion par des mots, des passions ou des idées. Toutes se donnent des missions; l'une a pour but de restaurer les autels, l'autre de rétablir la monarchie ; celle-ci s'impressionne pour la révolution, et puis quelques hommes habiles s'emparent de ces

idées et conduisent les majorités à leur gré dans la voie qu'ils se proposent.

Cette Chambre de 1824, qui s'était tant passionnée pour certaines idées, tombe d'impuissance et se morcèle dès 1827. M. de Villèle est forcé de la dissoudre, et alors arrive une assemblée la plus singulièrement composée, la plus difficile à conduire. Je prends la Chambre de 1827, et je demande où se trouvait la majorité? elle était toute échiquetée en petites fractions, en petites coteries jalouses les unes des autres, toutes pleines de vanités, et se croyant aptes au premier rôle. Le ministère Martignac chercha vainement à s'y faire une majorité fixe; il y avait beaucoup de députés qui se groupaient autour de certaines idées, mais il y en avait plus encore qui se groupaient autour des portefeuilles; et c'est alors dans cette confusion que l'on jeta pour la première fois le principe de la souveraineté parlementaire, de l'empire absolu de la majorité.

Ce principe est en effet une des conditions du gouvernement représentatif; mais s'il a des dangers sous une monarchie antique où le principe de race se mêle à l'hérédité de la pairie, combien n'est-il pas encore plus mena-

çant quand aucune de ces garanties n'existe? Je crois que l'Adresse des 221 a posé un dangereux précédent pour tout pouvoir régulier. La Chambre des Députés, sous l'empire de la Constitution de 1830, peut devenir tout le pouvoir; elle a tout fait, tout délibéré, tout arrêté. Si les élections amenaient jamais une majorité hostile, elle pourrait se déclarer constituante, souveraine, absolue; où serait la force, si ce n'est la violence des armes? qui pourrait disputer le terrain à la Chambre des Députés? Car la souveraineté parlementaire la plus absolue a été posée par la Charte de 1830.

Cette lutte s'est une fois engagée sous le ministère de M. de Polignac. La responsabilité de ce ministère restera à qui le forma; je ne prétends point le défendre, mais je pose en fait que ce précédent des 221, que cette bataille qui s'est une fois présentée entre les prérogatives de la Couronne et la majorité de la Chambre des Députés, que cette constitution subite d'un pouvoir organisateur qui légalise une révolution, est un accident des plus difficiles à contenir et à réprimer dans l'avenir.

Sans doute il ne faut jamais remonter à ces origines de tous les pouvoirs fondés dans la

société ; il s'y mêle quelque chose d'extralégal et d'extraordinaire ; on ne clôt pas les révolutions par des moyens toujours puisés dans la force des lois. Mais enfin ce qu'on ne contestera pas, c'est que la Chambre des Députés est aujourd'hui grandie de toute la puissance publique : elle exerce la souveraineté.

Dans certaines circonstances, elle peut être soumise, parce qu'elle a peur de l'émeute et qu'elle redoute les révoltes. Je me hâte de louer cette crainte salutaire dans toute Chambre de Députés ; l'ordre est le premier besoin de la société ; on ne saurait trop lui sacrifier, parce qu'il est le mobile de la puissance au dehors et au dedans.

Mais ce sentiment dominera-t-il toujours également toute Chambre de Députés ? Le jeu frivole et bizarre des élections ne peut-il pas amener telle Chambre, violente dans ses actes, qui brûle d'imposer ses lois à la royauté, et d'exercer cette suzeraineté nouvelle qu'un seul des pouvoirs a prise en 1830? La voilà donc, cette Chambre, avec son ardeur d'innovations, ses principes de changement, sa tendance à la souveraineté directe, absolue : que lui opposerez-vous?

Il est donc du plus puissant intérêt social de fortifier les deux élémens propres à servir de digue à l'envahissement de l'esprit démocratique, qui, d'un jour à l'autre, peut surgir dans les élections. Le principe populaire est toujours assez fort, assez bruyant par lui-même; opposez-lui ce que la Restauration avait jeté dans le jeu du pouvoir : 1° l'hérédité de la pairie, qui seule peut faire de la Chambre des Pairs une institution puissante; 2° la prérogative royale, incontestable, en dehors de ces flots d'opinions qui passent en bouleversant l'ordre politique. La Charte, dira-t-on, n'est-elle pas une force suffisante pour résister aux envahissemens de la majorité? n'a-t-elle pas fixé les limites de chacun des pouvoirs de la société ? Oui, pour les temps ordinaires. Qu'est-ce qu'une Charte, une Constitution, aux yeux d'une majorité toute souveraine qui, aux jours de trouble, fait et défait les lois? une feuille de papier morte souvent. Nous avons sur ce point quarante ans de tristes exemples. L'Angleterre a peu de lois écrites, mais des corps puissans en eux-mêmes, des agrégations qui défendent leurs priviléges pied à pied, parce qu'ils sont inhérens au pays. La réforme atta-

que avec violence l'Église anglicane; eh bien! l'Église n'a pas besoin du secours de la loi pour se défendre; elle trouve sa force dans la vigueur de sa propre Constitution, dans l'ascendant qu'elle exerce sur les populations. La pairie anglaise est aussi violemment secouée par les réformateurs, mais c'est encore un vigoureux corps que cette pairie anglaise; elle ne se laisse pas facilement dompter; et d'où vient tout cela? c'est qu'elle est corps constitué dans les racines du pays, qu'elle se mêle à tous les élémens de la forme sociale. Que si en France les pouvoirs politiques, tels que la royauté et la pairie, ne sont défendus que par des lois et les prescriptions d'une Charte, que deviendront-ils, dans les crises que l'esprit démocratique peut imposer à la société, en face d'une Chambre des Députés seule puissante? Ceci doit être un point de sérieuses réflexions.

§ IV.

L'ADMINISTRATION.

Dans le travail organisateur du Consulat et de l'Empire, Napoléon fut frappé d'une double nécessité : constituer son système de gouvernement sur une vaste échelle d'unité, composer son personnel de telle sorte que le pays ne pût pas lui reprocher d'avoir fait de ces choix qui compromettent la sûreté et la dignité d'un gouvernement.

L'administration de l'Empire était puissante, peut-être un peu trop tendue; mais, en tous les cas, son personnel fut tellement trié et choisi, qu'on vit peu de ces malversations, de ces incapacités susceptibles de troubler l'ordre.

Au haut de la hiérarchie, les hommes de l'Empire étaient de laborieux commis, des esprits d'application qui exécutaient les pensées de l'empereur. Quand il y a peu d'indépendance, il y a peu aussi de ces traits subits de génie ou l'inspiration qui créent un système. Prenez depuis l'archichancelier Cambacérès jusqu'à M. Maret, tous sont des hommes exacts, frappés du soleil de gloire qui rayonne sur leur tête, exécutant avec une ponctualité respectueuse les moindres paroles de Napoléon.

Dans les rangs inférieurs, aux préfectures spécialement, vous trouvez encore un mélange d'hommes à la main forte et capable, fils de la Révolution ; puis quelques anciens noms de la monarchie, encore tout remplis de ces principes d'obéissance qui constituaient le caractère des gentilshommes. Il y avait alors des violences dans l'administration, mais rarement des incapacités ; on exécutait avec sévérité les ordres de l'empereur, mais la probité et la fermeté dominaient tous les actes de gestion sociale.

En résumé, il n'y avait d'autre ministre et fonctionnaire responsable que Napoléon ; j'en excepte pourtant deux hommes : Fouché et M. de

Talleyrand ; mais leur disgrâce prouva que le prince n'aimait pas qu'on travaillât à côté de lui et au-dessus de lui, parce que seul il donnait l'impulsion et le mouvement à la machine gouvernementale.

C'est seulement à la Restauration que les hommes d'état se montrèrent aux affaires, car ils avaient la responsabilité de leurs actes ; il n'y avait plus une volonté en dehors et au-dessus du mouvement ministériel. Le ministère fut donc véritablement compacte, agissant de sa propre impulsion, délibérant comme en Angleterre sur des actes qui devaient être présentés aux Chambres, donner l'esprit et la vie à l'administration du pays.

Dès lors se manifestèrent les hommes politiques, et je ne sache aucune époque, je le répète, qui ait été plus féconde en puissante intelligence des affaires. La Restauration sans doute hérita d'une portion du personnel de l'Empire, mais ces fonctionnaires étaient débarrassés de leurs langes ; ils n'étaient plus dans la condition d'une obéissance passive, de simples secrétaires chargés de faire des rapports et de s'enquérir de l'état des esprits. Quand ils devinrent maîtres d'agir avec toute liberté,

ils se montrèrent aussi dans toute l'énergie de leur valeur politique.

J'ai dit autre part * ce que fut cette école d'hommes d'état; elle traversa les temps d'orage, opposa au mouvement des factions une fermeté légale qui vint demander aux Chambres des pouvoirs extraordinaires, mais les sollicita hautement et franchement.

Plusieurs systèmes se succédèrent dans l'histoire de la Restauration : 1814 est une époque de doutes, d'hésitations, de tâtonnemens; personne n'est à sa place; le gouvernement est mou et tracassier tout à la fois; il alarme et rassure tour à tour, si bien que quand les Cent-Jours éclatent, la majorité, en regrettant la chute de la branche aînée, indique du doigt ses fautes et la cause des grandes calamités de la dynastie et de la France.

Le système de 1815, sous M. Decazes, est une réaction modérée et cherchant à comprimer la fatale énergie du parti royaliste; on voit ici à la tâche MM. Pasquier, Decazes, M. de Talleyrand lui-même, expulsé du ministère

* *Histoire de la Restauration.*

avec le duc d'Otrante, pour faire place à M. de Richelieu.

Quelques années après paraissent sur la scène politique MM. Dessolles, Saint-Cyr, de Serres, nobles caractères, consciences élevées que la mort moissonne et dévore avec tant d'activité.

Le terrain change; le parti royaliste est triomphant. Une grande capacité surgit, M. de Villèle : système financier, économies, budgets, tout est modifié, rectifié par la main de l'homme habile qui conçoit dans le sein d'un parti la meilleure administration possible, tout en conservant l'esprit de parti; et chose à dire, dans ce cortége d'hommes plus obscurs qui entourent ces ministères de la Restauration, une probité scrupuleuse dans la gestion de la fortune publique. Les partis surveillent, et pas un seul fait qu'on puisse opposer à l'honnêteté éclatante de cette administration régulière.

Descendez dans les départemens; vous y trouvez également parmi les préfets une réunion d'hommes tous influens par la propriété et la considération, car le plus grand nombre a une position indépendante et élevée; tous n'ont pas les mêmes lumières, la même connaissance des hommes et des choses, mais tous

au moins sont des caractères probes que le gouvernement peut hautement avouer. Des fautes furent commises, mais l'administration ne donna jamais lieu à ces plaintes de trafics et de malheureuses transactions qui marquent une autre époque de notre histoire.

Il y avait là des gentilshommes dont les manières pouvaient blesser les susceptibilités bourgeoises de quelques comités libéraux; mais ces gentilshommes se fussent crus déshonorés s'ils eussent prêté leur nom à une spéculation qui eût nui aux intérêts du département qu'ils administraient. Quand seront passés les temps où l'esprit d'égalité aveugle, où les préjugés s'aiguisent, il faudra bien, une fois pour toutes, revenir sur ces préventions contre d'anciens et honorables fonctionnaires. « Il a servi sous la Restauration », dit-on encore aujourd'hui, et voilà qu'on est proscrit à ce titre, et qu'on vous signale comme l'expression d'un système qui a déshonoré le pays. Cet esprit changera; les préjugés les plus vivaces sont ceux qui se rattachent à des personnes; on restaure les principes, mais rendre justice aux hommes, c'est une transition plus difficile; on ne l'ose point aussi promptement.

Les fonctions publiques ne sont point aujourd'hui assez lucratives, on n'y met pas un prix assez élevé pour qu'un homme de capacité les souhaite; on les a déconsidérées de toutes les manières. Quand la Révolution de Juillet a éclaté, cette administration avait à défendre sa force morale; on oubliait ses services, on foulait aux pieds ses titres; le préfet n'était rien à côté du comité électoral. Aujourd'hui l'œuvre s'élabore péniblement pour créer une administration considérable; le personnel des préfets s'y oppose. Je ne parle point de rappeler les fonctionnaires de la Restauration; la majorité ne le voudrait pas; quelques-uns à peine accepteraient; je dis seulement que si l'on veut inspirer la confiance dans les départemens, si l'on veut qu'un préfet puisse voir les salons importans, secouer les clubs et les comités, il faut rendre la considération à ces places, les élever jusqu'à la grande propriété. Les préfets de l'Empire sont vieux; les hommes de la Révolution sont désavoués par leurs anciens amis et en dédain aux classes élevées. Cette situation peut-elle durer pour le pouvoir régulier? l'administration publique n'en souffre-t-elle pas?

Et dans les fonctions à l'extérieur surtout, la Restauration eut cet avantage que ses diplomates étaient en rapport d'opinions, de principes avec les chefs des cabinets de l'Europe; ils n'avaient aucun des préjugés de l'école révolutionnaire, ni sur M. de Metternich, M. de Nesselrode, le duc de Wellington, tous ces hommes qui plus ou moins directement dirigent les affaires. Et voilà ce qui créait d'infinies facilités à la Restauration; voilà ce qui prépara la solution à une des crises les plus déplorables pour un pays : l'invasion étrangère et l'occupation de ses provinces par sept cent mille baïonnettes; voilà ce qui prépara l'acte de délivrance au congrès d'Aix-la-Chapelle; voilà ce qui permit à la France de se jeter dans une voie glorieuse et indépendante pour la délivrance de la Grèce et pour la conquête d'Alger.

Ainsi, en résumant cette première partie de ce tableau politique, j'ai présenté la Restauration telle qu'elle était, envahie par les partis, par les mauvais principes, et organisant, au milieu de ces embarras, un gouvernement protecteur.

Quand cette Restauration tomba, il n'y avait

de chance possible ni pour les républicains ni pour les impérialistes : quelques individualités ardentes et courageuses n'étaient pas la société.

En examinant le bien-être des classes diverses, l'opulence de la bourgeoisie surtout, il était impossible de ne pas juger que la tendance du programme révolutionnaire en Juillet devait s'affaiblir peu à peu, et la société rentrer dans des conditions meilleures d'ordre et de paix publique. Plus cette classe se rapprochera de la terre, de la propriété foncière, plus elle assurera la durée de sa puissance.

Les embarras du gouvernement nouveau sont tous dans les doctrines politiques que l'école libérale a pendant quinze ans proclamées comme la base de la société et de son administration; heureusement le bon esprit de quelques hommes leur a fait renier les mauvais principes de leur vie antérieure; ils en sont revenus aux fortes et grandes doctrines sociales.

S'il y a faiblesse encore dans le jeu des pouvoirs politiques, c'est que le gouvernement n'a pas, comme sous la Restauration,

1° Une prérogative royale largement constituée ;

2° L'hérédité de la pairie, comme garantie de l'indépendance et de la force de la Chambre des Pairs ;

3° Une Chambre de Députés avec des pouvoirs limités dans la Constitution, et qui, dans aucune circonstance, ne puisse se placer au-dessus d'elle en vertu du principe insurrectionnel de la souveraineté du peuple.

Le bon esprit de la France la garantit sans doute de tout envahissement de pouvoir : mais peut-on oublier jamais qu'une majorité de députés a défait une dynastie et a placé sur le trône une race nouvelle, et que ce précédent est un jeu que d'autres majorités peuvent être entraînées à reproduire ?

La souveraineté est dès lors dans la Chambre élective, et c'est contre ce pouvoir exorbitant qu'il faut chercher des gages dans la grande propriété et le parti conservateur, dans une pairie puissante et une royauté véritablement libre et respectée en toutes ses prérogatives. C'est par la Chambre des lords que l'Angleterre s'est sauvée après la crise de 1688. La Chambre des Pairs est inhérente à la terre, aux grandes

fortunes, aux aristocratiques existences; l'esprit de conservation est en elle; je ne dis pas qu'on n'y doive faire la part de l'intelligence et des autres supériorités sociales, mais la terre seule est attachée invariablement à l'ordre. Vous voulez de la stabilité, eh bien, créez des familles patriciennes qui sachent qu'elles sont inhérentes à la monarchie ! Vous voulez que la pairie soit indélébile, eh bien, rappelez dans son sein les pairs qui en ont été exclus par un coup d'état parlementaire! Vous voulez que toutes les grandes influences y trouvent une représentation ; et pourquoi pas alors un banc épiscopal? L'Empire avait ses dignitaires ecclésiastiques; Napoléon savait bien que le génie ne s'abaisse pas en mettant l'épée toute rayonnante de victoires sous l'égide du Dieu de Charlemagne et de Lous XIV!

LA RÉVOLUTION DE JUILLET,

ET LES PRINCIPES DE SON PROGRAMME.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION

DE JUILLET,

ET LES PRINCIPES DE SON PROGRAMME.

Je n'ai point à discuter la légitimité des journées populaires de 1830. Quand un événement est accompli, qu'il est passé dans le domaine des faits, c'est controverse oiseuse que de demander s'il est juste, légal, légitime. Je n'ai pas l'habitude de me heurter la tête contre un fait réalisé ; ce serait démolir l'histoire.

Je n'exalterai pas davantage le courage, l'héroïsme des vainqueurs; il faut laisser cela aux hymnes de circonstance, aux monumens fragiles que chaque époque a la prétention de léguer à la postérité. Dire qu'il y a du courage en France et que, dans les jours néfastes de la guerre civile, le sang qui coula fut versé avec dévouement, ce serait une vérité trop simple pour qu'on la recueille. Journées de sombre mémoire où le sort se joua de vieilles gloires, où les fiers hommes des batailles furent dispersés, j'oserai dire, par des enfans!

Ce que l'homme politique doit surtout constater en étudiant le mouvement de Juillet, c'est que cette révolution jeta la France dans une ère toute nouvelle à l'égard de son administration intérieure et par rapport aux cabinets étrangers. Toutes les idées d'administration, de gouvernement politique, toutes les doctrines de souveraineté, toute la diplomatie, toutes les relations du gouvernement avec les sujets, tous les traités, les alliances, les principes, tout cela était menacé par les trois journées. C'était l'invasion de l'esprit révolutionnaire dans le pouvoir; Juillet allait inscrire sur sa bannière : Souveraineté populaire, pro-

pagande, gouvernement à bon marché; il allait avoir ses programmes insurrectionnels, son catéchisme de révolution; en un mot, c'était le bouleversement de l'œuvre politique élevée et soutenue depuis quinze ans par les efforts, non seulement de la Restauration, mais de l'Europe entière.

Ce grand coup de peuple achevé dans les rues de Paris, détruisait donc l'œuvre laborieuse de quinze années; c'était l'accomplissement de la révolte tentée en 1820 par les sociétés secrètes. La France n'était pas une puissance de second ordre comme Naples, le Piémont et l'Espagne; une dynastie était chassée par les ennemis du principe monarchique qui surgissaient tout à coup au pouvoir. Une nation effervescente pouvait, après s'être débattue elle-même, se précipiter sur l'Europe; allait-on revoir encore le débordement populaire de 1793!

La Révolution de Juillet s'offrait ainsi aux esprits sérieux en France et à l'étranger. J'ai besoin maintenant de suivre un à un les principes que cette révolution mettait en jeu, et de constater l'incompatibilité de tous ces principes avec l'état d'une société régulière. Ceci

prouvera les services que la monarchie du 7 août a rendus à la France et à l'Europe, en détruisant le programme anarchique. Et ne faut-il pas l'entourer, ce gouvernement, de toutes les forces sociales, afin qu'il accomplisse son œuvre? Les hommes d'ordre et de monarchie comprendraient mal leurs devoirs s'ils pouvaient refuser leur concours à cette tâche laborieuse. Quel est le plus haut besoin de la société actuelle? c'est de se délivrer du programme révolutionnaire; or, ce mouvement ne peut s'opérer qu'à l'abri des principes conservateurs et par l'appui du sol.

Je diviserai cet autre travail en deux parties. Je dirai d'abord quels étaient les élémens de désordre que la Révolution de Juillet avait semés; ensuite j'énumérerai les forces que l'Europe monarchique pouvait opposer au principe populaire. Et en face de deux systèmes si menaçans, si hostiles l'un à l'autre, il faudra rendre quelque justice à ceux qui ont évité ce conflit, vaste duel de sang qui eût rappelé les grandes destructions de la République et de l'Empire!

GOUVERNEMENT

ET PRINCIPES

DU PROGRAMME DE JUILLET.

A mesure que j'avance dans l'œuvre que je me suis proposée, je sens de plus en plus combien la terre brûle; ami de mon pays, respectant son gouvernement, je vais avoir à examiner les questions les plus ardentes avec toute ma conscience d'historien. J'étais attaché au gouvernement que la tempête a emporté; je respecte celui qui nous régit. Je place haut le

prince qui sut, par l'habileté de sa conduite, sauver l'ordre et la paix; et pourtant je dois discuter les principes et les formes de cette royauté nouvelle; je vais pénétrer dans les temps où elle fut faite. Je demande qu'on m'y laisse respirer à l'aise en face de mes convictions; je n'alimente point l'esprit de parti; j'ai horreur de ces vives passions qui bouleversent notre malheureuse patrie depuis quarante ans. Le trône de Louis-Philippe me protége; il nous a réconciliés avec l'Europe; la guerre étrangère et la guerre civile ont été évitées et quel est le Français au cœur haut qui ne sacrifie à de tels services de petites préventions dont son gouvernement fut entouré?

Depuis les grands événemens de 1814, le principe qui dominait l'Europe fut celui de la légitimité. Qu'on jette un regard sur toutes les souverainetés, j'en excepte la Suède : partout furent rétablies les anciennes dynasties, en Allemagne, à Naples, dans le Piémont, en Espagne. Toutes les fois que les vieilles familles furent menacées, l'Europe prit les armes, comme on le vit en 1820 et en 1823, pour restituer la couronne à qui elle était arrachée.

Voilà que tout à coup ce principe de la lé-

gitimité est attaqué dans ses fondemens : un peuple insurgé court sur la place publique, démolit un trône en trois jours, conquiert la victoire, et pose à la tête de ses institutions le principe de la souveraineté populaire : « Tous les pouvoirs découlent du peuple, » voilà l'axiome qui est adopté comme un grand retentissement sur le sol de cette France sillonné par la révolte. Était-il possible, en vertu de ce principe, d'établir un gouvernement régulier, de fonder une administration durable? On inscrit sur les drapeaux : *ordre public et liberté ;* le mot *égalité* se lit sur quelques autres, car l'égalité est au fond ce que les classes jalouses appellent avant toute chose.

Tout s'organise dans les trois journées en vertu de cette souveraineté populaire; pouvoirs politiques, Chambres, municipalités, administration ; c'était le symbole de la nouvelle religion d'état.

Car ce n'est point ici seulement une de ces vagues doctrines qui ne reçoivent qu'une application exceptionnelle; immédiatement les pouvoirs sont appelés à mettre en face la double théorie de l'hérédité de race et de la souveraineté populaire. La Chambre des Députés

n'hésite pas; elle se proclame constituante; ses premiers actes sont empreints de cette volonté d'effacer tous les souvenirs des droits antiques d'une royauté déchue; quand elle remanie la Charte, c'est pour y faire pénétrer la souveraineté populaire dans ses plus petits détails. Plus de préambule, plus de concessions, plus de droits préexistans; on traite d'égal à égal. Mais la main de Dieu n'abandonne pas les sociétés; on veut affermir le programme révolutionnaire en créant une nouvelle dynastie, et il se trouve un prince d'une intelligence forte et persévérante qui se pose comme la Providence entre la Révolution et la France. J'ai eu l'occasion de m'expliquer avec les hommes haut placés dans les affaires européennes; leur opinion est invariable; ils reconnaissent que pour fermer l'abîme des révolutions immédiatement après le programme de Juillet, mieux valait le pouvoir de Louis-Philippe que la minorité de M. le duc de Bordeaux avec une régence. Je me soumets à leur vieille habileté.

Cette opinion est prise d'un point de vue très élevé; elle résulte de la connaissance profonde des révolutions. Supposez la reconnais-

sance de M. le duc de Bordeaux comme roi de France. Le conseil de régence, pour être populaire, aurait dû s'appuyer sur les hommes les plus prononcés de l'esprit libéral; on eût demandé garanties sur garanties, parce qu'il y avait méfiance, et que la victoire récente du peuple eût dominé la dynastie que représentait M. le duc de Bordeaux : le principe populaire se fût imposé au prince.

Par la force des choses, le jeune roi se serait fait le continuateur de l'œuvre et des idées révolutionnaires; il eût eu M. de Lafayette à ses côtés et M. Laffitte à son trésor; il n'eût pas pu les briser quand le temps serait venu, comme des jouets d'un jour et de faibles instrumens de l'insurrection.

M. le duc de Bordeaux n'aurait eu qu'un moyen de se sauver, c'était la gloire; la gloire avec la guerre; la guerre avec l'invasion, la propagande et le drapeau tricolore. Je me souviens du mot d'un homme d'état qui dirige aujourd'hui les destinées de l'Europe : « Vous me parlez du duc de Bordeaux; savez-vous bien qu'avec lui la guerre aurait trois fois éclaté; nous serions à Paris ou vous sur le Rhin, et qu'il aurait fallu voir relever les for-

tifications d'Huningue ou que nous aurions démoli celles de Lille et de Strasbourg. »

M. le duc de Bordeaux, après les journées de Paris, eût été impuissant contre les factions; il aurait été le jouet des flots populaires; il aurait dû se faire catholique comme M. de la Mennais, et monarchiste comme M. de Châteaubriand; c'eût été la liberté de Juillet avec la fleur de lis au front.

Avec le gouvernement nouveau, au contraire, la Révolution a été fortement comprimée; sorti de la nature même du mouvement, il a pu briser l'anarchie et comprimer les opinions et les programmes de Juillet. Quel service rendu aux idées d'ordre et à la paix! Le principe de la souveraineté populaire a été laissé comme un hochet aux déclamateurs d'une école vieillie. On est arrivé aux idées régulières de gouvernement monarchique. Encore un an ou deux, et l'on aura déblayé tous les principes de désordre; on aura une belle et forte monarchie, respectée au dehors, paisible au dedans.

La souveraineté populaire, c'est l'anarchie; il n'y a pas d'administration possible avec elle. Napoléon, le fils armé de la Révolution fran-

çaise, fit de cette souveraineté populaire une seule application, à savoir : que le peuple étant souverain absolu, et lui succédant au peuple, il héritait de toute cette puissance, et que son autorité ne devait recevoir aucun contrôle. C'était le raisonnement que faisaient les Césars quand ils succédèrent aux tumultes du Forum et aux assemblées de la place publique. Voilà pourtant le principe que posait comme base fondamentale le programme de Juillet ; il était impossible à réaliser sans jeter la désorganisation partout, sans amener la guerre, sans briser les rapports d'états à états.

§ Ier.

DISCIPLINE DE L'ARMÉE APRÈS JUILLET.

L'œuvre la plus difficile à accomplir, c'est la constitution d'une forte et grande discipline

militaire, et il faut que l'esprit du soldat français soit bien noble, que ses instincts soient bien élevés, pour être revenu après tant de secousses à ces vieux principes de hiérarchie qui font sa gloire et son honneur. C'est un phénomène en effet que cette organisation de l'obéissance militaire après l'épreuve de Juillet et à travers tous les élémens d'anarchie que les factions lancèrent dans ses rangs.

La Révolution qui s'opéra dans les rues de Paris devait produire deux sentimens naturels au cœur du soldat : le premier était un doute, une hésitation dans les devoirs de l'obéissance; le second un découragement profond, né de ce fait que l'armée avait été vaincue par le peuple.

Pendant les quinze années de la Restauration, toutes les rébellions de baïonnettes, toutes les séditions de soldats furent exaltées, encouragées par l'école libérale ; on n'eut pas assez d'encens pour les révoltés de l'île de Léon, pour les armées piémontaise et napolitaine, quand elles eurent arboré le drapeau de l'indépendance et imposé une Constitution à la royauté.

En France, c'était également par une rébel-

lion soldatesque que le libéralisme voulait agir en 1820, quand des corps d'armée devaient marcher de Cambrai sur Paris et s'emparer du gouvernement.

Durant la Révolution de Juillet, quels furent les régimens qui obtinrent des éloges ? ceux qui avaient fraternisé avec le peuple ; fraterniser avec le peuple, quelle situation pour une armée ! quels principes jetés au milieu de la discipline ! Abandonner son drapeau, ne plus obéir à ses officiers, et tout cela pour tendre la main au peuple en sédition !

Il y a là de quoi démoraliser toute organisation militaire ; et tels furent pourtant les principes proclamés par le programme de Juillet: « Quittez vos drapeaux, disait la commission municipale, venez à nous : plus de hiérarchie, d'obéissance. » Était-il possible de compter sur l'armée? Un gouvernement désormais pouvait-il invoquer ce ferme appui de toute autorité contre les factions ?

Les baïonnettes sont intelligentes, avait-on dit. Ainsi une armée raisonneuse et découragée, vaincue par le peuple, fraternisant avec lui, tel était l'état militaire que la Révolution voulait faire.

Ensuite vint la question du personnel: on expulsa les officiers présumés royalistes. Sous le titre de régimens de la Charte, le gouvernement nouveau produisit je ne sais quelle espèce d'armée révolutionnaire indépendante et sans chefs, qui ne pouvait être subordonnée, puisqu'elle avait brisé tous les liens de la sujétion militaire,

Se souvient-on aussi de ces sous-officiers qui chassaient leurs officiers *parce qu'ils pensaient mal?* Et tout cela était encouragé par les plus patriotiques déclamations: ne fallait-il pas en finir avec le carlisme? Les sous-officiers se rendaient la justice que le gouvernement se refusait à reconnaître; l'Hôtel-de-Ville ne voulait plus d'officiers dévoués, des gardes-du-corps sortant de la maison du roi, des officiers de la garde royale, tous indignes de le servir.

Je répète qu'en 1830 il n'y avait plus d'armée dans le sens de la hiérarchie et de l'obéissance militaire; la désorganisation était complète. L'expérience prouvait qu'un corps d'élite sous le nom de garde royale était en rapport avec l'état militaire de l'Europe; et l'école libérale se plut à déclamer contre tout corps privilégié, français ou étranger, destiné tout

à la fois à servir de garde au prince, et offert à l'armée comme une récompense de son dévouement et de son courage. Une garde royale est indispensable à tout système militaire comme à toute monarchie régulière : c'était donc un bien odieux privilége que celui qui avait sa source dans la valeur personnelle et les services rendus à la patrie!

Il n'a tenu qu'à un fil qu'on ne proclamât peut-être l'élection des sous-officiers dans l'armée ; c'était l'opinion de M. de Lafayette. N'est-ce pas assez que par le système de la conscription et de l'avancement inflexible, il n'y ait plus qu'une égalité dangereuse dans l'état militaire? il fallait achever l'œuvre en rendant les grades électifs. Heureusement cette opinion ne prévalut point.

Et puis l'on criait aux soldats étrangers : « Désertez vos drapeaux ; nous vous offrons un asile et de l'avancement. » Quel principe militaire!

Ce qui soutient en ce moment l'organisation paisible de l'Europe, c'est que ses armées sont composées d'officiers tous pris dans les classes qui offrent une garantie : la noblesse et la bonne bourgeoisie.

Ce qui fait la faiblesse de notre police sociale, au contraire, c'est que les factions se vantent chez nous que l'armée est peuple. Or, sait-on ce que signifie cette effrayante définition? C'est que tôt ou tard le soldat fraternisera avec la révolte, qu'il pressera la main de la multitude. Le programme de Juillet a fait un mal épouvantable sous ce point de vue; il est plus dangereux que les ideés de 93, parce que cette première révolution s'offrit sous un aspect tellement hideux que tout ce qui portait un cœur honnête ne pouvait s'associer à de telles violences; mais la révolution de 1830 s'est posée sous un certain caractère régulier qui ne permet pas de la confondre avec une époque de sang. C'est la plus grande merveille de la monarchie du 7 août que la reconstitution sur un pied si large et si ferme de l'armée française. Tout n'est point achevé, mais la discipline est au moins matériellement rétablie, et c'est quelque chose pour la paix du pays. Prenez l'armée telle qu'elle était après les journées de Juillet, avec ses plus anciens soldats dispersés, découragés, et jugez des nobles efforts de la France à l'aspect de notre état militaire actuel! L'esprit d'obéissance et de

résignation des grands jours de l'Empire s'est réveillé au cœur de l'officier!

§ II.

ÉLECTION DANS LA GARDE NATIONALE.

Personne ne peut nier les services qu'a rendus la garde nationale pendant les jours difficiles de la Révolution et de l'émeute; à vrai dire, le gouvernement était dans ses mains; c'était la seule force organisée et puissante. Je ne discute pas la nécessité d'une garde nationale; partout cette haute milice de police existe; seulement ce qui paraît dangereux dans l'institution, c'est la forme, les prérogatives, l'élection enfin que cette garde nationale reçut du programme de Juillet.

Je ne puis admettre un gouvernement qui

est en dehors du gouvernement, une force en dehors de l'action publique et responsable du pouvoir. C'est pourtant ce qu'a été souvent la garde nationale après la Révolution de Juillet; si elle sauva l'ordre, elle s'empara également de l'autorité. M. de Lafayette savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il se proclamait généralissime des gardes nationales de France. Avec ce titre il était plus roi que le roi; et c'est ce que l'Europe ne pouvait comprendre ni expliquer, que ce chef d'une force armée placé au-dessus de la couronne pour la protéger ou la renverser au besoin. Louis-Philippe était-il roi, ou bien M. de Lafayette président de la république? C'est une question qui n'a été résolue qu'après la démission imposée au vieux commandant. Désormais le gouvernement doit être le chef de toute force régulière.

C'est un malheur que l'organisation de la garde nationale ait été faite sous l'unique inspiration de M. de Lafayette; il a semé là toutes ses idées démagogiques, tous les principes désorganisateurs qui ont fait le rêve de sa vie, et surtout cette forme d'élection qui met la garde nationale à la disposition de tout chef entreprenant qui pourra tirer l'épée et caresser les

passions de la multitude. Jusqu'ici la classe bourgeoise a été paisible, heureuse, et par conséquent l'élection n'a précisément produit aucun danger immédiat; encore a-t-il fallu sur plusieurs points dissoudre les gardes nationales, briser le réseau de cette organisation gigantesque; mais il peut arriver des circonstances graves, et avec ces formes électives, le pouvoir ne sera jamais maître de la grande force publique.

Nous vivons sous une monarchie; les idées républicaines ne peuvent donc convenir. Les jours sont passés où l'on proclamait le non-sens d'une monarchie avec les institutions républicaines. Chaque forme de gouvernement a ses conditions; une garde nationale élective peut très bien convenir à une république, mais Juillet, en plaçant partout l'élection dans les rangs de l'obéissance, dénatura les institutions monarchiques. Le pouvoir doit choisir les officiers, parce qu'il est seul le représentant de la puissance sociale; il doit en réunir tous les élémens dans sa main et en disposer.

Sous la Restauration et avant la mesure intempestive de la dissolution de la garde nationale, il y avait des lois et des décrets qui orga-

nisaient la milice bourgeoise; elle fut établie à la fin de 1813 à Paris, sur un rapport de M. Pasquier, préfet de police. L'empereur se réserva le choix des officiers; il avait le sentiment trop profond des devoirs impérieux de l'obéissance militaire, pour consentir jamais à ce qu'une force de cinquante mille baïonnettes fût indépendante du pouvoir central.

Quand l'armée disparut en 1814, ce fut la garde nationale qui en tint lieu; elle vit ses prérogatives s'agrandir. Le comte d'Artois, alors à la tête d'un parti, s'empara de la garde nationale; il en choisit les officiers, en prépara les inspections. Le gouvernement régulier s'aperçut bientôt que, par cette position militaire, Monsieur était maître de toutes les forces publiques de la France. Une ordonnance, sur le rapport de M. Decazes, le priva du titre effectif de commandant en chef; la garde nationale dut dépendre du ministère de l'intérieur. Il n'y a pas de gouvernement possible là où toutes les baïonnettes ne sont pas à la disposition de l'autorité : Juillet, cette grande époque de désorganisation, fit de la garde nationale une puissance surveillante du pouvoir plutôt qu'un auxiliaire obéissant; y eut-il sur

ses drapeaux un symbole de l'idée monarchique? pas le moindre; on y lisait : *ordre public et liberté ;* mais le roi était entièrement oublié; la garde nationale pouvait aussi bien servir la république que la monarchie, un président qu'un roi; c'est la démocratie en armes, sage si l'on veut, mais qui peut cesser de l'être dans les crises publiques.

Le but de la garde nationale, dans l'esprit de la Révolution de Juillet, fut de donner une représentation belliqueuse au principe bourgeois, de balancer toute l'énergie qu'imprimait l'armée régulière au pouvoir, par l'établissement d'une autre force qui n'en dépendait pas; ce fut l'armée des citoyens à côté de l'armée régulière. De là cette extension demesurée donnée par la Révolution à la garde nationale, ces nombreux bataillons jetés sur le papier, cet armement simultané d'un million de gardes nationales, sorte de tumulte militaire organisé pour effrayer l'Europe. Il y eut sans doute un très bon esprit dans cette milice; son personnel bourgeois maintint l'ordre, mais on lui reconnut un privilége qui plus tard pouvait envahir le gouvernement; on fit intervenir et parler la garde nationale dans les matières politiques;

inévitable danger, car un corps qui protége le pouvoir est au-dessus du pouvoir même, et cela ne peut être dans la monarchie.

Il viendra un temps sans doute où la garde nationale sera réduite à ses formes et à ses proportions naturelles. L'admirable institution de la milice anglaise est un modèle, parce qu'elle est là une force publique à la disposition des grandes existences des comtés. La hiérarchie sociale s'y trouve profondément empreinte, et un artisan honorable sans doute ne s'y trouve pas le supérieur du propriétaire.

§ III.

PRINCIPES DE L'INSURRECTION.

La langue historique ne peut appeler le mouvement de Juillet qu'une insurrection de la multitude contre le pouvoir. Je n'examine

pas si elle fut ou non légitime ; ce sont là des questions oiseuses, je le répète, pour les hommes politiques. Il y a, en matière d'insurrection, des nuances si imperceptibles entre les cas de légitimité et d'illégitimité, qu'en vérité ce n'est pas la peine de faire des distinctions. Ce que je constate, c'est que le programme de Juillet fut l'expression du principe insurrectionnel, et que ce triomphe fit la faiblesse et l'embarras du gouvernement nouveau. Il fut partout inscrit dans les premiers actes de son autorité. La prise de la Bastille fut son symbole, la *Marseillaise* son hymne; son chef, M. de Lafayette, n'était-il pas la personnification de cette maxime terrible pour le pouvoir et l'ordre, que l'insurrection est le plus saint des devoirs ?

Je ne conçois pas l'existence d'un gouvernement monarchique qui n'abdiquerait pas le principe de la révolte armée. Y a-t-il possibilité d'un ordre quelconque avec cette maxime, que lorsque les peuples sont mécontens, ils peuvent renverser leur gouvernement? Quel est le pouvoir qui pourrait s'établir à ce prix ? Il y a de bien légères nuances entre l'insurrection et l'émeute; quand le peuple vient sur

la place publique, qui peut distinguer l'esprit de ce mouvement? qui pourrait dire jamais que cette démonstration est légitime ou illégitime?

Et pourtant voyez avec quelle ardeur tous les pouvoirs, à l'origine de cette Révolution, travaillent à propager, à encourager le principe insurrectionnel? Il y a un entraînement général; des pensions sont votées aux vainqueurs de la Bastille; on élève des monumens pour perpétuer ce premier exemple de l'insurrection heureuse; on solennise par d'éclatantes manifestations des fêtes funèbres de la guerre civile; l'insurrection se pose ainsi comme le principe et le mobile du gouvernement. Quelle impression tout ceci ne devait-il pas produire sur l'esprit des peuples? « Ayez la victoire, et vous aurez votre gouvernement. » C'est la leçon qu'on faisait aux masses; était-il étonnant que ces masses se précipitassent sur la place publique pour l'émeute? Quoi de plus simple? elles allaient là comme elles y étaient allées à d'autres époques; elles avaient à y combattre les mêmes soldats et en vertu du même principe.

Je répète qu'il n'y a de gouvernement pos-

sible que celui qui se place en dehors de l'insurrection, et qui se donne mission unique de la réprimer. Quand un pouvoir a eu le malheur d'être ainsi né un jour d'effervescence, il doit s'efforcer d'en éteindre les traditions, d'en effacer les traces, d'en atténuer les souvenirs. Napoléon, quand il fut fort par lui-même, déchira de sa grande épée tous les liens qui l'unissaient au principe révolutionnaire. Tout son souci fut de rentrer dans les proportions monarchiques, parce qu'il voulait être réellement empereur. Il avait mémoire que les scènes d'anarchie ne produisaient que désorganisation et désordre.

L'école de l'autorité est la seule légitime, parce qu'elle est la seule réalisable; cela est si vrai, qu'un gouvernement fondé sur l'insurrection ne peut marcher un seul jour en vertu de son principe, et que s'il ne la combat pas, il expire. Fatalité déplorable qui éloigna tant d'esprits raisonnables du pouvoir! Je ne conçois pas que des hommes de raison et d'intelligence puissent ne pas redouter le retour possible d'un gouvernement à ces maximes de désordre!

L'Europe put légitimement s'effrayer à l'as-

pect de cette organisation toute insurrectionnelle, qui, loin d'abdiquer son origine, s'en faisait une gloire et une force. Je ne sache rien de plus fatal pour la paix européenne que ces discours de tribune qui, pendant les premières journées de Juillet, vinrent secouer le pays, et ces proclamations répandues par milliers à la face des gouvernemens légitimes comme pour les ébranler jusque dans leurs fondemens.

La puissance et la durée des monarchies ne se fondent que sur le principe moral de l'obéissance. Respect à la loi, au prince qui en est l'expression vivante; et tout cela vous ne l'obtiendrez qu'alors que vous arracherez le principe insurrectionnel de vos actes et de vos programmes politiques!

§ IV.

ADMINISTRATION PUBLIQUE.

PERSONNEL.

La Révolution de Juillet fit table rase de tout

le personnel administratif de la Restauration. Il s'était organisé dans chaque province un comité central, insurrectionnel, une sorte d'agrégation de légistes et d'hommes d'action; cette agrégation s'empara du pouvoir: presque partout les préfets furent expulsés ou donnèrent leur démission; quelques uns furent presque martyrs de leurs devoirs dans la résistance qu'ils opposèrent au comité d'insurrection; tel fut M. de Curzay à Bordeaux. Ainsi, quelques jours après la Révolution de Juillet, il n'y eut plus d'administration publique en France; seulement des espèces d'ambassadeurs à titre de l'insurrection de Paris parcoururent les départemens, proclamant l'insurrection; il n'y eut plus d'autre autorité constituée que ces espèces de proconsuls avec leur mission extraordinaire. J'ai dit à quels principes administratifs se rattachait l'école libérale; si l'on avait appliqué ses maximes, il fallait organiser sur-le-champ des administrations collectives, bouleverser l'admirable théorie que la Constitution de l'an VIII avait posée dans toute la hiérarchie administrative.

Mais quelque chose sauva l'ordre dans cette circonstance; ce fut l'ambition, le désir d'ob-

tenir ces places qu'on arrachait aux hommes de la Restauration. Tout ce monde de l'Empire et du libéralisme qui surgissait tout à coup était avide de pouvoir, souhaitait ardemment des positions lucratives. Demandez à M. Guizot, alors ministre de l'intérieur, combien cette semaine d'élaboration administrative fut fatiguante! que de préfets et sous-préfets il fallait improviser, et quelles capacités que ces administrateurs! D'anciens serviteurs de Napoléon qui ne connaissaient pas l'administration telle que le régime modéré de la Restauration l'avait faite; de jeunes hommes qui allaient représenter le club de Paris auprès des clubs des départemens, des gens d'esprit qu'on récompensait de quelques services rendus dans les journaux.

Et à qui s'adressaient tous ces administrateurs nouveaux dans les départemens, pour y conquérir de l'importance et faire respecter le pouvoir naissant? A la partie turbulente de la population. Comme ils étaient sans puissance morale sur le pays, ils négligaient les propriétaires, les hommes paisibles, pour chercher appui dans ces oisifs d'estaminets, dans ces patriotes de billards qui peuplent chaque

chef-lieu de département. Il y eut des fonctionnaires qui dansèrent la *carmagnole*, des sous-préfets dont toute l'occupation consista a planter l'arbre de la liberté. Ils négligeaient tout: intérêts de localités, puissance publique, considération administrative, pour ces puérilités d'opinion.

Aussi, que devint l'administration dans leurs mains? quelles garanties offrit-elle? la France fut une vaste démocratie sans unité; chaque localité eut sa petite émeute; chaque commune son indépendance; elle obéit selon son bon vouloir au gré de l'opinion qui dominait. Les préfets sous la Restauration s'occupaient avec assiduité à se mettre en rapport avec toutes les sommités sociales; s'il y avait un propriétaire influent dans le département, le préfet l'associait à lui, l'invitait à sa table; presque tous ces préfets étaient hommes à fortune, grands propriétaires eux-mêmes, d'une naissance qui pouvait s'avouer; quand ils tendaient la main à une notabilité des départemens, ce n'était pas pour lui demander un emprunt.

Il n'en fut pas ainsi de quelques-uns des fonctionnaires de la Révolution; ils dédaignèrent la grande propriété sous prétexte de carlisme

et d'aristocratie; ils se firent populaires. On dénonça partout l'esprit religieux et aristocratique comme un crime qui rendait indigne de toute fonction publique. Il fut de bon ton de blesser l'évêque, même de le faire dîner avec une courtisane couronnée de fleurs, d'interdire toute manifestation de principes religieux. On se complut à froisser les sentimens catholiques, à briser la croix; on suivit le club plutôt que la cité, les brouillons que les honnêtes gens; l'administration cultiva tout cet esprit révolutionnaire jeté par les fausses doctrines dans les provinces.

Les conseils généraux, organisés d'une manière si conservatrice sous la Restauration, subirent plutôt l'empire des opinions que celui des intérêts; on y fit entrer des hommes moins considérables que prononcés dans le sens de la Révolution; la plupart des grands propriétaires se retirèrent, effrayés de cette tournure que prenait l'administration du pays.

Et dans les choix des magistrats, quel esprit domina encore? La société doit une reconnaissance profonde à M. Dupin aîné, pour avoir sauvé le grand principe de l'inamovibilité! il conserva d'excellens magistrats, de savans ju-

risconsultes, et ce qui est plus haut encore, il assura pour l'avenir un puissant système de répression contre l'esprit de désordre. Les hommes monarchiques soutiennent tôt ou tard le pouvoir; ils peuvent le bouder un instant, mais ils y reviennent bientôt, et lui prêtent la force répressive de leurs principes.

Sous le ministère de M. Dupont de l'Eure, on frappa trop vivement sur la magistrature de la Restauration; on protégea les hommes nouveaux; de bons choix furent faits sans doute, mais souvent dans des opinions trop avancées. Au milieu de cet entraînement, que fût devenue la vieille et bonne magistrature? Heureusement pour le pouvoir d'aujourd'hui, l'inamovibilité fut sauvée; car à quoi serait réduite l'action politique des tribunaux contre le principe désorganisateur, si les hommes de désorganisation eussent envahi les places judiciaires?

J'établis qu'avec les idées administratives et le personnel des préfectures et des mairies tel qu'il fut formé après les journées de 1830, il était impossible à un système monarchique de vivre; on s'en ressent même encore pour les conseils généraux; laissez aller le mouvement,

et vous verrez ces conseils passer aux opinions inquiètes, parce qu'ils sont constitués en dehors de la grande propriété, et sur des élémens qui ne tiennent pas à l'ordre monarchique.

C'est la plus déplorable plaie pour un pays qu'une mauvaise administration locale, parce qu'elle s'adresse aux intérêts de tous les jours, et qu'elle est le plus immédiatement en rapport avec les besoins et les opinions des habitans. Il faut moins d'efforts pour chasser les idées révolutionnaires du haut de l'échelle sociale que des degrés inférieurs. Là, quand elles s'y infiltrent, elles y restent; le mal est profond, et il faut des efforts inouis pour l'extirper. Il arrive souvent que la désorganisation n'est plus à la tête de la société, mais qu'elle se trouve encore dans ses parties les plus intimes, et alors que de sueurs, que de soucis pour le pouvoir !

§ V.

LA PRESSE.

Le temps est passé où l'on pouvait déclamer contre la liberté de la presse. La civilisation est avancée à ce point qu'il serait aujourd'hui bien impossible de comprimer l'intelligence et la parole. Les gouvernemens doivent comprendre que leur but ne doit être désormais que de régler législativement cette faculté, de sorte qu'elle ne puisse plus dégénérer en désordre. Rien ne serait plus maladroit que de lutter contre une force du siècle!

Les partisans les plus absolus de la liberté d'écrire ne peuvent admettre la souveraineté de la presse, c'est-à-dire le gouvernement par les journaux, autorité toute d'esprit, capricieuse, exigeante; royauté journalière, im-

pressionnable, maladive comme la pensée même; et, il faut se hâter de le dire, telle fut la conséquence immédiate de la Révolution de Juillet. Qui avait fait le premier acte de résistance? qui avait protégé l'insurrection? les journaux. Quels hommes s'étaient placés à la tête du mouvement, pour le diriger dans un sens de rébellion absolue? les journalistes. Qui avait signé enfin cette protestation, qui fut le premier acte écrit de la résistance aux ordonnances de Juillet? Tout était donc parti des journaux. La presse libre était devenue souveraine; une faculté légale s'était changée en un exercice véritable de gouvernement organisé.

Aussi voyez l'action de la presse dans les premiers jours de la Révolution, c'est elle qui donne l'impulsion, le mouvement, la vie partout; elle avait défait une dynastie, elle en soutient une nouvelle. Le pouvoir n'ose faire le moindre pas sans consulter les journaux, sans se laisser diriger par eux; ils sont de véritables souverains, faisant alors un honorable usage de leurs sceptres; car les journaux à cette époque, aussi bien que la garde nationale, ont préservé l'ordre. C'est à leurs exhortations pacifiques, à leurs paternelles admoni-

tions que la société doit d'avoir été sauvée. Les journaux prirent la multitude par les sentimens honnêtes, ils réveillèrent dans le cœur de l'ouvrier ce désintéressement qu'il possède plus encore que les classes élevées; ils éblouirent la multitude par ces mots à cliquetis: *couleurs nationales, gloire militaire, abnégation patriotique;* ils furent enfin plus forts, plus hauts, plus écoutés que le gouvernement lui-même.

Mais quelque excellent usage qu'ils eussent fait de ce pouvoir nouveau, son existence seule était un danger pour le pays; qu'allait devenir cette souveraineté des journaux, cette puissance absolue du parleur et de l'écrivain? La faculté de dire sa pensée doit être sans doute assurée, mais que serait donc un pouvoir divisé en vingt tribunes diverses, ameutant la multitude ou la dispersant à son gré?

La souveraineté des journaux, telle que l'avait improvisée la Révolution de Juillet, ne pouvait durer sans compromettre la paix du pays et la sûreté de l'Europe; l'intelligence est d'ailleurs si capricieuse! c'est une puissance si mobile qui varie à chaque moment! Les feuilles publiques sont excellentes pour l'opposi-

tion; elles ne valent rien comme pouvoir. Jamais plus spirituel et plus curieux exercice de l'autorité ne fut imposé à un pays. Qu'on parcoure les journaux des trois premiers mois de la Révolution de Juillet; que de systèmes divers! quelle confusion de pensées! une administration, quelle qu'elle fût, pouvait-elle rationnellement sortir de ce chaos? Il fallait refaire l'édifice social pierre à pierre, reconstruire le pays depuis la base jusqu'au sommet. C'était une sorte de tour de Babel où toutes les langues se parlaient confusément; l'un poussait au système républicain, l'autre aux vieux souvenirs de la légitimité; et contre cette désorganisation aucune répression possible; la Révolution de Juillet n'était-elle pas l'œuvre de la presse? ce qu'elle avait fait, elle avait le droit de le diriger : elle pouvait dire : « mon droit, mon programme, mon gouvernement. »

Quel eût été le résultat de cette domination suprême de la presse? y avait-il moyen avec elle de rétablir une administration régulière et des relations à l'étranger? Pouvait-on la faire rentrer dans certaines proportions légales? Les Chambres avaient proclamé la liberté absolue de la parole; elles devaient leur pouvoir moral

à la presse. Et à l'extérieur, les journaux parlaient un ton si hautain, jetaient en masse des idées si désordonnées, qu'il eût été impossible d'entamer la moindre négociation, de suivre la moindre affaire positive dans les conditions des traités réguliers. Pour les journaux, les relations extérieures se résumaient dans la propagande.

La souveraineté de la presse était donc une des grandes impossibilités de la Révolution de Juillet; elle en était le fruit, la conséquence inévitable; le gouvernement dépendait d'elle, et c'était là sa plaie la plus profonde. Les journaux ont un admirable instinct des questions générales; ils soutiennent avec un haut talent de discussion les dissertations abstraites et morales qui n'entrent pas dans les intérêts positifs de la société. Je ne crois pas qu'il fût possible que cette souveraineté s'abaissât le moins du monde aux réalités du gouvernement politique; il en fût sorti le désordre, l'anarchie des idées et du pouvoir. Plus tard la lutte s'est engagée; la Révolution a dû combattre tout ce qui l'avait faite; quand il s'est agi de faire respecter une autorité positive, on a été obligé de détrôner la souveraineté populaire et celle

des journaux. On ne gouverne pas dans les temps réguliers comme aux époques désordonnées; un pays n'a pas toujours le sang à la tête, et il ne lui faut pas de ces régimes exceptionnels qui vont à ses jours de caprices ou de colère.

§ VI.

CRISE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE.

La classe moyenne et marchande qui avait secondé la Révolution n'en avait pas prévu les plus immédiates conséquences; elle n'avait pas songé que la rupture subite de tous les rapports, de toutes les relations, que le découragement des hautes classes, qu'un mouvement enfin qui déplaçait le pouvoir, allaient altérer toutes les sources de la prospérité publique;

elle s'était jetée là en étourdie, pour le triomphe de ses idées, et peut-être de ses vanités politiques.

Quelques jours après la Révolution de Juillet, les hommes sérieux prévirent déjà une crise commerciale et financière comme une des conséquences de cette anarchie des populations. D'abord la méfiance était jetée en Europe. Paris est un point central où viennent s'absorber une bonne partie des capitaux; dès l'instant qu'il y avait méfiance sur les destinées du gouvernement, il était naturel que tous ces prêteurs se hâtassent de retirer leur dépôt, et cela devait être surtout dans le premier moment. On voulut profiter de ces jours d'enthousiasme et de confiance qui suivent les éclats de la victoire.

Ensuite les classes supérieures, contre lesquelles le mouvement se faisait, devaient naturellement quitter le centre pour se réfugier au fond de leur province, demander à la banque le remboursement de ses dépôts, et priver le boutiquier de leur consommation. La nouvelle école d'économie politique avait proclamé que l'égalité multiplie cette consommation.

Quand tout le monde produit, le débit cesse; le luxe seul entretient le travail.

Dans son ardeur belliqueuse, la Révolution voulait rompre avec l'Europe : qu'allait devenir le commerce maritime et d'exportation ? Il y eut crise immédiate; c'était la conséquence des événemens de Juillet et des principes que proclamait son programme. Toutes ces fêtes publiques, ces promenades de drapeaux, cette ivresse de rues ne créent pas les débouchés.

La révolution de 1793 jeta les ouvriers dans l'oisiveté, mais les Comités leur firent distribuer des assignats, un traitement fixe. Dans cette crise nouvelle, pouvait-on recourir aux mêmes moyens ? La Convention avait battu une sanglante monnaie, et le programme de Juillet voulait respecter la propriété : on ne nourrit pas une population avec le pain des fêtes, avec des distributions de comestibles, avec des revues au Champ-de-Mars. Le commerce cessa tout d'un coup; dans la boutique, on s'aperçut que l'argent se resserrait. Le Trésor fut aux expédiens sous M. Laffitte ; sans les contributions d'Alger, il n'eût pas pu rembourser toutes ses obligations; l'on doit se souvenir

avec effroi que les services n'étaient pas assurés au-delà de vingt-cinq jours.

Pouvait-on s'étonner d'une conséquence naturelle des principes posés dans la société par le programme de Juillet? Égalité, avait-il dit, plus d'aristocratie; séparation avec l'équilibre de l'Europe; or, c'était précisément en vertu des principes opposés que la Restauration avait donné cette haute impulsion commerciale qui avait fait la fortune des classes moyennes.

Si les théories de l'école libérale avaient triomphé, il pouvait y avoir refus de l'impôt, diminution subite et soudaine dans toutes les ressources publiques, et par conséquent impossibilité d'acquitter l'intérêt de la dette publique. Les capitaux ont un instinct merveilleux; ils se retirent à temps quand l'orage gronde. Se souvient-on de cette baisse de 20 francs qui s'effectua d'août en novembre 1830? Quelle crise épouvantable! Partout les maisons les plus respectables furent ébranlées, la crise de Paris retentit en province, la boutique fut voilée! l'ouvrier sans ouvrage fut jeté dans le Champ-de-Mars pour porter et reporter des tas de pierres : la population de Paris s'amoindrit de 150,000 ames; l'étranger s'enfuit au bruit de

l'émeute, et les Chambres furent obligées de voter 30 millions sur dépôts et nantissemens, et de faire enfin de l'état un vaste mont-de-piété pour secourir la misère publique.

Telle était la suite du programme de Juillet éclatant dans la société; plus il s'agrandissait, plus aussi la crise commerciale devait s'accroître, et avec elle la pénurie du trésor. Quand l'administration s'éparpille, quand la souveraineté du peuple existe avec son aspect effrayant, les capitaux se resserrent, la confiance se perd. Les palpitations du pays étaient grandes sous la domination de l'émeute; on avait agité l'ouvrier; toutes ces questions de salaires, toutes ces plaies sanglantes de l'ordre social remuées à plaisir, devaient être la conséquence du programme de l'Hôtel-de-Ville. Heureusement on renia tous les principes de cette école déplorable; le gouvernement eut le bon esprit de se séparer de la commission insurrectionnelle, et à mesure qu'il abdiquait ainsi son origine tumultueuse, le commerce, le crédit revenaient comme la conséquence de l'ordre paisible. C'était encore une leçon donnée au pays pour le préserver de l'esprit révolutionnaire.

§ VII.

PROPAGANDE ET LA GUERRE.

Une des préoccupations des hommes de Juillet, une des conséquences de leurs principes, fut d'appeler sur l'Europe la conflagration qui avait agité notre malheureux pays. Je dirai bientôt quelle était la situation des cabinets à cette époque, et par conséquent la résistance qu'un tel débordement eût éprouvée. Ce qu'il faut constater d'abord, c'est que sur le drapeau de Juillet fut inscrit : « Indépendance de tous les peuples, » c'est-à-dire guerre des multitudes contre les gouvernemens.

La théorie du bonheur et de la liberté du genre humain était une des vieilleries de l'école constituante, représentée par M. de La-

fayette. A peine la Révolution était donc accomplie à Paris, que déjà des comités se formaient pour soulever l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, l'Espagne même. La Révolution appela à son aide les réfugiés politiques de toute l'Europe; elle était là dans son essence; elle fit répandre par milliers d'exemplaires ses programmes, ses constitutions. Le comité de M. de Lafayette devint le centre commun d'où partirent une multitude de pamphlets, une correspondance intime pour semer le désordre insurrectionnel aux quatre coins de l'Europe.

C'est ce qu'on appela la *propagande*, association fraternelle, espèce de franc-maçonnerie jacobine qui enlaçait toutes les souverainetés; tous ces hommes s'appelèrent frères, à quelque nation qu'ils appartinssent; ils favorisaient l'émeute dans les villes, la révolution dans le sein des gouvernemens, la désertion dans les armées. Il y eut des agens jetés aux frontières par les comités pour engager les soldats à quitter leur drapeau; on les accueillait avec attendrissement, on les enrôlait sous les couleurs tricolores, drapeau, disait-on, qui devait faire le tour du monde.

Ceci n'était pas un accident dans la Révolu-

tion, mais une suite naturelle de ses principes. Il était impossible que Juillet restât sans invoquer de tels auxiliaires; la Révolution était hostile à tous les cabinets de l'Europe; elle était le résultat de ces théories au nom desquelles on avait soulevé les peuples contre les souverains. Cette propagande venait de recevoir le triomphe le plus heureux en Belgique; là aussi un gouvernement venait d'être renversé en quelques jours, et l'œuvre des traités de 1815 avait été bouleversée.

Il y avait plus encore. La Révolution, toute effervescente de sa victoire des rues, rêvait l'agrandissement du territoire et ce qu'elle appelait ses limites du Rhin; c'était là son but; elle proclamait la nécessité de la conquête. Les limites du Rhin étaient une de ces illusions du parti libéral; on ne pouvait les gagner que par la guerre, et cette guerre eût été générale, universelle, même avec l'Angleterre.

La Restauration, gouvernement régulier, eût pu obtenir par la suite ces limites qui semblent tant chatouiller la fierté nationale; c'était plutôt ici une question de vanité que de nécessité. La réunion de la Belgique à la

France eût été, par exemple, l'occasion d'une crise commerciale meurtrière pour les manufactures de tissus que l'industrie française avait enfantées pendant la Restauration. Il y a en diplomatie peu de limites naturelles; toutes se fondent sur des conventions. Ainsi, par exemple, les Allemands prétendent que l'Alsace, par sa langue, ses mœurs, est plutôt germanique que française; en 1815, ils la désignèrent ainsi sur leurs cartes, et pourtant l'Alsace est intimement liée par ses intérêts à la France. Je répète que la Restauration pouvait faire rendre les limites du Rhin, parce que ceci eût été alors la conséquence de traités réguliers; il en avait été question sous M. de la Ferronays, comme compensation de quelques arrangemens de Saxe, de Pologne et d'Orient.

Avec un système de propagande, rien ne pouvait se faire que par la guerre; la victoire devait venir couronner les prétentions hautaines de l'esprit novateur; la Révolution promettait la paix aux gouvernemens, et sous main elle semait le désordre et la révolte parmi le peuple; et quand une fois ce désordre était semé, elle disait : « Ceci est ma propriété, nous

devons faire la guerre pour soutenir nos frères qui secouent l'oppression. »

Ainsi il aurait fallu déclarer la guerre pour la Pologne, pour l'Italie; cet esprit de croisade était encouragé, prêché partout; on avait des clubs patriotes; la révolte y trouvait aide et secours. Au bout de ce système était la coalition absolue de l'Europe contre nous. Ce n'était pas assez du désordre et de la démoralisation intérieure, il fallait la guerre, la guerre sans aucun des élémens qui pouvaient y mettre un terme; car il ne s'agissait plus seulement d'un point de territoire à conquérir, mais d'une attaque des peuples contre les rois; on voulait semer la liberté et l'égalité. L'Europe tout entière était menacée dans son organisation territoriale et politique; la propagande avait ses adeptes, son école et ses ambassadeurs. Le principe de Juillet ne pouvait pas subsister sans le secours qu'il demandait ainsi à cette fraternité européenne.

En résumant les caractères inhérens au programme de Juillet, un esprit sérieux doit se convaincre que les idées de ce programme, conservées dans toute l'anarchie de leur première origine, étaient absolument incompati-

bles avec tous les élémens qui composent le système social à l'intérieur et à l'extérieur.

La Révolution proclamait la souveraineté du peuple, c'est-à-dire une manifestation impossible d'une autorité capricieuse et mobile;

La légitimité de l'insurrection, c'est-à-dire le plus énergique moyen de désordre, le plus fatal instrument pour jeter une société dans de perpétuelles émotions;

La désobéissance militaire, lorsque le peuple souverain s'était insurgé, et par conséquent on provoquait l'oubli de la discipline, le mépris de cette hiérarchie sacrée qui est la base de toute police sociale.

La Révolution établissait encore des principes d'administration impossibles, des corps électifs et démocratiques substitués à l'action administrative des préfets; elle agrandissait démesurément le pouvoir armé de la garde nationale, institution légitime, protectrice, mais qui, soumise à l'élection, devenait une puissance indépendante du pouvoir même; elle posait en tête de la société une presse véritable souveraine, avec toute sa mobilité d'esprit et ses caprices d'imagination; elle mettait sur son drapeau la propagande la plus absolue, et avec

la propagande elle entraînait la guerre générale et universelle.

Toutes les opinions se transformaient en partis ; chaque parti avait ses espérances armées en présence d'un exemple bien capable d'encourager les rébellions. Toute faction devait désormais se croire légitime en face de ce grand triomphe de place publique, quand un trône avait péri dans trois jours.

Heureusement, au milieu de l'immense naufrage, de ce bouleversement de principes, quelque chose survécut; ce fut l'esprit monarchique et les pouvoirs que cet esprit avait constitués. C'était quelque chose pour réprimer les factions que l'unité de la couronne, et à côté d'elle deux Chambres pénétrées souvent de l'esprit de conservation. C'est par l'union de ces pouvoirs que le pays fut sauvé ; le programme de Juillet fut refoulé avec ses principes désorganisateurs dans ces jours presque fabuleux que le pays couvre d'un voile pour ne plus avoir à s'en affliger. Toute la lutte fut donc engagée contre les maximes de la Révolution ; les hommes qui jetaient encore quelque encens sur les victimes, qui fêtaient les anniversaires, savaient bien que la société aurait

péri si Juillet avait entièrement triomphé.

Cette lutte des pouvoirs de la société contre la Révolution est grande, pleine de soucis et d'inquiétudes. Je vais écrire son histoire; constatons avant tout quelle était en même temps la situation de l'Europe et les forces qu'elle aurait pu opposer à l'esprit révolutionnaire.

Digitized by Google

L'EUROPE

A LA

RÉVOLUTION DE JUILLET.

DIPLOMATIE DE 1830.

L'organisation de l'Europe repose sur les transactions du congrès de Vienne en 1815, grande reconstruction du système politique. Ses rapports avec la France sont réglés par les traités des 30 mai 1814 et 20 novembre 1815; les moyens d'exécution des traités sont renouvelés

de la transaction militaire de Chaumont, 13 février 1814, arrêtée sous l'influence de lord Castlereagh. Toutes les conventions furent inspirées par la pensée de comprimer l'esprit de conquête et de désordre, que la Révolution française avait répandu sur la surface de l'Europe.

Les hommes d'état, chargés de mettre un terme aux maux dont le monde avait eu à gémir pendant vingt ans, avaient reconstitué la France, après ses grands revers et l'invasion, sur cette double base, *ancienne dynastie, ancien territoire.*

C'est à peu près dans ce même esprit que Naples, le Piémont, l'Espagne avaient été rendus à leurs anciens souverains. Il n'y eut d'autre exception que la Suède où le mouvement n'avait pas été populaire, mais aristocratique, quoiqu'un fils de la Révolution française en fût sorti la couronne au front. Le prince royal avait rendu trop de services à la coalition en 1813 pour qu'on pût jamais l'oublier.

Au nord de la France, la vieille pensée anglaise s'était réalisée; la Hollande avait été

unie à la Belgique sous le sceptre du prince d'Orange. Un système de forteresses avait été complété sur cette frontière; le duc de Wellington en conservait le commandement. Pendant vingt-cinq ans, la France avait été une cause de perturbation; les peuples, car, il faut le rappeler, les gouvernemens étaient moins irrités en 1815 que les nations contre la France; les peuples, dis-je, exigèrent que l'Allemagne conservât l'avant-poste de la Prusse sur le Rhin, cette tête d'armée qui peut arriver à Paris dans sept jours. Ce ne fut pas la Sainte-Alliance, mais les cantons les plus populaires de la Suisse qui demandèrent la démolition des fortifications d'Huningue. Le Piémont, soutenu par une double ligne de fortifications, prolongea ces moyens de défense.

Tous ces arrangemens avaient été faits en haine du système de Napoléon et pour arrêter les débordemens de la France qui avaient tourmenté l'Europe. Bientôt fut signé, à la suggestion de l'empereur Alexandre, le traité de la Sainte-Alliance (septembre 1815); il établissait un système de mutuelles garanties, et dans ses termes un peu vagues et solennels, il préparait une résistance armée de couronnes con-

tre les principes violens qui viendraient encore une fois à dominer le monde *.

L'Angleterre n'accéda point à ce traité ; le prince régent fit un acte de pure adhésion, moins comme chef de l'état que comme roi de Hanovre en quelque sorte ; lord Castlereagh connaissait trop l'esprit du Parlement pour s'engager dans une convention qui ne contenait aucune clause fixe, aucune condition précise; l'Angleterre était dans des voies plus positives; elle voulait connaître à quelle fin les puissances s'étaient rapprochées.

Ici donc avait commencé pour l'Europe une ère nouvelle. Il y avait eu complète union en 1814 et 1815 contre l'ennemi commun, Napoléon ; mais quand cette expression armée de la Révolution française eut été vaincue; quand l'Europe fut organisée sur des bases territoriales, il y eut tendance pour chacune des puissances à rentrer dans ses intérêts naturels. L'union avait été fortuite et toute militaire; elle avait réuni des intérêts évidemment contraires. Les puissances du premier ordre, la Prusse,

* *Voyez*, sur toutes ces transactions, l'*Histoire de la Restauration.*

l'Autriche, la Russie, ne furent intimement unies que pour la répression du principe révolutionnaire : de là ces congrès qui, pendant les premières années de la Restauration, déterminèrent les expéditions militaires contre la révolte armée de Naples, du Piémont et de l'Espagne. L'Angleterre seule, à cette époque, s'était un peu séparée des maximes qu'elle avait soutenues avec tant de persévérance contre la Révolution française. Liées sous le point de vue des principes politiques, les grandes puissances conservèrent néanmoins leurs intérêts propres et territoriaux.

Quant aux souverainetés de second ordre, elles entrèrent plus ou moins immédiatement sous l'influence des grands états; ainsi l'Autriche voulut dominer Naples, le Piémont et même la cour de Rome; la Prusse se rapprocha de la Belgique, et par Neufchâtel prétendait à une influence sur la Suisse; la Russie eut ses prétentions sur la Pologne et la Turquie.

A mesure que l'esprit révolutionnaire était plus fortement comprimé et que l'Europe entrait dans des voies plus paisibles, les intérêts particuliers de chaque état prenaient une action plus vive et plus puissante. Il y avait ten-

dance à une dissolution de cette alliance symbolique conclue en 1815. Par exemple, dans la question d'indépendance de la Grèce, l'Autriche demeura complètement en dehors des transactions de 1827, conclues entre la Russie, l'Angleterre et la France; et en 1829 cette séparation devint plus complète encore, lors de la campagne des Russes aux Balkans. L'Autriche massa des troupes nombreuses sur le Danube; M. de Metternich eut recours encore a cette neutralité armée, système qui lui a si bien réussi depuis 1813. Il se tint dans une expectative méfiante.

On pouvait donc considérer le traité de la Sainte-Alliance comme très affaibli; ce n'était plus, à la fin de 1829, qu'un souvenir diplomatique, qu'un moyen de se rappeler encore dans les éventualités de l'avenir qu'il y avait eu des principes de bouleversement, une cause de guerre et de perturbation en Europe. La diplomatie était rentrée dans ses moyens réguliers. On peut consulter sur ce point les pièces diplomatiques de toutes les légations françaises depuis 1826 jusqu'à 1830; la France y a ses plus libres allures; on recherche son alliance, on sollicite ses traités. Il y a partout

tendance au libre exercice des intérêts et des droits de chaque souveraineté.

C'est dans cette situation un peu disloquée que la Révolution de Juillet surprit l'Europe. Quoique l'état de paix et de prospérité eût amené presque partout un désarmement, les dernières campagnes des Russes aux Balkans avaient nécessité qu'une portion de l'armée autrichienne fût mise sur le pied de guerre; la Prusse, avec son admirable système militaire, avait une attitude respectable de défense, sans que pourtant elle pût entrer immédiatement en lice pour une invasion en France. Il est besoin, pour bien apprécier cette situation, de rapporter quelques faits essentiels qui se rattachent aux accidens de la Révolution de Juillet.

§ Ier.

ATTITUDE DU CORPS DIPLOMATIQUE A PARIS.

Le corps diplomatique à Paris se composait alors de plusieurs hommes importans dans les

affaires. Les grandes puissances y étaient représentées, à savoir :

L'Angleterre par sir Charles Stuart de Rothsay, tory modéré dans le sens de M. Peel, d'une capacité peu étendue, mais esprit conciliant, très observateur, en expectative devant les événemens plutôt que capable encore de les dominer.

La Russie avait pour représentant le comte Pozzo di Borgo, un des diplomates les plus habiles du temps présent. Le comte Pozzo avait passé à travers tant de faits, tant de révolutions, qu'il les jugeait tous avec une sagacité vive, sans se laisser préoccuper par des affections ou des tendresses politiques. Le comte Pozzo di Borgo avait adopté avec chaleur les principes de la Révolution de 1789; il avait souvenir de la patriotique résistance de la Corse sous Paoli; et d'ailleurs son existence était tellement inhérente à la vie de Paris, aux commodités qu'elle donne, qu'il lui eût été très pénible d'abandonner cette capitale, qui depuis 1814 avait toujours vu son crédit s'accroître politiquement. Le comte Pozzo était très lié avec le parti politique; il passait sa vie dans les hauts salons de Paris, dans ce monde qui se

rattache au gouvernement à toutes les époques. Ce parti politique devait avoir action sur sa propre pensée.

Le comte Appony, esprit modéré, réfléchi, devait suivre dans cette circonstance plutôt l'impulsion que la donner. A l'aspect d'une crise aussi grave d'ailleurs que la Révolution de Juillet, chacun des ambassadeurs était aise de se conduire d'après des instructions spéciales et de ne rien prendre sur lui. Attendre est une grande maxime diplomatique; on ne veut point agir étourdiment, car souvent d'une démarche première dépend la paix ou la guerre.

Telle était aussi la pensée du baron de Werther, représentant de la Prusse, trop uni au système russe pour que M. Pozzo di Borgo n'exerçât pas sur le baron de Werther une influence éminente.

Quant aux autres ambassadeurs de second ordre, tels que le nonce, monsignor Lambruschini, le baron de Fagel pour la Hollande, le prince Castelcicala pour Naples, etc., ils devaient obéir plus ou moins immédiatement aux insinuations des grands cabinets; j'en excepte le comte Löwenhielm, ministre de Suède, que

son esprit fort distingué et ses traditions diplomatiques mettaient au premier rang parmi les diplomates alors résidant à Paris.

Une des grandes fautes de M. de Polignac fut de ne point faire prévenir les ambassadeurs de la translation officielle du gouvernement du roi à Saint-Cloud; il pouvait appeler ainsi auprès de la personne de Charles X tout le corps diplomatique. Cette mesure eût mis fin à toute incertitude de la part des ambassadeurs; tous auraient accédé à une invitation officielle; et ceci peut-être eût entraîné une première démarche dont les résultats eussent été incalculables dans l'intérêt de la dynastie; on se serait cru engagé par ce premier acte.

Mais M. de Polignac ne fit rien annoncer au corps diplomatique; il n'y eut même pas une simple insinuation, de sorte que chaque ambassadeur fut laissé à son libre arbitre : tous se virent confidentiellement; mais quand il fallut traiter d'une manière positive, quand il fallut convoquer une réunion générale pour prendre un parti, il y eut des difficultés inouies, personne ne voulait avoir l'initiative.

Enfin on parvint à réunir, sur la proposition de l'ambassadeur de Naples, une conférence

générale. Là on discuta beaucoup de questions, mais d'une manière vague; le comte Lôwenhielm seul, chose assez curieuse, puisqu'il représentait un roi élu, proposa que tout le corps diplomatique se rendît auprès de la personne de Charles X. Ce ministre se fondait sur ce simple exposé de principes, qu'un corps diplomatique doit suivre le gouvernement auprès duquel il est accrédité, et ne peut légitimement demeurer auprès d'aucun autre pouvoir. Il opinait donc pour aller à Rambouillet. Pendant qu'il parlait, le peuple y allait. C'était le 4 août.

Le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas; M. de Juel, ministre de Danemark, et M. de Berlinghieri, ministre de Toscane, auraient voté pour le départ. L'ambassadeur de Naples remercia solennellement le comte de Lôwenhielm au nom de toutes les branches de la maison de Bourbon; mais la proposition ne fut pas discutée. Les autres ambassadeurs s'en tinrent à leur système d'expectative. Ils jugèrent qu'il serait imprudent de se hâter à prendre un parti. Ils résolurent d'attendre et d'observer le mouvement.

Dans le fait, sir Ch. Stuart de Rothsay et

M. Pozzo di Borgo avaient donné cette impulsion au corps diplomatique. Sous ce point de vue ils rendirent un grand service à la paix de l'Europe ; quelles eussent été les conséquences d'une démarche aussi officielle que le voyage du corps diplomatique à Rambouillet ? rupture déclarée avec le gouvernement établi à Paris. Il y avait eu plusieurs conférences avec M. de Talleyrand ; les Chambres venaient de prendre une attitude régulière, une unité protectrice, en élevant M. le duc d'Orléans à la lieutenance générale ; les ambassadeurs voyaient des hommes honorables s'associer au pouvoir nouveau, pourquoi ne les seconderaient-ils pas de leurs efforts, pour empêcher encore une crise européenne? Aussi presque toutes les dépêches parties de Paris après la Révolution, présentèrent-elles ce grand mouvement populaire sous un point de vue favorable. Les ambassadeurs y exposaient les nécessités de la situation nouvelle, et le besoin de soutenir un gouvernement naissant dans ses premières tentatives pour maintenir l'ordre et garantir la paix. Ces dépêches eurent une immense influence sur les déterminations ultérieures des souverains : les cabinets étaient-ils prêts d'ailleurs pour

commencer un système d'hostilités contre la Révolution ?

§ II.

SITUATION GÉNÉRALE DES CABINETS.

Il n'est pas d'événement dans l'histoire qui produisit une plus vive impression sur l'Europe que les journées de Paris au mois de juillet; la nouvelle en arriva à vol d'aigle et jeta les cabinets dans une sorte d'étonnement et d'effroi; tous en comprirent la portée, tous sentirent qu'il s'agissait encore d'une grande lutte et de recommencer les hostilités, si heureusement terminées par les campagnes de 1814 et de 1815. Aucune puissance, à vrai dire, n'était prête encore pour la guerre; il y avait bien

dans la tête des diplomates un sentiment vague qu'une crise imminente éclaterait en France, mais de là à des préparatifs d'une invasion, il y avait loin encore; Mayence même n'était pas approvisionnée.

Les hommes d'état qui dirigeaient les cabinets, ou les souverains dont ils dominaient les inspirations, étaient effrayés d'entrer dans une lutte nouvelle dont le terme ne pouvait être prévu; les populations n'allaient-elles pas recevoir une impulsion fatale des événemens qui se passaient à Paris? L'Autriche commandait en Italie à des populations soumises à l'esprit de révolution; la Prusse avait tous les départemens du Rhin; la Hollande la Belgique; la Russie la Pologne. Les hommes d'état avouent aujourd'hui que jamais les trônes ne furent exposés à une si violente secousse; c'était un ébranlement général, une réaction contre l'ordre et la paix de l'Europe, maintenus pendant quinze ans.

La Prusse, la plus immédiatement menacée, avait un roi sage, modéré, que le malheur avait éprouvé depuis longues années; son cabinet se souvenait de toutes les calamités produites par la guerre, des cruelles vicissitudes

que la Prusse avait éprouvées dans les grandes campagnes de Napoléon. Il y avait dans ce cabinet une tendance à la neutralité comme dans l'Autriche même, si l'on excepte pourtant la faction nobiliaire du prince royal, qui brûlait de guerroyer sur le Rhin.

L'Autriche était moins sous l'influence de l'empereur François II que sous celle de M. de Metternich. Certes, le chancelier d'état n'était pas l'ami des révolutions; il en avait même durement réprimé l'esprit à Naples, dans le Piémont, partout enfin où il s'était produit. Mais pouvait-on réduire ainsi la France? On connaissait les forces et les ressources immenses de cet état, l'enthousiasme populaire qui avait salué cette révolution; aller de face affronter toutes ces forces, c'était au-dessus du caractère réfléchi de M. de Metternich; il n'y avait rien à gagner, mais tout à perdre dans un tel conflit. L'opinion de M. de Metternich fut arrêtée dès cette époque; il résolut de se tenir sur la défensive; il avait à veiller sur une administration compliquée, sur des provinces à peine soumises, sur l'Italie brûlante, sur la Gallicie polonaise, sur des populations allemandes, toutes moralement secouées par le

grand retentissement des journées de Juillet : attendre fut donc son système.

Il n'y avait que la Russie qui pût fortement entrer dans les mesures coercitives; elle avait un empereur jeune, un ministre vieilli et goutteux sans doute, M. de Nesselrode; mais le czar Nicolas dominait toutes les volontés de ses conseillers; l'empereur pensait, agissait d'après ses propres résolutions.

D'ailleurs la Russie a toujours aimé ces expéditions lointaines et aventureuses; ces croisades flattent la noblesse, exaltent le peuple, conviennent aux mœurs voyageuses de cet empereur qui commande jusqu'aux extrêmes limites de l'Asie. L'empereur Nicolas devait donc être le plus nettement disposé à une prise d'armes, mais il devait trouver obstacle dans la passive attitude de l'Autriche et de la Prusse; on n'était pas parfaitement d'accord sur une multitude de questions d'une spécialité territoriale; les affaires d'Orient n'étaient point finies; elles offraient plus d'une difficulté.

Que faire en cette situation? Les trois puissances se rapprochèrent sur un seul point, et décidèrent que si elles étaient menacées par l'esprit révolutionnaire, elles se prêteraient un

mutuel appui pour empêcher les effets de la propagande et de la Révolution de Paris.

Ainsi l'attitude des cabinets du continent à l'égard de la Révolution de Juillet ne fut pas dès l'origine offensive, mais tous se tinrent sur la défensive; ils ordonnèrent immédiatement des levées, ils rappelèrent à leur aide le texte des anciens traités, des mesures de précaution et de police furent multipliées. Il y eut alors cela d'heureux pour la paix du monde, que la France, pas plus que l'Europe, n'était prête pour marcher en avant; on avait traversé quinze années de repos et d'ordre paisible; il y avait sur tous les points répugnance pour briser cette situation qui avait versé à pleines mains les prospérités.

En France on faisait beaucoup de bruit de ces belliqueux bataillons, de toutes ces myriades d'hommes sur le papier; mais au fond l'Europe savait bien qu'on n'y avait ni matériel de guerre offensive, ni munitions suffisantes; que l'armée active était désorganisée, et que les meilleurs régimens étaient à Alger. Toutes ces troupes levées à la hâte, tous ces hommes improvisés soldats n'étaient pas très-redoutables; c'était du bruit, et voilà tout. On parlait

des armées de la République; mais les cabinets savaient aussi qu'on n'avait point vaincu sur le Rhin en 1793 avec des volontaires, mais avec les vieux régimens de Champagne, Bourgogne, excellentes troupes de ligne.

L'Europe avait deux manières d'envisager le fait immense qui éclatait par la Révolution de 1830. Cet événement pouvait d'abord l'entraîner dans une lutte sanglante et l'exposer à tous les malheurs et à toutes les chances d'une longue guerre; elle pouvait croire ensuite que cette révolution n'était que le résultat d'une effervescence passagère. On avait eu quinze ans de paix; toutes les relations de l'Europe étaient établies sur ces pacifiques données; se jeter dans les voies de répression violente, c'était sortir de la condition modérée que les cabinets s'étaient imposée dans les événemens; il était plus habile de tourner cette révolution, de la saisir par ses côtés faibles, de la ployer enfin à des proportions telles qu'elle pût à la fin se mettre en juste harmonie avec les conditions et les faits de la société européenne.

Les cabinets eurent confiance dans la prudence et l'habileté du prince qui prenait la

direction des affaires en France; ils savaient que le premier besoin de tout pays était la paix. A la surface de la société il y avait bien un parti belliqueux et bruyant, mais les intérêts des populations n'étaient point de courir aux armes et de se précipiter les unes sur les autres.

L'histoire tiendra compte aux hommes d'état de cette manière haute et juste dont ils jugèrent la société; que de malheurs épargnés à la génération! Le premier coup de canon tiré pouvait être le signal d'une conflagration universelle; il aurait retenti au sein de toutes les nations, et puis la lice ouverte, qui l'aurait fermée? Ici de nombreuses armées, là des populations soulevées; l'unité du pouvoir absolu en face de la propagande, la force militaire, l'anarchie des populations, avec tout cela les malheurs incalculables d'une grande guerre.

La sagesse des hommes ne fit pas tout; la force des choses, le crédit public surtout secondèrent la puissance des événemens. Le crédit public est à notre époque la meilleure garantie de la paix du monde; toutes les déclamations du système de l'Empire sur les banqueroutes sont tombées; plus le crédit s'étend, plus les intérêts se raffermissent, plus ils se ratta-

chent fermement et fortement à l'ordre de choses établi. Les sociétés modernes ont contre les élémens désorganisateurs qui les travaillent, deux principes de conservation immense : la dette publique et les caisses d'épargne ; l'un garantit l'ordre et la paix du monde, l'autre rattache au gouvernement, à l'esprit légal et pacifique des institutions, la classe ouvrière. Le trésor public tient aujourd'hui la caisse ménagère où le pauvre même vient déposer son obole; tous les intérêts marchent à la conservation; on craint l'émeute, le désordre. C'est ici une institution bien autrement puissante qu'une garde armée, et surtout moins dangereuse dans les reviremens d'opinion. Le meilleur moyen contre l'émeute morale est encore d'attirer tous les intérêts au gouvernement. Le désordre est-il à craindre, quand tous les intérêts seraient compromis par le désordre?

Ainsi, le crédit public fut le meilleur obstacle contre toutes ces tendances de guerre qui pouvaient saisir l'Europe. Pour toute entreprise belliqueuse il fallait de l'argent; aux premiers symptômes d'un mouvement militaire, les fonds publics se fussent dépréciés d'un tiers de leur valeur; on devait obtenir un emprunt,

et qui aurait consenti à prêter? La maison Rothschild avait ses intérêts liés au maintien de la paix; elle tenait en mains tous les emprunts; fortement compromise par la secousse politique, consentirait-elle encore à fournir des subsides destinés à jeter de nouveaux élémens de défaveur sur le crédit public? Cette maison européenne avait le siége de sa fortune dans chaque capitale; elle était en rapport avec les ministres; elle pouvait échanger leurs confidences, donner un impulsion modérée aux cabinets eux-mêmes, leur déclarer qu'elle n'entrerait pour rien dans un emprunt qui aurait pour but la guerre; tout offrir si on maintenait la paix. J'ai besoin de dire ces services de la maison de Rothschild; sans doute elle était intéressée au maintien de la paix; elle y trouvait un élément de fortune, un mobile de hausse sur les fonds; mais enfin qu'importe le motif, quand le résultat est utile? Qui sait? peut-être sans l'opposition de la maison de Rothschild on eût été plus hasardeux, on eût couru les chances de la guerre.

Ajoutez à cela que les hommes d'état qui dirigeaient les affaires des cabinets n'étaient plus à cette force, à cette ardeur de l'âge

qui pousse aux entreprises hardies. En 1812, en 1813, l'Europe avait à sa tête des princes jeunes encore, des ministres de l'âge des princes. Vingt ans plus tard, les têtes avaient blanchi; la plupart des généraux qui guidaient les armées alliées avaient touché la tombe; la génération nouvelle était belliqueuse, mais elle était sans chefs et sans guides. D'ailleurs les puissances continentales pouvaient-elles compter sur l'aide de l'Angleterre? où étaient les subsides de guerre? où était le nouveau lord Castlereagh arrivant sur le continent pour rattacher les liens d'un traité de Chaumont, et jeter quelques millions de livres sterling comme subside? Le temps de ces munificences n'était plus!

L'Europe, je le répète, résolut donc de rester sur la défensive; elle dit à la Révolution : « Faites en France ce que vos intérêts et vos caprices vous commanderont; tôt ou tard l'expérience vous prouvera qu'il n'y a de sécurité qu'avec l'ordre, de puissance qu'avec un gouvernement fort; concentrez le théâtre de vos expériences à vos frontières; toute entreprise sera domptée; partout où la Révolution éclatera sur notre territoire, partout nous la répri-

merons par les armes. Si vous intervenez, alors la guerre; la guerre non seulement avec l'une d'entre nous, mais avec l'Europe continentale, car il s'agit du salut commun des couronnes. »

Comme conséquence de ce langage, des armemens considérables furent faits sur tous les points; chaque puissance appela sous les armes ses contingens. On fut prêt, non pour l'agression, mais pour la défense du système européen, établi par les traités de 1815.

Il y avait dans cette position défensive plus qu'on ne croit de puissance réelle; toute l'aristocratie entoura son ouvrage. On n'a jamais bien connu cette grande association qui enlace l'Europe, et qui a ses élémens dans toutes les sommités sociales; elle s'honore d'avoir pour chefs le duc de Wellington, le prince de Metternich, le prince royal de Prusse; et se posant comme l'expression de principes conservateurs, elle défend pied à pied l'organisation politique telle que les congrès l'ont conçue: cette association est maîtresse de la diplomatie, et cela va si loin, qu'à Londres, le comte d'Aberdeen est mieux informé que lord Palmerston de tout ce qui se fait sur le

continent; les armées lui appartiennent aussi : en Angleterre, en Autriche, en Prusse comme en Russie, les généraux, les officiers sont à elle; l'aristocratie sait bien qu'il s'agit plus encore de son existence que de celle de la royauté; et cette grande existence, c'est la terre, la propriété, la stabilité des institutions et de la patrie !

§ III.

ANGLETERRE.

J'ai toujours professé une grande admiration pour la lutte que le gouvernement britannique soutint pendant vingt-deux ans contre la Révolution française et l'Empire de Napoléon, car il n'y a pas dans l'histoire de plus merveilleux exemple de ce que peut la puissance

de l'institution aristocratique pour la force et l'honneur d'un pays. A l'apogée de la gloire de Napoléon, en 1810, qu'on se représente l'Angleterre! elle sent que son existence politique est compromise par la formidable épée de Bonaparte, elle cherche partout des ressources, refait les coalitions, par sa persévérance et son habileté vient enfin à bout, en 1814, d'abattre ce fier ennemi, qui avait à son tour coalisé l'Europe contre elle.

Le système continental, cette gigantesque création de Napoléon, n'était-il pas la coalition de toutes les forces commerciales contre la puissance industrielle de l'Angleterre? Qu'est-ce que les coalitions que cimentait l'Angleterre contre Napoléon, si ce n'est la réunion des forces militaires contre l'immense et belliqueux pouvoir de Napoléon ? Ainsi, les deux puissances rivales agissaient à l'égard l'une de l'autre par les armes qui leur étaient propres; Bonaparte attaquait la grandeur britannique par le commerce; l'Angleterre, la puissance de Bonaparte par les armes. Dans ce duel à mort, l'un ou l'autre des ennemis devait succomber. L'histoire a dit quelle fut la chute immense du vaincu.

En 1815, la lutte est achevée; l'Angleterre, à son tour, parvient à son apogée de force et de gloire; elle régnait par le fait en Belgique; elle avait arraché Anvers à la France; le Portugal était une de ses vassalités; elle conservait son vaste empire dans l'Inde; elle avait Malte, les îles Ioniennes dans la Méditerranée; les stations militaires de Gibraltar, le Cap et l'île de France. Jamais à aucune époque le gouvernement britannique n'avait obtenu d'aussi puissantes conditions de gloire et de prospérité. C'était là l'œuvre de l'aristocratie anglaise; car elle n'avait jamais cessé un moment d'être à la tête du gouvernement politique du pays.

En 1816, la paix jette dans les esprits cette oisiveté qui favorise les mécontentemens. Quand les masses ont été long-temps émues par des bulletins de victoire, il y reste toujours quelque chose d'agité au moment où l'ordre européen replace chaque peuple, chaque individu dans sa condition habituelle; ces masses ontbesoin d'un aliment; la paix, cet heureux désœuvrement de toutes les ames, permet de fronder les gouvernemens; la population britannique marcha donc à l'opposition; le parti

des tories et des conservateurs fut violemment attaqué.

On a beaucoup calomnié lord Castlereagh ; ce n'était point sans doute un esprit étendu, mais il avait un jugement sain, et surtout une manière ferme et tenace de voir les événemens politiques ; de sorte qu'il allait vers un but sans se détourner jamais. Lord Castlereagh avait rendu de grands services à l'époque critique des affaires de l'Angleterre ; sa présence sur le continent en 1813 détermina la coalition ; c'est lui qui porta le dernier coup, par le traité de Chaumont, à la grande puissance de l'Empire français ; c'est lord Castlereagh enfin qui conçut fortement cette pensée, que l'existence simultanée de la puissance anglaise et de Napoléon était impossible, et qu'un changement de dynastie en France était la seule garantie d'ordre et de paix européenne.

Je crois que deux ans après les transactions de 1815, lord Castlereagh était dépassé. Les hommes d'une situation ne sont pas toujours aptes à une situation nouvelle ; la fin malheureuse de lord Castlereagh prouva qu'il n'avait plus sa fermeté de cœur et d'esprit des grandes époques de la lutte anglaise.

L'administration de lord Liverpool fut plutôt une transition qu'un système bien arrêté. Déjà s'élevait le parti Canning, puissant dans le parlement, se fondant au dehors sur les antipathies que le système russe inspirait, et au dedans sur l'émancipation catholique, question toute populaire et qui parlait aux entrailles du parti libéral dans la Grande-Bretagne. Ce parti, à la mort du comte Liverpool, prit possession du cabinet.

Je ne partage pas sur Canning les opinions d'admiration vulgaire dont il fut entouré. Canning n'était pas whig; c'était le tory converti qui voulait donner des gages; une sorte de chef de tiers parti, avide de popularité, plein de ce libéralisme d'école qui abandonnait les intérêts réels pour la déclamation. C'était un homme à la parole facile, plein de classicisme, comme on aime les orateurs dans le Parlement; c'était encore l'écolier d'Oxfort et de Cambridge. Quel fut le système positif de Canning? S'opposa-t-il le moins du monde aux envahissemens de la Russie? Ne se jeta-t-il même pas tête baissée dans cette insurrection des Grecs qui anéantissait un des élémens de la puissance ottomane au profit de la Russie? Ne compro-

mit-il pas l'influence anglaise dans l'Espagne et le Portugal, en soutenant des principes révolutionnaires qui furent brisés par la campagne de 1823? L'émancipation catholique, ce ne fut point lui qui la donna, mais le ministère tory du duc de Wellington. Ces tories ont surtout l'instinct de savoir céder les questions justes, de ne jamais défendre les choses impossibles ; ils ne résistent avec ténacité que sur des points inhérens à la Constitution ; l'esprit du siècle demandait l'émancipation, ils la donnèrent.

Quand la Révolution de Juillet éclata, le duc de Wellington était aux affaires. Toutes les écoles de la Grande-Bretagne professent les mêmes doctrines sur les changemens matériels que peut éprouver un gouvernement ; whigs et tories s'inquiètent peu des questions de légitimité, à moins qu'elles n'intéressent vivement les intérêts et la sûreté britanniques.

Le duc de Wellington put voir avec chagrin le renversement du système qu'il avait lui-même tant contribué à grandir en 1815 ; mais il lui était impossible d'armer la nation anglaise pour une cause qui n'était pas natio-

nale; en 1813 et en 1815, lord Castlereagh, absorbé par l'idée de briser la dynastie de Napoléon, n'avait-il pas été obligé, pour obtenir des subsides, de déclarer en Parlement qu'il ne s'agissait pas le moins du monde de restaurer la famille des Bourbons, mais de renverser l'ennemi commun, Bonaparte, ou de le réduire à de telles proportions qu'il ne pût plus nuire aux intérêts de la Grande-Bretagne et à la paix du monde?

Les temps depuis lors avaient marché, les principes de la nouvelle Révolution française trouvaient un immense retentissement en Angleterre; jamais pareil enthousiasme n'avait accueilli un événement. Il y avait en effet tant de similitude extérieure entre les deux révolutions de 1688 et de 1830; c'était pour défendre la grande charte contre les excès de la prérogative royale, que le prince d'Orange avait été placé sur le trône; M. le duc d'Orléans était élu roi des Français par les Chambres, comme le Parlement avait proclamé Guillaume. On ne distinguait pas la différence des temps, les caractères religieux et aristocratique de la révolution anglaise, la force démocratique et philosophique du gouvernement de Juillet; on

ne s'arrêtait qu'au changement matériel de dynastie. Et d'ailleurs M. le duc d'Orléans avait depuis long-temps pour lui une puissante opinion en Angleterre; lié avec tout le parti whig, il avait été question, à l'origine même de la Restauration, de le préférer aux Bourbons de la branche aînée; le vieux lord Grey voyait ainsi se réaliser le vœu de sa longue existence politique.

Qu'aurait pu faire le duc de Wellington en présence de cette popularité de la Révolution de 1830? Cette révolution avait frappé un grand coup; elle donnait une impulsion telle que les tories devaient bientôt céder la place aux whigs dans le cabinet, et la réforme parlementaire s'accomplir au bruit des barricades et des fêtes populaires de Paris. On ne pouvait pas opposer une digue au torrent : réforme et Révolution de 1830 se liaient entre elles; les radicaux et les révolutionnaires étaient d'intelligence; les mêmes partis se produisaient parce que les circonstances étaient semblables.

Le duc de Wellington dut donc se hâter de reconnaître les événemens accomplis à Paris. L'Angleterre fut la première des puissances

qui donna l'exemple de cette reconnaissance du nouveau gouvernement; les dépêches de lord Stuart étaient rassurantes; l'ambassadeur avait donné une bonne couleur aux événemens. Il n'eût pas été possible au duc de Wellington de se jeter dans une autre voie que celle de la reconnaissance d'une royauté jeune et très populaire en Angleterre. S'associer à une nouvelle coalition, toute de précautions et de garanties, c'était peut-être l'intention intime du parti conservateur; mais qu'est-ce qu'une pensée sans élément possible de succès?

Dans cette circonstance, les conservateurs n'avaient plus qu'un rôle, c'était de se tenir sur la défensive comme l'Europe, de céder la place pour un moment aux whigs, de les mettre aux prises avec les difficultés de la position, de les soumettre tôt ou tard à la glèbe du radicalisme et du parti O'Connel. Les agitations de Paris devaient retentir au sein des populations de la Grande-Bretagne, en Irlande, en Ecosse; cet exemple d'émeutes et de barricades se gravait dans le cerveau populaire. Désormais les troupes inspireraient-elles la même terreur aux multitudes, quand ces multitudes avaient sous les yeux la défaite d'un

des plus beaux corps de l'Europe militaire, cette garde royale si parfaitement organisée? M. de Talleyrand arriva sur ces entrefaites à Londres, et, chose qu'on ne sait pas assez, c'est autant de concert avec les conservateurs eux-mêmes qu'avec les whigs, que fut formé le ministère de la réforme sous la direction de lord Grey. Les conservateurs ne résistèrent pas au premier vote, même insignifiant, de la majorité parlementaire; ils quittèrent tous de concert le cabinet; M. de Talleyrand avait ameuté la coterie Flahaut contre le duc de Wellington; le salon de lord Grey devint la grande puissance du moment, et l'on songea dès lors à transporter à Londres le siége de toute négociation politique. Les transactions devinrent très graves à la suite de la révolte belge; la dislocation du royaume des Pays-Bas touchait à la sûreté de la Grande-Bretagne, car elle ne pouvait souffrir qu'Anvers tombât sous l'influence de la France. De là les conférences de Londres, dont j'aurai plus tard à faire l'histoire.

§ IV.

L'AUTRICHE.

Le rôle patient de l'Autriche dans les vingt années de l'histoire militaire de la France est aussi un des beaux faits à recueillir. J'ai dit autre part * avec quelle habileté le prince de Metternich avait élevé la puissance autrichienne, d'un rôle secondaire à cette neutralité armée, l'une des belles conceptions qui assurèrent sa prépondérance territoriale. Par les transactions de Vienne, l'Autriche reçut en partage un des plus grands lots en territoire et en population. Les états autrichiens forment un amalgame de provinces diverses diffi-

* *Voyez* la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er octobre 1835, article : *le prince de Metternich*.

cile à conduire; réunir tout à la fois l'unité politique et la diversité administrative, gouverner la monarchie par une loi unique, et chacune des provinces par une administration spéciale, était une mission aussi haute que délicate; l'habileté seule du prince de Metternich pouvait contenir ce vaste tout dans une harmonie d'obéissance et de pouvoir.

Bien des mécontentemens étaient semés depuis longues années au sein des populations soumises au sceptre de l'Autriche. Le royaume lombardo-vénitien comprenait des populations turbulentes plus que redoutables. Le peuple italien n'a jamais évité que pour un temps la domination étrangère; l'unité n'est pas en lui, le courage des choses patriotiques lui manque; il parle avec feu et agit avec mollesse; jamais il ne sut résister à quelques uns de ces bons régimens hongrois qui foulent du pied de leurs chevaux les dalles de Milan.

Il y a dans ce peuple italien de grandes manifestations; on monte au Capitole tout couverts de lauriers; puis le lendemain on fuit, on se renferme, et l'émeute disparaît. La propagande en 1830 pouvait-elle réellement soulever l'Italie, proclamer l'indépendance du

royaume lombardo-vénitien? Je crois que la Révolution se trompait dans ses calculs et dans ses menaces. Que le peuple italien ne soit pas content du joug autrichien, c'est tout simple; aucune nation n'aime ses dominateurs; un joug, quel qu'il soit, est toujours pesant. Si une armée française avait paru au-delà des Alpes, refoulant les régimens autrichiens après deux ou trois batailles gagnées, il est probable que l'Italie se fût soulevée; mais dire que le seul drapeau tricole promené dans quelques villes eût suffi pour préparer une révolution, c'était bon dans les chansons patriotiques, dans les hymnes et dans les odes, au sein de tous ces banquets de place publique ou de sociétés secrètes de *la jeune Italie;* cela n'allait pas plus loin.

Dans chaque ville d'Italie, il y avait quelques centaines d'avocats, de nobles, d'étudians qui faisaient grand bruit de paroles; mais la masse de la population était paisible, et craignait un de ces retours de fortune, ces vengeances militaires qui plus d'une fois avaient signalé la présence des Autrichiens. Le Milanais était bien gardé; les régimens impériaux sont d'excellentes troupes, patientes et rési-

gnées; M. de Metternich était décidé à tout risquer pour empêcher un mouvement quel qu'il fût; et le gouverneur militaire du royaume lombardo-vénitien reçut des renforts tels, qu'il n'y eut plus à craindre une promenade du drapeau tricole.

L'Allemagne était-elle un point plus vulnérable? Les idées libérales de la Germanie sont très-avancées; c'est de cette philosophie allemande, mêlée aux principes d'une école de libertés populaires, que sont nés les premiers germes du libéralisme et de l'organisation secrète des sociétés en France; mais l'Allemand est un peuple grave; il ne s'émeut pas aussi facilement; il n'est pas enthousiaste des étrangers. S'il vise à une nationalité, c'est à la sienne, à un drapeau, c'est au sien. Une promenade des trois couleurs sur le bord du Rhin aurait produit peu d'effet; l'Allemand n'aime pas les Français; il a souvenir des maux que l'occupation amena sous l'empire de Napoléon. Il y a là des mœurs de race, des traditions de famille, un besoin de hiérarchie sociale qui ne permettra jamais ce bouleversement de toutes les conditions, suite et conséquence de la Révolution française. S'il s'était fait jamais

une révolution en Germanie, elle aurait eu son caractère propre, elle n'eût pas été l'œuvre d'une propagande française.

Sur quel peuple pouvait donc agir cette propagande? Sur les Hongrois, si fidèles à la maison d'Autriche; sur Venise, le Tyrol ou la Dalmatie; sur la Bohême, qui s'honore d'être la plus vieille des provinces de l'Empire! Je crois qu'on se faisait illusion, et une guerre défensive résolue à Vienne pour sauver l'Empire eût trouvé de nombreux adhérens à la politique du cabinet autrichien.

M. de Metternich usa pourtant de toute espèce de précautions; sa police si active redoubla de surveillance; s'il prit une position passive et expectante en ce qui touche les relations avec la France, il se hâta d'organiser dans son intérieur un gouvernement plus vigilant encore; la police agrandit ses précautions, la presse fut plus habilement réprimée; on dut veiller avec plus de sollicitude sur le jeu des pouvoirs politiques en Allemagne, sur les sociétés secrètes de l'Italie; M. de Metternich déclara qu'il fallait le laisser maître d'intervenir et d'agir pour réprimer l'esprit d'insurrection dans ce pays, partout où il pourrait

compromettre les possessions autrichiennes. Une fois ces précautions prises, il n'hésita point à répondre aux premières ouvertures que lui fit le gouvernement français, car il n'avait aucune objection personnelle à faire à l'état de choses qui se manifestait en France. M. de Metternich n'est point un homme qui s'impressionne pour des idées vagues de dynastie, pour des causes purement chevaleresques qui ne sont plus de notre temps; sa pensée fondamentale, c'est l'ordre européen, c'est-à-dire le *statu quo* qui maintient les gouvernemens et les peuples dans les rapports éprouvés, et la circonscription territoriale telle qu'elle a été fixée par le congrès de Vienne. Depuis quelques années, sa préoccupation a été la France, parce que, esprit très éclairé, il sait bien que de la France partent tous les grands mouvemens d'intelligence et de passions, et que si jamais une révolution sociale s'opère par le monde, le principe en sera tout entier en France.

On a parlé beaucoup de la police autrichienne, du despotisme des prisons d'état, de ce système d'administration intérieure qu'on nous présente comme si oppressif; les hommes de

Juillet comptaient même sur les mécontentemens que ce système devait soulever pour opérer un mouvement. Je crois qu'aujourd'hui la propagande a dû tant soit peu renoncer à ses illusions, à l'effet magique de ses poétiques tableaux des souffrances d'Olmütz, de Spielberg et de Mantoue. Tout gouvernement a droit de se défendre contre les agitateurs, et le principe de Juillet a donné l'exemple de répressions assez violentes pour qu'on ne déclame plus contre les systèmes voisins. Je ne m'en plains point: les nécessités de l'ordre politique sont tristes et impératives souvent; mais il en est résulté au moins la conviction profonde pour les esprits les plus prévenus qu'il y a injustice dans la manière dont on a jugé pendant quinze ans les mesures des gouvernemens étrangers envers les perturbateurs du repos public.

Le gouvernement autrichien n'est point oppresseur; rien de plus doux que l'administration dans les états héréditaires; on se ressent à peine de la main du prince, et cette main le peuple la bénit avec transport: vous parleriez en vain de vos institutions démocratiques aux Tyroliens, aux Hongrois même, brave no-

blesse qui certes n'est point arrivée aux idées d'égalité!

L'Autriche, lors de la Révolution, n'était donc vulnérable que par l'Italie; et quels auxiliaires que ce peuple si léger, si peu belliqueux, et soumis encore à toute la puissance de l'Église catholique? Il y aurait eu peut-être quelques séditions, quelques cris de république prononcés dans ces antiques villes du Milanais où le souvenir des idées municipales vit encore; mais il en eût été de ces ébullitions comme des révolutons éphémères d'Arnaud de Brescia ou de Mazaniello, un succès de quelques jours, suivi d'une répression violente par cette cavalerie bardée de fer, qu'à toutes les époques l'Allemagne jeta dans la Lombardie.

D'ailleurs, sans blesser en rien la gloire française, les Autrichiens sont de belles et bonnes troupes. Nous nous abreuvons un peu trop des bulletins de l'Empire, éloquens plaidoyers pour l'immortalité de Napoléon; l'Autrichien manque souvent de bons généraux, mais le soldat est patient, résigné; le Hongrois, si ferme sous le feu; le Tyrolien, si habile tireur; le Bohémien, si excellente cavalerie, se sont montrés plus d'une fois dans de glorieuses

journées. Ils éprouvèrent des défaites en Italie; mais se rencontre-t-il beaucoup de génies comme celui de Bonaparte, bouleversant à vingt-sept ans la vieille tactique européenne? Quand l'Autrichien fut bien commandé, il marcha vite et fort à la victoire; les souvenirs de l'île Lobau sont encore là. Sous l'Empire les princes Charles et de Schwartzenberg pouvaient entrer en ligne avec nos meilleurs capitaines.

Soyons justes envers tous, n'ayons pas l'esprit égoïstement français. Si la Révolution de Juillet avait suivi le mouvement de son programme de propagande et de conquête, elle aurait trouvé une forte et puissante résistance dans l'état militaire de l'Autriche; le drapeau tricolore se fût promené solitaire sur les bords du Rhin; quelques brouillons l'eussent salué de *la Marseillaise;* mais *la Marseillaise*, c'est le bouleversement de l'ordre social, c'est la guerre du pauvre contre le riche. Tous les peuples n'en sont point encore *à arroser les sillons d'un sang impur;* la nation allemande a sa hiérarchie, son respect religieux pour l'autorité, les mœurs des ancêtres, la tourelle vénérée sur les sept montagnes où quelques fantastiques visions se mêlent aux souvenirs de la pa-

trie, aux liens féodaux, au respect du vassal pour le seigneur.

Tout cela ne se bouleverse pas en un jour; quelques jeunes hommes des écoles peuvent rêver la patrie allemande comme au temps des Witikind, cette patrie allemande, poétique emblême des vieilles forêts et de l'indépendance germanique; mais les temps changent tout.

La réforme de Luther a divisé l'Allemagne en deux grandes sectes dont la tendance est de former chacune une souveraineté à part; l'église luthérienne se groupe autour du système prussien, comme les populations catholiques se placent naturellement sous le sceptre et la boule de l'Empire. Quand le temps a morcelé une nation, c'est une utopie que de vouloir reconstituer un édifice abattu par les âges; l'unité allemande, comment la constituer aujourd'hui, quand vingt souverainetés grandes ou petites se groupent sur le territoire? Vous voulez donc briser la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, arracher le sceptre à tous ces princes? Bizarre contradiction! L'Autriche et la Prusse de concert ont cherché l'unité allemande dans la Confédération, et vous les accusez d'avoir

ainsi usurpé la souveraineté allemande! Et d'un autre côté, vous appelez l'unité nationale!

La Confédération est la seule nationalité possible; il y a là une Diète commune, une armée commune, des contingens qui se réunissent, qui peuvent marcher à la première réquisition; et cette armée de la Confédération aurait été un obstacle formidable contre toutes les tentatives de la Révolution en 1830; cent quatre-vingt mille hommes présens aux drapeaux sont une force respectable, et cette unité monarchique et armée valait bien en forces numériques les quelques bandes de déserteurs et de patriotes qu'on eût jetées sur les bords du Rhin.

Ainsi, pour bien résumer la question, toute guerre offensive contre l'Autriche eût trouvé une puissante résistance dans un état militaire fortement organisé et aussi nombreux que celui de la France. Si la propagande eût essayé de l'esprit des révolutions, elle n'eût pas été plus heureuse; les prestiges de liberté pouvaient séduire, mais les souvenirs de 1793 étaient là pour arrêter les populations paisibles; l'Allemagne avait méfiance du drapeau

tricolore et d'une invasion française : M. Appony, accrédité de nouveau par son gouvernement, eut ordre d'offrir la paix si la France restait moralement et politiquement dans ses limites, mais de dénoncer immédiatement la guerre si l'on voulait se mêler des affaires d'Allemagne ou d'Italie.

§ V.

LA RUSSIE.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, plus éloigné du centre de la Révolution de 1830, devait, par ce motif, l'apprécier moins exactement, la juger avec plus d'hostilité, l'attaquer même avec moins de ménagemens. Quelles que fussent les chances de la guerre, le territoire lointain de la Russie ne pouvait être entamé; il n'avait point, comme la Prusse, les frontiè-

res du Rhin, ou comme l'Autriche, cette Italie, qu'une escadre française pouvait si facilement menacer.

Cependant depuis 1814 la Russie avait pris un immense ascendant sur toutes les affaires du midi de l'Europe, spécialement sur le cabinet de Paris. Les services personnels rendus par l'empereur Alexandre en 1815 et en 1818, sa magnanime intervention pour libérer le pays de l'occupation militaire, avait agrandi la dictature morale que le czar devait aux événemens de la guerre; c'était par la France qu'Alexandre voulait contre-balancer l'influence anglaise, et maintenir son pouvoir au sein de l'unité allemande; plusieurs fois il avait offert des avantages territoriaux pour arriver à ce résultat d'alliance.

M. Pozzo di Borgo fut à Paris le représentant de cette pensée. Si l'on consulte les documens des affaires étrangères, on verra que si des nuages bien passagers s'élevèrent de temps à autre entre la France et la Russie, presque toujours on en revint à la politique de l'alliance, c'est-à-dire à cette union intime qui date de la restauration des Bourbons. La France avait d'ailleurs intérêt à maintenir cette bien-

veillance; la Russie lui faisait espérer, par suite de quelques concessions en Orient, un agrandissement de territoire qui lui aurait peut-être rendu les limites de 1792, peut-être même celles du traité de Bâle : c'était un des plus patriotiques désirs de M. de la Ferronnays.

Les premières dépêches de M. Pozzo di Borgo, je le répète, furent favorables au mouvement des journées de Juillet*; tous les actes qui suivaient cette Révolution furent interprétés dans le sens de la nécessité, comme la seule manière d'empêcher un désordre qui de la France s'étendrait sur l'Europe. Les impressions de l'empereur Nicolas ne furent donc pas hostiles aux actes de la monarchie du 7 août. Le comte Pozzo avait d'ailleurs donné le dernier mot de toutes les Révolutions : « attendre, voir venir, tourner les événemens », tel était le symbolisme politique de l'ambassadeur russe à Paris. Il savait que tout système violent n'a pas de durée, parce qu'il se consume lui-même.

La Russie avait peu à craindre l'effet immé-

* *Voyez* ma Notice sur le comte Pozzo, *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er mars 1835.

diat de la Révolution de Juillet; l'état social de ce vaste empire a si peu de ressemblance avec celui de la France. Le soulèvement des serfs est une impossibilité niaise qu'il faut laisser aux propagandistes du rang le plus inférieur. Le serf russe ne comprend pas la *liberté,* on l'embarrasserait même beaucoup en la lui donnant, car il faut qu'il occupe son existence, et vous le fatiguez du soin que l'intendant du seigneur prend tout seul de l'esclave. Parlera-t-on de la classe bourgeoise? mais elle est si faible, si jeune, qu'elle n'a pas même le désir de participer en rien au gouvernement municipal.

Il n'y avait donc de redoutable, de véritablement révolutionnaire que la noblesse, ces hommes du palais, ces vieux Moscovites, ces descendans des boyards qui pouvaient s'ébranler contre l'autocrate, et en vérité, ce ne pouvait être en face du drapeau tricolore, ce symbole de l'égalité, expression d'un régime qui avait détruit l'aristocratie.

Un seul point de l'Empire pouvait adopter les doctrines de la Révolution de Juillet, c'était la Pologne. La Pologne devait son existence nationale à l'empereur Alexandre; il en

avait recueilli avec un zèle religieux tous les débris dispersés ; son alliance avec la Prusse et l'Autriche ne lui avait pas permis de revenir sur l'ancien partage, mais tous les enfans de la Pologne avaient été appelés à défendre la commune patrie; l'empereur avait voulu qu'il y eût une armée polonaise avec une solde deux fois plus forte que celle de l'armée russe ; le commerce avait été exempté de tous droits, l'industrie favorisée, le propre frère de l'empereur restait à Varsovie, presque entièrement gouverné par la diète. Et tout cela avait excité les plus vifs mécontentemens dans la poitrine des vieux Russes; ils avaient jalousie de la Pologne, cette nouvelle patrie d'Alexandre; ils ne comprenaient pas cette prédilection pour une nation qui n'était pas moscovite.

Le caractère du peuple polonais, les principes de son esprit remuant n'ont point été bien définis. On s'est imaginé que le peuple proprement dit pouvait écouter les idées révolutionnaires, et se lever en masse contre la Russie. C'était là une grande erreur : la force du mouvement de résistance contre les Russes était dans la noblesse, le mobile de cet héroïsme dans le catholicisme. La masse de la population

polonaise se compose de bourgeois presque entièrement dans les intérêts de la Russie, de juifs et de paysans en majorité opposés aux nobles. Ces nobles formaient la partie héroïque, chevaleresque de la nation : la résistance était forte et puissante parce qu'elle se composait des deux élémens qui donnent tant d'énergie : la religion et l'honneur des gentilshommes. Les Polonais combattaient, l'image de la Vierge à leur tête et en quelque sorte la lance au poing, tandis que la classe des bourgeois et des juifs espionnait plus souvent au profit de l'armée russe. La propagande de Paris ne raisonnait point le principe destructeur qui la faisait agir ; que lui importait de réveiller les idées catholiques et nobiliaires, pourvu qu'elle arrivât à son résultat de révolution ?

La Pologne, dès 1829, était travaillée par les sociétés secrètes, par ces conspirations militaires que la Révolution avait essayées partout en Espagne, à Naples et dans le Piémont. Ainsi la Révolution de 1830 pouvait agir par la Pologne sur la Russie ; les idées s'infiltrent à travers les territoires ; les secours matériels pouvaient bien s'arrêter en face de l'Autriche et de la Prusse, mais la propagande des idées

devait franchir ces barrières pour marcher jusqu'à Varsovie.

La Russie pouvait opposer à la Révolution de Juillet un état militaire très considérable. Je n'exagère rien; je sais que l'administration russe est mal organisée, qu'elle est surtout infidèle, gaspilleuse, que la surveillance attentive de l'Empereur peut seule empêcher des dilapidations que tout le monde se permet, généraux, officiers, fournisseurs; mais ce qu'on ne peut nier, c'est qu'en somme les troupes russes ne soient formidables. Réduisez l'état militaire à la moitié des contrôles officiels, et vous trouverez encore 200,000 hommes en ligne. Les officiers sont pleins de l'idée que leurs pères leur ont laissée de Paris; on en a fait de si merveilleuses descriptions aux veillées militaires, même sous la tente du cosaque de l'Ukraine, que le plus beau jour pour l'officier russe eût été celui où on eût dirigé la pointe de son épée vers les hautes tours de Notre-Dame.

Constantinople et Paris sont deux points immenses pour l'imagination moscovite; ce que la fortune a fait toucher deux fois, pourquoi ne le toucherait-on pas une troisième? Il y a

eu de grands efforts, mais enfin l'armée russe est parvenue à Constantinople; on ne peut nier que cette armée ne soit tenace et belliqueuse; Preussich-Eylau et mille autres faits d'armes le prouvent. Je dis tout ceci, non pour dire que la France eût été vaincue; Dieu détourne à jamais de notre patrie le fléau de l'occupation étrangère! ce qu'il faut constater, c'est que si la Révolution s'était faite agressive, si la propagande avait semé le désordre et bouleversé les souverainetés, elle eût trouvé encore une résistance formidable dans ces masses d'hommes armés qui en 1814 et 1815 pénétrèrent sur le territoire de la France.

C'est encore un des titres du comte Pozzo di Borgo d'avoir contribué à maintenir l'état de paix entre son souverain et la France. Il y a toujours dans les crises des esprits mal faits qui vont droit au péril sans prendre garde aux malheurs; ils s'imaginent que les grands conflits de peuples à peuples, de principes à principes sont nécessaires pour purifier l'air social; que deviendraient les peuples, si de pareils conseils étaient suivis? Il ne saurait trop y avoir d'éloges pour les hommes d'état qui, dans les périls d'une situation aussi tranchée,

recourent aux termes moyens, invoquent le temps et la sagesse. Quand donc il fallut prendre un parti à l'égard de Révolution de 1830, le comte Pozzo écrivit « qu'il ne s'agissait pas d'une conjuration, mais d'un mouvement populaire provoqué par une série de fautes, et que la faiblesse n'avait pas su réprimer. Le prince qui montait sur le trône n'avait pas désiré cet honneur; il l'avait accepté comme un lourd fardeau, comme un moyen de mettre un terme à l'anarchie; le duc d'Orléans était un prince sage, habile, le seul capable peut-être de comprimer les factions; enfin, qui si les esprits prévenus ne pouvaient le considérer comme un but, au moins devait-on le voir comme une indispensable transition pour arriver à un ordre définitif et régulier. » Je dirai plus tard quel fut le but de la mission de M. de Mortemart; elle fortifia les impressions pacifiques données par M. Pozzo di Borgo; elle consolida l'ordre et la paix, en présentant le gouvernement né des circonstances comme la seule barrière actuellement possible opposée à l'esprit révolutionnaire.

§ VI.

LA PRUSSE.

La position de la Prusse pendant la révolution française fut toute spéciale; le cabinet de Berlin se jeta d'abord tête baissée dans la première coalition contre la France; au premier échec, il se décourage, il se dégoûte en quelque sorte; il prend le rôle d'une neutralité absolue, il subit la Convention, le Directoire, magnétisé en quelque sorte par Sièyes qui négocie pour un duc de Brunswick la couronne de France. La corruption ne fut point étrangère à cette situation expectante de la Prusse; Berlin a conservé de tristes souvenirs du ministre Haugwitz : de graves accusations pèsent sur cette mémoire.

En 1807, tout à coup et maladroitement, la Prusse se déclare contre Napoléon; une campagne suffit pour la soumettre; jamais sujétion plus pesante que celle qui fut la suite de la bataille d'Iéna : le nom français devint odieux de Hambourg jusqu'au grand-duché de Varsovie. Aussi quel réveil! Les Prussiens furent les premiers qui donnèrent le signal de la défection au système de l'Empire français; l'élan fut universel. M. de Hardenberg avait compris tout ce qu'il y a d'énergie dans un peuple humilié; les Prussiens se levèrent en masse au souvenir de cette reine adorée que les plumes mercenaires de Napoléon avaient si outrageusement insultée : l'armée prussienne, envahissant la France, ne fut pas la dernière à se venger des humiliations imposées par l'Empire.

Lors de la circonscription territoriale établie par le congrès de Vienne, la Prusse fut désignée comme une grande puissance allemande; alors elle forma une nation belliqueuse, dont la tête était en France, tandis que l'autre extrémité touchait aux possessions russes; c'est un état auquel il manquait un ventre, comme le disaient les diplomates de l'époque; ce ventre était la Saxe, que la Prusse convoita avec

tant d'ardeur, et que Louis XVIII protégea de son sceptre à peine consolidé.

La Prusse, dont l'extrême frontière était à moins de six marches de Paris, devait donc être la plus immédiatement intéressée dans les événemens que la Révolution de 1830 avait fait éclore. L'Allemagne prussienne est plus avancée que toutes les autres dans les nobles études et la civilisation; là se trouvent les méditations profondes, les enseignemens d'une plus haute portée; là s'étaient fait entendre, sous le vieux Blücher, les premiers accens de la liberté germanique. En échange du secours prêté par les populations, la royauté s'était engagée à donner des institutions libres, à créer des états pour chaque province. Quand le gouvernement prussien vit l'esprit révolutionnaire s'emparer de ces populations, il crut tout système représentatif dangereux; il voulait la liberté et non le bouleversement, la patrie allemande et non point les rêves d'un fédéralisme impossible. La Prusse s'appliqua donc à réaliser deux idées: une administration parfaite et protectrice pour les provinces, l'économie dans l'état militaire, tenu pourtant sur un pied de guerre respectable.

Personne ne peut, certes, nier la bonté du mécanisme administratif qui régit les provinces prussiennes; il serait difficile de les gouverner avec plus d'art, une harmonie plus intime; les principes de l'administration sont sévères, mais paternels et économes; il n'y a ni le bruit ni l'éclat de l'administration française; mais les localités sont plus largement organisées que nos départemens, la représentation bourgeoise y est plus complète et plus solide; il y a moins de liberté politique peut-être, mais des principes plus protecteurs de la liberté civile, et, sous bien des rapports, ceci est préférable.

Quant au système militaire, cette répartition de l'armée en réserves, en landhwers, toutes ces formes si peu dispendieuses, constituent à peu de frais un pied de paix ou de guerre d'un tiers moins coûteux que dans les autres états de l'Europe; l'armée prussienne comptait plus de cent cinquante mille hommes effectifs qui ne coûtaient pas la moitié d'un pareil nombre d'hommes dans l'armée française.

Quels furent les rapports de la Prusse avec la Révolution de 1830? Ces rapports étaient

faciles à prévoir. Il n'est pas dans la nature du cabinet de Berlin de brusquer les événemens; M. de Werther avait été aussi pacifique qu'on peut l'être dans les dépêches à son gouvernement, et il trouva là également les esprits parfaitement disposés à maintenir le *statu quo*. Moins que personne, le roi de Prusse, prince expérimenté, pouvait et devait prendre l'initiative, passer le Rhin et se jeter sur la France.

Cependant le danger était pour lui plus imminent. Pour s'en convaincre, il suffisait de voir la circonscription géographique de la Prusse. Quand les traités de Vienne avaient constitué la Prusse comme une pointe en avant, ils ne l'avaient point ainsi militairement aventurée; ils l'avaient flanquée de la Belgique avec son système de forteresses organisées sous le commandement du duc de Wellington. C'était là le point d'alliance entre l'Angleterre, la Prusse et la Hollande.

D'un autre côté, la Prusse avait plus immédiatement à défendre les provinces du Rhin que la propagande réclamait comme les limites naturelles de la France. Or, quelques jours après la Révolution de Juillet, le cabinet de Berlin n'ignorait pas les fermens de discorde

semés en Belgique et la révolution qui là était prête à éclater. Il était évident que si la ligne de forteresses belges se séparait de la Hollande, la Prusse était prise en flanc, et qu'elle se trouvait ainsi exposée à toutes les attaques de l'esprit désorganisateur et de conquête.

Ensuite la propagande pouvait jeter sur la partie protestante de l'Allemagne les mauvais principes dont elle était elle-même animée; la Prusse n'avait pas tenu ses promesses d'institutions libres, immense grief que lui reprochait la Révolution; l'insurrection était le plus saint des devoirs : c'était un moyen de demander à la monarchie de Frédéric les institutions représentatives.

Fallait-il ainsi se laisser déborder? Quand donc la Prusse sonda les plaies profondes de la Révolution, elle se hâta d'armer. Le vieux roi avait eu la précaution depuis nombre d'années de former un trésor; et puis l'économie est si grande à la cour du petit-fils de Frédéric! tout cela put se faire sans secours, sans emprunts; il suffisait d'un ordre royal pour appeler toutes les landhwers sous les drapeaux. La Prusse, si intimement liée avec la Russie, passa avec elle un nouveau traité de mutuelles ga-

ranties. Elles prirent conjointement certaines mesures pour la défense du territoire; on s'échelonna depuis Saint-Pétersbourg jusqu'aux rives du Rhin, toujours sur la défensive, parce qu'on ne voulait pas être agresseurs. On attendit que la Révolution de Paris devînt envahissante, car le premier besoin était de mettre les nations avec soi par la modération et la justice.

La Prusse se garda de toute malveillance envers les actes parlementaires de la Révolution française; elle avait intérêt à ne blesser aucune sympathie; faire la guerre paraissait un parti trop tranché pour le roi Frédéric-Guillaume. On admit donc les faits accomplis en cherchant à les restreindre dans leurs limites territoriales: on attendit, l'arme au bras, à Berlin comme à Vienne; s'il y avait un cri de marche en avant, il ne pouvait venir que de Saint-Pétersbourg.

Maintenant que pouvait faire la Révolution contre ces trois puissances? Je ne crois pas aux miracles, pas plus dans la guerre que dans les affaires politiques. Ce qui s'est fait en 1793 ne peut plus se reproduire; on ne reconstruit pas une époque; on ne recrépit pas la gloire des

camps et la terreur des rues. La grande Révolution était un remaniement social complet; l'Europe était désunie, sans expérience; on vivait de la vieille diplomatie de Louis XIV: les cabinets étaient préoccupés de la balance des états, de l'équilibre européen; de là ces rivalités incessantes, ces mesquines jalousies. Jamais les guerres n'avaient été précisément européennes; on ne savait pas le chemin de Paris; après nos immenses victoires nous n'avions pas eu nos tristes revers. Il n'y a plus de prestige attaché à nos drapeaux; on sait le Français un brave soldat, mais il n'est pas le seul brave, le seul invincible. Si la guerre se fût faite, elle eût été générale de tous contre un seul, avec la neutralité de l'Angleterre. Louons donc encore une fois la sagesse des hommes politiques qui ont empêché ce vaste conflit.

§ VII.

LES ÉTATS DE SECOND ORDRE.

Les transactions de Vienne avaient établi, au milieu des grandes puissances signataires, quelques souverainetés plus ou moins étendues qui gravitaient autour des états de premier rang. Le vaste édifice de la Confédération germanique n'était pas la seule agglomération de souverainetés qui fût dépendante; la tendance des cabinets fut de rattacher tous ces petits états à l'action morale des grands, de telle sorte qu'ils ne pussent librement se mouvoir que par l'action des puissances en première ligne.

C'est ainsi que Naples, le Piémont furent autant que possible sous l'influence de l'Autriche; le royaume des Pays-Bas sous la surveil-

lance quasi-militaire de la Grande-Bretagne; la Suisse avec son aristocratie sous la commune action de la Prusse par Neufchâtel et de la Russie par ses agens.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg même se réserva une grande influence en Espagne, et voulut établir là un champ de bataille contre l'influence anglaise du Portugal, et c'est ce qui explique la force et la durée du ministère Zéa. L'empereur Alexandre, j'ai besoin de le dire souvent, avait voulu se créer, en 1815, un protectorat sur l'Europe; il ambitionnait le caractère d'arbitre moral de ses destinées.

La Restauration avait cherché à son tour à donner à la France une certaine autorité sur les états de second ordre; quand elle put secouer le poids de l'invasion, elle se hâta de prendre une allure d'indépendance dans ses rapports à l'extérieur. Je prie les esprits prévenus de consulter les archives du ministère des affaires étrangères depuis 1819 jusqu'à 1830; le cabinet de Paris chercha par tous les moyens à grandir son importance en Bavière, dans la Saxe, dans tous les états de la Confédération germanique; il voulut délier un peu les nœuds si intimes qui unissaient à l'Autriche

les souverainetés de la Confédération. C'était la politique des Bourbons depuis Richelieu. Les intérêts s'étaient alors modifiés, les forces relatives n'étaient plus les mêmes, mais on suivait au moins les précédens qui avaient fait l'honneur et l'éclat de la maison royale depuis le dix-septième siècle.

Les unions de famille donnaient également quelque ascendant à la maison de Bourbon sur Naples; les ambassadeurs y combattaient l'influence absolument autrichienne; le mariage du duc de Berry fut destiné à soutenir la politique du traité des Pyrénées. Toutefois, l'action la plus saillante, l'influence la plus directe exercée par la maison de Bourbon se concentra dans le Piémont; ceci peut paraître curieux, neuf, mais c'est exact, et j'en trouve la preuve à l'époque la plus difficile, en 1820, lors de l'invasion de ce royaume par les Autrichiens.

Il y a sur ce point aux affaires étrangères des documens infiniment précieux; tandis qu'on accusait à la tribune le second ministère de M. de Richelieu de se vendre à l'Autriche, M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, avait ouvert avec le prince de Metternich une correspondance pressante, pour l'inviter à faire

cesser au plus vite une occupation qui nécessiterait de la part de la France des mesures évidemment hostiles contre son cabinet ; il y fut même parlé de l'occupation de la Savoie. M. de Metternich a mémoire de cette correspondance, et peut-être a-t-elle contribué à perpétuer quelque froideur entre lui et le ministre des affaires étrangères d'alors.

Cette influence de la France sur les petits états intermédiaires s'expliquait; elle n'avait aucun danger pour les gouvernemens. Le cabinet de Paris ne venait pas avec les principes révolutionnaires, armer les peuples contre les princes ; il n'invoquait pas les maximes de l'insurrection et ne menaçait pas les royautés ; dès lors on l'admettait comme un ami, comme un confédéré. Mais la propagande de Juillet ne ménageait pas plus les petites couronnes que les grandes ; elles disait aux Piémontais comme aux Wurtembergeois ou aux Napolitains : « Marchez aux armes pour conquérir une Constitution ; révoltez-vous contre la souveraineté légitime. »

Quelle dut être la conséquence d'un tel système diplomatique ? C'est chose simple à prévoir ; toutes ces petites souverainetés devaient

naturellement se placer sous la protection des grandes couronnes qui leur offraient appui; la propagande disait aux peuples: « Soulevez-vous contre les gouvernemens réguliers; » et les grands états disaient à ces gouvernemens réguliers: « Ne craignez rien, nous vous protégerons. » D'où s'ensuivaient un rapprochement plus intime, des liens plus étroits entre les petites et les grandes souverainetés, de sorte que les premiers efforts de la Restauration pour rétablir l'équilibre européen furent ainsi étouffés.

On était ici diamétralement en opposition avec le but que devait se proposer toute grande puissance, qui est de diminuer les forces de ses adversaires. La Révolution de Juillet produisait au milieu de l'Europe le même effet que le triste événement des Cent-Jours : on était en dispute au congrès de Vienne, on se réunit contre l'ennemi commun.

Si l'action de la France était ainsi compromise en ce qui touche la balance des petits états, elle l'était également pour toutes les grandes transactions européennes. Depuis 1825 surtout, il n'était pas une transaction un peu importante où la France ne prît part : l'Orient, la Grèce, l'Espagne; elle agissait ici sur un

pied complet d'égalité. Je ne rappellerai qu'une seule négociation pour témoigner à quel point d'importance le cabinet de Paris s'était élevé : en 1828, lors de la campagne des Russes aux Balkans, la France fut sollicitée tout à la fois par l'Angleterre, l'Autriche et la Russie comme devant décider, par son seul ascendant, le grand débat qui s'agitait au-delà du Danube. La France se prononça pour l'alliance russe; et c'est à cette occasion que les promesses d'agrandissement des frontières lui furent faites : le cabinet de Saint-Pétersbourg en conserva mémoire *.

Avec le programme de Juillet, la France était exclue de tout; on la laissait aux prises avec son nouvel état social; on ne l'attaquait pas de face, toutes les précautions militaires et politiques étaient prises contre elle; sa diplomatie était bannie des grandes réunions. J'aurai plus tard à parler des conférences de Londres, qui furent les premiers progrès vers

* « J'ai des motifs particuliers de reconnaissance envers Charles X, dit l'empereur Nicolas dans une célèbre conversation en 1830; il m'a prêté loyal appui lors de la campagne de 1829, et je ne puis l'oublier. »

le bien et le rétablissement des rapports de la France avec l'Europe. Mais tel qu'il éclatait, le mouvement de Juillet excluait par le fait le cabinet de Paris de tout système européen : « Tant mieux, disaient quelques esprits d'opposition; la France n'a pas besoin de l'Europe, nous repoussons l'influence de l'étranger, nous voulons être nous-mêmes. » Que signifie ce non-sens politique? tous les efforts des révolutions ne feront pas que la France ne soit encadrée entre des états de forces différentes avec lesquels elle se trouve naturellement en rapport; les cabinets doivent chercher à avoir de l'influence sur elle, comme elle-même cherche à avoir de l'influence sur les cabinets.

C'est une attraction réciproque, indispensable à la vie des états; il ne peut pas y avoir de peuple isolé dans la marche de la civilisation, et je crois qu'un pays est très faible lorsqu'il ne peut compter que sur lui-même et sur son énergie solitaire; à moins pourtant que ce pays ne soit un volcan qui déborde partout en révolutions. C'est ce que le programme de Juillet aurait voulu faire; la guerre générale était au bout de ses desseins.

Si la France ne pouvait pas rester isolée au

milieu de tant de nations en rapport avec elle d'intérêts, de souvenirs et de transactions diplomatiques, son Gouvernement devait donc naturellement se prononcer pour une des grandes idées diplomatiques qui divisaient le monde.

Depuis 1814, la lutte s'était engagée entre le système anglais et le système russe; il n'y avait pas guerre d'armes, lutte ensanglantée; on était fatigué de ces grands désastres; mais la rivalité se produisait dans les actes multipliés des négociations. La Russie et l'Angleterre tout à la fois avaient ménagé la France; elles la considéraient comme devant être dans l'avenir la puissance intermédiaire et prépondérante, prêtant secours à l'un ou à l'autre des systèmes.

La Restauration avait eu jusqu'alors tendance et faiblesse pour la Russie; ce n'était pas seulement parce qu'en 1815 et en 1818 l'empereur Alexandre s'était montré généreux, admirable de modération, tandis que le cabinet anglais avait imposé ses conditions impitoyables, la ligne de forteresses de la Belgique, la cession matérielle d'Anvers, la pointe militaire de la Prusse sur le territoire français;

mais encore parce que l'alliance russe offrait des chances commerciales, un agrandissement possible dans les frontières. Il ne pouvait y avoir rivalité entre la Russie et la France, et cette rivalité d'intérêts existait sur beaucoup de points entre la France et l'Angleterre.

Depuis vingt ans la diplomatie repose sur deux idées bien distinctes : les alliances d'opinion et les alliances d'intérêts. L'Europe avait jeté dans la Sainte-Alliance le premier principe d'un traité fondé sur les opinions ; aussi ai-je dit que cette alliance était toute de circonstance, et qu'à mesure que les intérêts dominaient les opinions, il y avait eu tendance à rompre les liens extraordinaires imposés par les événemens qui sortaient de la ligne habituelle. En 1830, la France avait également en face diverses alliances d'opinions et des alliances d'intérêts ; elle préféra la ligue des gouvernemens constitutionnels ; elle jeta les yeux sur l'Angleterre et les États-Unis, parce que ces deux gouvernemens reposaient sur les principes d'un système libre.

Je ne partage point sur l'Angleterre les vieux préjugés de l'école impériale ; je sais que les temps ont marché ; il faut abandonner les dé-

clamations du Consulat et de l'Empire, et toute cette phraséologie contre l'*implacable Albion;* mais en voyant la question froidement, il est impossible de ne pas reconnaître que l'Angleterre et la France ont entre elles des causes incessantes de divisions; et, par exemple, l'Angleterre ne permettra jamais l'union, même commerciale, de la France et de la Belgique, l'influence de cette même France en Portugal et en Espagne. Et quant aux États-Unis, il serait curieux que la première guerre entreprise par le Gouvernement que M. de Lafayette voulait fonder sur des institutions américaines, fût dirigée contre les Américains du nord!

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE.

LA SOCIÉTÉ A LA CHUTE DE LA RESTAURATION. 15

LES PARTIS SOUS LA RESTAURATION. 23

§ Ier. Les républicains. 25
§ II. Le parti impérial. 34
§ III. Le parti libéral. 40
§ IV. Le parti royaliste. 46
§ V. Parti des hommes politiques. 53
§ VI. Les doctrinaires. 58

LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ A LA CHUTE DE LA RESTAURATION. 71

§ Ier. Le clergé. 75
§ II. L'aristocratie, 82
§ III. La bourgeoisie. 89
§ IV. Le peuple. 102

LES DOCTRINES ANTI-GOUVERNEMENTALES. 111

§ Ier. École financière du libéralisme. 113
§ II. École libérale sur l'administration. 120

Digitized by Google

§ III. École politique morale du libéralisme. 124
§ IV. École diplomatique du libéralisme. 129

LE GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION. 13

§ Ier. La royauté. 14
§ II. La chambre des pairs. 14
§ III. La chambre des députés. 15
§ IV. L'administration. 16

LA RÉVOLUTION DE JUILLET, ET LES PRINCIPES DE SON PROGRAMME. 17

GOUVERNEMENT ET PRINCIPES DU PROGRAMME DE JUILLET. 18

§ Ier. Discipline de l'armée après juillet. 18
§ II. Élection dans la garde nationale. 19
§ III. Principes de l'insurrection. 19
§ IV. Administration publique. — Personnel. 20
§ V. La presse. 20
§ VI. Crise commerciale et financière. 2
§ VII. Propagande et la guerre. 2

L'EUROPE A LA RÉVOLUTION DE JUILLET. — Diplomatie de 1830. 2

§ Ier. Attitude du corps diplomatique à Paris. 2
§ II. Situation générale des cabinets. 2
§ III. L'Angleterre. 2
§ IV. L'Autriche. 2
§ V. La Russie. 2
§ VI. La Prusse. 2
§ VII. Les États de second ordre.

FIN DE LA TABLE.

SBN VA1-1535